

Musique

AMU10

9^e année

Direction du projet : Bernard Lavallée
Claire Trépanier
Coordination : Lise Goulet
Recherche documentaire : Bernadette LeMay
Rédaction : Ernest Séguin
Pierre Vaillancourt
Consultation : Yves Chartier
Marc Cyr
Cheryl David
Diane Schreiner
Première relecture : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques

Le ministère de l'Éducation a fourni une aide financière pour la réalisation de ce projet mené à terme par le CFORP au nom des douze conseils scolaires de langue française de l'Ontario. Cette publication n'engage que l'opinion de ses auteures et auteurs.

Permission accordée au personnel enseignant des écoles de l'Ontario de reproduire ce document.

TABLE DES MATIÈRES

Cadre d'élaboration des esquisses de cours	5
Tableau des attentes et des contenus d'apprentissage	7
Aperçu global du cours	15
Aperçu global de l'unité 1 : Unité préparatoire	23
Activité 1.1 : Musique : un langage universel	29
Activité 1.2 : Notation et interprétation	32
Activité 1.3 : Formation de l'oreille musicale	38
Activité 1.4 : Composition rythmique	42
Activité 1.5 : Initiation au clavier du piano	45
Activité 1.6 : Écoute active	48
Activité 1.7 : Profil personnel du musicien et de la musicienne	51
Activité 1.8 : Instrument : responsabilités	53
Activité 1.9 : Tâche d'évaluation sommative - Langage musical	55
Aperçu global de l'unité 2 : Techniques et conventions	69
Activité 2.1 : Fondements techniques	77
Activité 2.2 : Premiers sons	82
Activité 2.3 : Conventions du jeu d'ensemble	85
Activité 2.4 : Mesure musicale	90
Activité 2.5 : Formation à l'oreille	93
Activité 2.6 : Technique du clavier	96
Aperçu global de l'unité 3 : Nouvelles compétences	101
Activité 3.1 : Technique de l'instrument	108
Activité 3.2 : Grandes époques	112
Activité 3.3 : Tons et demi-tons	115
Activité 3.4 : Outils et habitudes de travail	118
Activité 3.5 : Formation à l'oreille	121
Activité 3.6 : Technique du clavier	125
Activité 3.7 : Premier solo	128
Aperçu global de l'unité 4 : Gammes et tonalités	133
Activité 4.1 : Technique de l'instrument	141
Activité 4.2 : Gammes majeures et armatures	145
Activité 4.3 : Son et image	148
Activité 4.4 : Recherche sur son instrument	154
Activité 4.5 : Formation à l'oreille	157
Activité 4.6 : Technique du clavier	160

Aperçu global de l'unité 5 : Répertoire d'ensemble	163
Activité 5.1 : Technique de l'instrument	171
Activité 5.2 : Armatures et degrés de la gamme	175
Activité 5.3 : Préparation générale	178
Activité 5.4 : Techniques d'enregistrement	181
Activité 5.5 : Formation à l'oreille	187
Activité 5.6 : Technique du clavier	191
Activité 5.7 : Performance publique	195
Aperçu global de l'unité 6 : Synthèse des concepts	199
Activité 6.1 : Technique de l'instrument	206
Activité 6.2 : Préparation à l'examen théorique	209
Activité 6.3 : Analyse critique d'une performance d'ensemble	212
Activité 6.4 : Examen pratique	216
Activité 6.5 : Improviser à l'aide de son instrument	219
Activité 6.6 : Initiation à la technologie MIDI	222

CADRE D'ÉLABORATION DES ESQUISSES DE COURS

APERÇU GLOBAL DU COURS	APERÇU GLOBAL DE L'UNITÉ	ACTIVITÉ
Espace réservé à l'école (à remplir)		Durée
Description/fondement	Description	Description
Titres des unités et durée	Domaines, attentes et contenus d'apprentissage	Domaines, attentes et contenus d'apprentissage
Description des unités	Titres des activités	Notes de planification
Stratégies d'enseignement et d'apprentissage	Acquis préalables	Acquis préalables
Évaluation du rendement de l'élève	Sommaire des notes de planification	Déroulement de l'activité
Ressources	Liens	Évaluation du rendement de l'élève
Application des politiques énoncées dans <i>Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999</i>	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage	Ressources
Évaluation du cours	Évaluation du rendement de l'élève	Annexes
	Mesures d'adaptation pour répondre aux besoins des élèves	
	Sécurité	
	Ressources	

TABLEAU DES ATTENTES ET DES CONTENUS D'APPRENTISSAGE

MUSIQUE		Unités					
Domaine : Création		1	2	3	4	5	6
Attentes							
AMU10-C-A.1	appliquer les connaissances fondamentales du langage musical à l'improvisation, à l'exécution et à la pratique du solfège, au niveau débutant.	1.2 1.3 1.5 1.9	2.2 2.3 2.5 2.6	3.1 3.3 3.5 3.6	4.1 4.2 4.5 4.6	5.1 5.3 5.5 5.6 5.7	6.1 6.4 6.5 6.6
AMU10-C-A.2	démontrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument ou de sa voix.	1.8 1.9	2.1 2.2 2.3	3.1 3.4 3.5 3.6	4.1 4.5 4.6	5.1 5.3 5.5 5.6 5.7	6.1 6.5 6.6
AMU10-C-A.3	exploiter les connaissances acquises pour faire des enregistrements analogiques ou numériques.		2.6	3.6	4.6	5.4 5.6	6.6
AMU10-C-A.4	composer une pièce musicale en suivant l'ensemble des étapes du processus de création : perception, exploration, expérimentation, exécution, rétroaction.	1.4 1.9					
AMU10-C-A.5	procéder à des choix artistiques et créatifs judicieux dans l'interprétation du répertoire au niveau débutant.			3.6 3.7	4.6	5.1 5.3 5.6 5.7	6.6
Contenus d'apprentissage : Application du langage musical							
AMU10-C-Lang.1	mettre en musique les signes représentatifs du langage musical élémentaire en exécutant des exercices avec la voix et l'instrument.	1.2 1.9	2.2 2.6	3.1 3.4 3.5 3.6	4.1 4.2 4.5 4.6	5.1 5.3 5.5 5.6 5.7	6.1 6.5 6.6
AMU10-C-Lang.2	respecter la tonalité en interprétant correctement les armatures et les altérations lors de l'exécution d'une partition musicale.			3.1 3.3 3.6	4.1 4.2 4.6	5.1 5.3 5.6 5.7	6.1 6.6
AMU10-C-Lang.3	traduire ses idées en musique sans l'aide d'une partition, en improvisant une simple mélodie.			3.1	4.1		6.1
AMU10-C-Lang.4	suivre toutes les indications italiennes de la notation musicale.			3.6	4.6	5.1 5.3 5.6 5.7	6.6
AMU10-C-Lang.5	reconnaître à l'oreille en solfiant ou en transcrivant en notation des regroupements rythmiques simples dans les mesures 4/4, 3/4, 2/4, 2/2, des intervalles de la gamme majeure, une mélodie très simple de tonalité majeure.	1.3 1.9	2.5	3.5	4.5	5.5	6.5

MUSIQUE		Unités					
Domaine : Création		1	2	3	4	5	6
AMU10-C-Lang.6	distinguer la consonance et la dissonance dans une variété de contextes.					5.3 5.7	
Contenus d'apprentissage : Application des habiletés techniques et technologiques							
AMU10-C-Hab.1	prendre la posture appropriée et utiliser la technique d'interprétation correcte pour réaliser une exécution juste et précise de niveau débutant.	1.8 1.9	2.1 2.2	3.5 3.6	4.2 4.5 4.6	5.3 5.5 5.6 5.7	6.5 6.6
AMU10-C-Hab.2	jouer de son instrument ou chanter, au niveau débutant : - exécuter quatre gammes majeures et la gamme chromatique; - contrôler la dynamique notée ou contextuelle ainsi que les changements d'intensité; - lire, exécuter le doigté et maintenir une intonation juste sur le registre correspondant au niveau débutant; - produire la hauteur juste des notes aux niveaux mélodique et harmonique; - garder une mesure constante avec la métrique appropriée; - insérer les valeurs rythmiques; - exécuter avec précision les articulations, notées ou contextuelles, servant à accentuer, détacher ou lier les sons.		2.1 2.2	3.5 3.6	4.2 4.5 4.6	5.3 5.5 5.6 5.7	6.5 6.6
AMU10-C-Hab.3	respecter les conventions du jeu de l'ensemble en réagissant de façon spontanée à toutes les indications du chef d'orchestre.		2.3	3.5	4.5	5.3 5.5 5.7	6.5
AMU10-C-Hab.4	exécuter au clavier du piano, main gauche ou droite seule, une mélodie de niveau débutant avec un doigté approprié.	1.5 1.9	2.6	3.3 3.6	4.6	5.6	6.6
AMU10-C-Hab.5	réaliser des enregistrements en utilisant les technologies analogiques et les nouvelles technologies.		2.6	3.6	4.6	5.4 5.6	6.6
Contenus d'apprentissage : Expression musicale							
AMU10-C-Exp.1	composer une œuvre personnelle en utilisant le rythme, la forme et la mélodie et en suivant certains principes musicaux.	1.4 1.9					
AMU10-C-Exp.2	explorer des moyens d'expression variés en expérimentant à l'aide de son instrument et de sa voix.			3.6 3.7	4.6	5.3 5.6 5.7	6.6
AMU10-C-Exp.3	exécuter des exercices qui privilégient les étapes de la perception et de l'exploration dans le processus de création.	1.4 1.9		3.6 3.7	4.6	5.3 5.6 5.7	6.6

MUSIQUE		Unités					
<i>Domaine : Création</i>		1	2	3	4	5	6
AMU10-C-Exp.4	phraser correctement une mélodie au niveau débutant.			3.3 3.6	4.6	5.3 5.6 5.7	6.6
AMU10-C-Exp.5	interpréter des pièces de styles et de genres divers en insistant sur l'expression artistique.					5.1 5.3 5.5	

MUSIQUE		Unités					
Domaine : Analyse		1	2	3	4	5	6
Attentes							
AMU10-A-A.1	appliquer les étapes du processus d'analyse critique lors des sessions d'écoute et d'exécution.	1.1 1.3 1.4 1.6 1.9	2.5	3.1 3.3 3.5 3.7	4.1 4.3 4.5	5.2 5.3 5.5 5.7	6.2 6.3 6.5 6.6
AMU10-A-A.2	analyser les caractéristiques culturelles et sociales qui ont influencé l'évolution du langage musical.			3.3 3.5 3.6	4.6	5.1 5.2 5.3 5.6 5.7	6.3 6.5
AMU10-A-A.3	démontrer sa compréhension des avantages d'une formation musicale pour son épanouissement personnel et pour celui de ses camarades.	1.7 1.9		3.4		5.3 5.4 5.7	6.1 6.3 6.4
AMU10-A-A.4	évaluer le rôle économique, social et culturel de la musique dans la société.	1.2 1.9		3.5	4.3 4.5		6.3 6.5
AMU10-A-A.5	répertorier les possibilités de carrières en musique.		2.3		4.2	5.1 5.3 5.7	
Contenus d'apprentissage : Processus d'analyse critique							
AMU10-A-Proc.1	différencier les éléments de la musique lors des séances d'écoute et d'exécution.	1.1 1.3 1.9		3.5	4.3 4.5	5.1 5.2 5.3 5.5 5.7	6.3 6.5 6.6
AMU10-A-Proc.2	décoder certaines composantes mélodiques et rythmiques d'un extrait musical pour ensuite l'interpréter.	1.1 1.4 1.9		3.1 3.5	4.1 4.5	5.1 5.2 5.3 5.5 5.7	6.1 6.3 6.5 6.6
AMU10-A-Proc.3	comparer des extraits musicaux en mesurant l'importance du jeu des éléments.	1.3 1.9		3.3 3.5		5.1 5.2 5.3 5.5 5.7	6.3 6.5 6.6
AMU10-A-Proc.4	commenter la qualité de son exécution et celle des autres à l'aide d'un vocabulaire musical juste.		2.5	3.1 3.5 3.7	4.1	5.1 5.3 5.7	6.1 6.3 6.6
AMU10-A-Proc.5	distinguer les instruments de l'orchestre selon leur timbre.	1.3 1.6	2.5		4.3	5.3 5.7	6.3 6.6
Contenus d'apprentissage : Identité culturelle							
AMU10-A-Id.1	évaluer le rôle de la musique dans la vie de sa communauté culturelle.	1.2		3.5		5.5	6.3 6.5

MUSIQUE		Unités					
<i>Domaine : Analyse</i>		1	2	3	4	5	6
AMU10-A-Id.2	décrire l'effet du contexte géographique et social sur la composition de la musique franco-ontarienne et celle d'autres groupes.				4.3		6.3
AMU10-A-Id.3	identifier certains faits historiques qui ont marqué la musique franco-ontarienne et celle d'autres cultures.			3.3 3.5 3.6	4.3 4.6		6.3 6.5
AMU10-A-Id.4	participer activement à la vie musicale de sa communauté en assistant à des concerts.			3.5		5.3 5.4 5.7	6.3 6.5
Contenus d'apprentissage : Fonctions de l'art							
AMU10-A-Fon.1	démontrer comment la pratique de la musique développe la discipline personnelle, l'estime de soi et le respect des autres.	1.7 1.9		3.4 3.5	4.5	5.3 5.5 5.7	6.2 6.3 6.4 6.5
AMU10-A-Fon.2	repérer les thèmes universels présents dans des œuvres musicales.		2.5	3.5	4.3	5.1 5.3 5.5 5.7	6.3 6.5
AMU10-A-Fon.3	déterminer les retombées économiques d'événements musicaux dans la communauté.						6.3
AMU10-A-Fon.4	identifier une variété de professions reliées à l'interprétation et à la composition.		2.3		4.2	5.3 5.7	6.3
AMU10-A-Fon.5	relever des carrières dans le secteur des médias qui font appel à des compétences en musique.				4.2	5.3 5.7	6.3

MUSIQUE		Unités					
Domaine : Théorie		1	2	3	4	5	6
Attentes							
AMU10-T-A.1	démontrer une compréhension des aspects théoriques du langage musical.	1.1 1.2 1.3 1.4 1.5 1.9	2.2 2.4 2.5 2.6	3.3 3.4 3.5 3.6	4.2 4.3 4.5 4.6	5.1 5.2 5.3 5.5 5.6 5.7	6.2 6.3 6.4 6.5 6.6
AMU10-T-A.2	déterminer la chronologie des différentes périodes musicales et leurs contextes culturels.	1.2 1.3 1.6 1.9		3.1 3.2 3.5 3.6	4.1 4.2 4.3 4.4 4.5 4.6	5.3 5.5 5.6 5.7	6.1 6.5 6.6
AMU10-T-A.3	commenter diverses méthodes de réalisation et d'édition d'un enregistrement musical.				4.6	5.3 5.4 5.7	
Contenus d'apprentissage : Langage musical							
AMU10-T-Lang.1	définir les éléments et les principes de composition à l'aide d'une terminologie précise.	1.1 1.2 1.3 1.4 1.9	2.5	3.3 3.5 3.6	4.3 4.5 4.6	5.1 5.2 5.3 5.5 5.6 5.7	6.3 6.5 6.6
AMU10-T-Lang.2	dégager de façon élémentaire la forme d'une pièce musicale.			3.5 3.6	4.3 4.5 4.6	5.1 5.2 5.5 5.6	6.3 6.5
AMU10-T-Lang.3	expliquer la signification des signes essentiels de la notation musicale.	1.2 1.3 1.4 1.5 1.9	2.2 2.5 2.6	3.3 3.4 3.5 3.6	4.5 4.6	5.1 5.2 5.5 5.6	6.2 6.3 6.4 6.5
AMU10-T-Lang.4	distinguer l'écriture musicale dans la partition.		2.4			5.1	6.3
AMU10-T-Lang.5	décrire le timbre d'un son et les catégories sonores.	1.3			4.3 4.4	5.1	6.3 6.6
AMU10-T-Lang.6	identifier les indicateurs du contour mélodique.			3.3 3.5 3.6	4.2 4.5 4.6	5.1 5.2 5.5 5.6	6.3 6.5
AMU10-T-Lang.7	nommer et distinguer les intervalles contenus dans les gammes majeures.					5.1 5.2	6.2 6.3
AMU10-T-Lang.8	préciser l'armature qui correspond aux gammes majeures.						

MUSIQUE		Unités					
Domaine : Théorie		1	2	3	4	5	6
Contenus d'apprentissage : Histoire							
AMU10-T-His.1	expliquer la fonction de formes musicales variées à travers l'histoire.			3.2 3.5	4.3 4.5	5.3 5.5 5.6 5.7	6.3 6.5
AMU10-T-His.2	situer dans un continuum historique l'invention et l'évolution de son instrument de musique.	1.6 1.9		3.1	4.1 4.4		6.1
AMU10-T-His.3	commenter l'évolution de la notation musicale avant et après l'avènement de la notation traditionnelle.	1.2		3.5	4.2 4.5	5.5	6.5
Contenus d'apprentissage : Technologies							
AMU10-T-Tech.1	expliquer la démarche à suivre pour procéder à un enregistrement analogique sur cassette audio.				4.3	5.4	6.3
AMU10-T-Tech.2	démontrer sa compréhension des fonctions d'une enregistreuse ou d'un logiciel séquenceur.				4.3	5.4	
AMU10-T-Tech.3	définir certains termes spécifiques à l'enregistrement d'une séquence MIDI.	1.2		3.3	4.2	5.4	6.6

APERÇU GLOBAL DU COURS

Espace réservé à l'école (à remplir)

École :	Conseil scolaire de district :
Section :	Chef de section :
Personne(s) élaborant le cours :	Date :
Personne(s) révisant le cours :	Date :
Titre du cours : Musique	Année d'études : 9 ^e
Type de cours : Ouvert	Code de cours de l'école :
Programme-cadre : Éducation artistique	Date de publication : 1999
Code de cours du Ministère : AMU1O	Valeur en crédit : 1

Description/fondement

Ce cours permet à l'élève d'interpréter et de composer de la musique, d'étendre ses connaissances du langage musical, de faire un survol de l'histoire de la musique et de se familiariser avec divers outils technologiques. L'élève forme son oreille musicale en pratiquant une écoute active et en interprétant un répertoire choisi. Ayant sélectionné un instrument, l'élève commence à faire preuve d'une certaine habileté d'exécution et montre de l'imagination et de la sensibilité dans ses compositions.

Cette esquisse de cours est basée sur le programme-cadre d'Éducation artistique et respecte les politiques et les programmes du document *Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année*.

Titres des unités et durée

Unité 1 : Unité préparatoire	Durée : 20 heures
Unité 2 : Techniques et conventions	Durée : 18 heures
Unité 3 : Nouvelles compétences	Durée : 18 heures
Unité 4 : Gammes et tonalités	Durée : 18 heures
Unité 5 : Répertoire d'ensemble	Durée : 18 heures
Unité 6 : Synthèse des concepts	Durée : 18 heures

Description des unités

Chaque unité comprend les comportements musicaux suivants :

- lecture, exécution, formation de l'oreille musicale, théorie musicale, analyse, composition et technique du clavier.

Unité 1 : Unité préparatoire

Cette unité présente les éléments du langage musical que l'élève applique dans des exercices pratiques. Dans ces activités, l'élève analyse et mesure ses aptitudes musicales tout en reconnaissant les exigences, les rôles et les fonctions des instruments de l'ensemble. L'élève dresse son profil musical et choisit un instrument qui lui convient.

Unité 2 : Techniques et conventions

L'élève apprend la technique de base de son instrument et interprète de courts enchaînements en unisson avec l'ensemble musical, seul/e et en petit groupe. Elle ou il s'habitue aux conventions du jeu d'ensemble et aux divers aspects de la technique instrumentale.

Unité 3 : Nouvelles compétences

L'élève explore la tonalité en théorie, en exécution et en composition dans un cadre mélodique. Les enchaînements mélodiques sont plus longs et l'articulation est présentée comme technique de contraste. La variété des mesures et des valeurs rythmiques constituent les aspects importants à l'étude. L'élève améliore sa technique de l'instrument et affine son oreille musicale.

Unité 4 : Gammes et tonalités

L'élève augmente son étendue de notes par l'apprentissage du chromatisme et par la croissance du registre. L'exploration des formes simples et l'analyse de la phrase musicale sont essentielles à l'exécution, à la composition et à la formation de l'oreille musicale. L'élève recherche les divers aspects de son instrument.

Unité 5 : Répertoire d'ensemble

L'élève développe dans son exécution des techniques de contraste par l'articulation et la dynamique. L'élève observe les phrases musicales et se concentre sur l'accord de son instrument et sur l'intonation juste, tant sur les plans harmonique que mélodique. Elle/il comprend l'importance de l'équilibre dans le jeu d'ensemble et y assume son rôle. L'élève se présente en groupe devant un public.

Unité 6 : Synthèse des concepts

L'élève interprète la phrase musicale de mesures simples dans quatre tonalités tout en comprenant et en appliquant le concept du chromatisme. L'élève sait reconnaître de façon auditive les intervalles de la gamme majeure ainsi que la subdivision du temps. L'élève se prépare à l'examen théorique et pratique.

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Dans ce cours, l'enseignant ou l'enseignante privilégie diverses stratégies d'enseignement et d'apprentissage. Parmi les plus adaptées à ce cours, il convient de noter les suivantes :

- remue-méninges (p. ex., exercices d'analyse et de résolution de problèmes);
- graphiques et tableaux (p. ex., représentation visuelle lors de l'écoute et de l'analyse d'œuvres);
- système de dyade (p. ex., adaptations pour aider les élèves en difficulté et les élèves doués/es);
- lecture en chœur (p. ex., mémorisation et apprentissage de la lecture des notes et des symboles musicaux);
- conférence (p. ex., démarches à suivre lors de l'analyse critique, des exercices exploitant le processus créateur ou de la théorie liée aux faits historiques);
- calcul mental et visualisation (p. ex., analyse de rythmes et de cellules rythmiques, analyse en général, exercices de formation à l'oreille et interprétation du répertoire);
- recherche et techniques de mémorisation (p. ex., doigtés, concepts théoriques tels que les armatures, les gammes, la terminologie musicale, les abréviations et les symboles, faits historiques, époques, genres, styles, compositeurs/trices de marque et faits concernant l'instrument);
- explications orales, écoute et lecture dirigée (p. ex., démarches lors de l'audition d'œuvres et de la création : interprétation, improvisation, composition et analyse afin de comprendre le langage musical, de s'initier au contexte historique et culturel et de se familiariser avec diverses cultures et avec la théorie : apprentissage de symboles, des concepts et des conventions);
- répétition et générale (p. ex., l'enseignant ou l'enseignante agit à titre de chef d'orchestre et commente aux moments opportuns à l'endroit du groupe et de l'individu);
- exercices écrits et graphiques (p. ex., théoriques, concepts d'exécution, de recherche et de nature créative);
- démonstration et écoute dirigée (p. ex., activités de formation à l'oreille, d'analyse critique, de reconnaissance des rythmes, des intervalles mélodiques et des timbres d'instruments);
- discussions en groupe-classe, travail de recherche, sondage d'opinion;
- étude indépendante (p. ex., exercices de composition, d'improvisation et de recherche).

Les stratégies d'apprentissage suivantes sont les plus utilisées :

- lecture en chœur et participation communautaire (p. ex., exécution instrumentale - grand ensemble, petits groupes et seul/e);
- tableau (p. ex., organiser des données en théorie ou en analyse lors de remue-méninges);
- répétition et générale (p. ex., chanter, frapper le rythme, bouger au son de la musique, compter à voix haute);
- devoirs (p. ex., exercices théoriques écrits);
- exercices de formation à l'oreille, calcul mental et mémorisation (dictées rythmiques et mélodiques, reconnaissance de timbres et de diverses œuvres);
- étude indépendante et conférence (p. ex., travail de recherche et présentation);
- techniques de résolution de problèmes et de prise de décisions par les échanges verbaux, la visualisation, les explications orales et les enquêtes;

- discussion à partir de questions et de situations durant l'exécution et l'analyse critique d'œuvres;
- journal d'apprentissage et portfolio audio durant les séances d'exécution;
- concert (école : élémentaire et intermédiaire; communauté : résidence pour personnes âgées);
- sorties éducatives : répétition ouverte d'orchestre;
- utilisation de l'agenda scolaire comme outil d'organisation du temps;
- analyse critique (œuvres d'élèves et enregistrements professionnels);
- enquête et recherche (p. ex., visionnement d'émissions enregistrées et de présentations multimédias, visite de sites Web).

Évaluation du rendement de l'élève

«Un système d'évaluation et de communication du rendement bien conçu s'appuie sur des attentes et des critères d'évaluation clairement définis.» (*Planification des programmes et évaluation - Le curriculum de l'Ontario 9^e et 10^e année*, 1999, p. 12) Dans ce sens, le programme-cadre présente une grille d'évaluation du rendement propre à sa discipline. Selon le besoin, l'enseignant ou l'enseignante utilise une variété de stratégies se rapportant aux types d'évaluation suivants :

évaluation diagnostique

- observation

évaluation formative

étapes : intention, mesure, jugement, décision

formes : épreuves variées, journal de bord, grilles d'observation, échelles d'appréciation, portfolio audio, commentaires anecdotiques, listes de vérification

évaluation sommative

étapes : intention, mesure, jugement, décision

formes : devoirs, travaux, tests occasionnels et de fin d'unité, examen synthèse, recherche personnelle, présentations, travail d'équipe, attitude, participation, cahier de notes, valorisation du français, grilles d'observation, échelles d'appréciation

- rétroaction après chaque test d'exécution à l'aide d'une fiche d'évaluation
- tests théoriques corrigés et annotés
- évaluation par les pairs et autoévaluation
- grille d'observation des comportements musicaux en classe (étiquette musicale)
- fiche de répétition signée chaque semaine par les parents et remise en guise de vérification
- tests de reprise au besoin afin d'encourager l'amélioration de la note et le perfectionnement de la technique
- examen final (écrit et joué)

Ressources

L'enseignant ou l'enseignante fait appel à plus ou moins cinq types de ressources à l'intérieur du cours. Ces ressources sont davantage détaillées dans chaque unité. **Dans ce document, les ressources suivies d'un astérisque (*) sont en vente à la Librairie du Centre du CFORP. Celles suivies de trois astérisques (***) ne sont en vente dans aucune librairie. Aller voir dans votre bibliothèque scolaire.**

Manuels pédagogiques

- CHAILLEY, J., *Cours d'histoire de la musique* (en quatre tomes), Paris, Alphonse Leduc.
- COMEAU, Gilles, *Histoire illustrée de la musique pour les jeunes musiciens* (en cinq volumes : Le Moyen Âge et la Renaissance, La période baroque, La période classique, La période romantique, Le XX^e siècle), Vanier, CFORP, 1999. *
- DANNHAUSER, A., *La théorie de la musique*, Paris, Éditions Henry Lemoine.
- Dictionnaire des grands musiciens* (tomes 1 et 2), Paris, Librairie Larousse, 1985.
- FAVRE, G., *Histoire de l'éducation musicale*, Paris, Larousse, 1980.
- GIRARD, Luc, *Le directeur musical*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1976, 372 p.
- GRANDMONT, John, *La musique et la technologie*, Toronto, Proactions, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1990, 68 p.
- KALLMANN, H., G. POTVIN et K. WINTERS, *Encyclopédie de la musique au Canada*, Montréal, Fides, 1993.
- KENDALL, A., *Chronique de la musique*, Paris, Éditions de la Martime, 1995.
- Les grands musiciens*, Paris, Gründ, 1993.
- La Scena Musicale, Le guide canadien de la musique classique*, Journal mensuel, 5409, Waverley, Montréal (Québec) H2T 2X8, télécopieur : (514) 274- 9456.
- MANEVEAU, G., *Musique et éducation*, Aix-en-Provence, Édusud.
- MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Cahier d'exercices*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 102 p. *
- MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Guide pédagogique*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 151 p. *
- MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Manuel de l'élève*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 37 p. *
- MASSIN, Brigitte, et Jean MASSIN, *Histoire de la musique occidentale*, Paris, Fayard, Les indispensables de la musique, 1312 p.
- MICHELS, U., *Guide illustré de la musique*, Paris, Fayard, 1977.
- Musique et culture, *Musithèmes*, Répertoire de documents pédagogiques (ensemble de fiches analytiques, biographiques (le musicien et sa musique), historiques, techniques et pratiques; musithèmes; ouvrages pédagogiques; disques; cassettes vidéo; diapositives).
- PALMER, Willard, Morton MANUS et Amanda Vick LETHCO, *Cours de base Alfred pour le piano*, États-Unis, Alfred Publishing Co., 1987, 96 p.
- PATENAUDE, J., *Invitation à la musique, cours secondaire* (livre du maître, manuel de l'élève et enregistrements sonores), Chambly, Les éditions Albani, 1982.
- PAUL, H., L. MILOT et L. HIRBOUR, *Initiation à la littérature musicale* (livres et disques compacts), Montréal, Les éditions Le griffon d'argile, 1995.
- PETIT, Jacques, *Manuel d'harmonie, Livre pratique et exercices enregistrés à l'usage des*

enseignants et des interprètes (en quatre tomes : Livre pratique - 177 p., Livre théorique - 116 p., Répertoire et thème - 192 p., Improvisation et Invention - 91 p.), Institut de pédagogie musicale et chorégraphique, 1995.

PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 129 p.

STRAHAN, Brian, et Glen WOOD, *Écoutez! Avez-vous entendu?*, Toronto, Proactions, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1990, 150 p.

WAUGH, Alexander, *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée*, Paris, Librairie Gründ, 1996, 143 p. (comprend un disque compact de 70 minutes)

WEID, J.N. *La musique du XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1992.

WHARRAM, Barbara, *Notions élémentaires de musique*, Oakville, Frederic Harris Music, 1986, 202 p.

Ouvrages généraux/de référence/de consultation

APCM, *Catalogue 1996–1997*, Ottawa, L'Association des Professionnel.le.s de la Chanson et de la Musique franco-ontarienne (gratuit).

CHARTIER, Yves, et Hélène RHUL, *Glossaire de musique*, Toronto, Proactions, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1990, 51 p.

HONNEGGER, Marc, *Dictionnaire de la musique*, tomes 1 et 2, coll. Marc Honnegger, Paris, Bordas, 1996, 1366 p.

La petite encyclopédie de la musique, Paris, Éditions du Regard, 1995.

LEDUC, Jean-Marie, et Jean-Noël Ogouz, *Le Rock de A à Z, Dictionnaire illustré*, coll. Rock et folk., Paris, Albin Michel, 1984, 511 p.

LEMAY, Bernadette, *La boîte à outils*, Esquisse de cours 9^e, Vanier, CFORP, 1999. *

PERNON, Gérard, *Dictionnaire de la musique*, Ouest-France, 1984, 444 p.

Zone outaouais, Journal mensuel d'arts et de culture, 35-37, boul., Saint-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3V8, télécopieur : (819) 777-8585.

Médias électroniques

- logiciel de gestion de notes (options utiles)
- fichier électronique : inventaire des instruments
- sites Internet

Matériel

- ordinateur portable

Application des politiques énoncées dans ÉSO - 1999

Cette esquisse de cours reflète les politiques énoncées dans *Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario*, 1999 au sujet des besoins des élèves en difficulté d'apprentissage, de l'intégration des technologies, de la formation au cheminement de carrière, de l'éducation coopérative et de diverses expériences de travail, ainsi que certains éléments de sécurité.

Évaluation du cours

L'évaluation du cours est un processus continu. Les enseignantes et les enseignants évaluent l'efficacité de leur cours de diverses façons, dont les suivantes :

- évaluation continue du cours par l'enseignant ou l'enseignante : ajouts, modifications, retraits tout au long de la mise en œuvre de l'esquisse du cours (sections des stratégies d'enseignement et d'apprentissage ainsi que des ressources, activités, applications à la région);
- évaluation du cours par les élèves : sondages au cours de l'année ou du semestre;
- rétroaction à la suite du testing provincial;
- examen de la pertinence des activités d'apprentissage et des stratégies d'enseignement et d'apprentissage (dans le processus des évaluations formative et sommative des élèves);
- échanges avec les autres écoles utilisant l'esquisse de cours;
- autoévaluation de l'enseignant et de l'enseignante;
- visites d'appui des collègues ou de la direction et visites aux fins d'évaluation de la direction;
- évaluation du degré de satisfaction des attentes et des contenus d'apprentissage par les élèves (p. ex., après les tests de fin d'unité et de l'examen synthèse).

De plus, le personnel enseignant et la direction de l'école évaluent de façon systématique les méthodes pédagogiques et les stratégies d'évaluation du rendement de l'élève.

APERÇU GLOBAL DE L'UNITÉ 1 (AMU10)

Unité préparatoire

Description

Cette unité définit la musique, fait un survol rapide de son histoire et discute de sa fonction dans la vie de tous les jours. L'élève lit et écrit la notation musicale à l'aide d'activités concrètes. L'élève est en mesure d'analyser ses aptitudes musicales et les traits physiques qui peuvent avantager son exécution. Il ou elle s'améliore en lecture de notes et de rythmes en plus d'être initié/e au clavier du piano. L'élève choisit un instrument qui convient à ses aptitudes musicales.

Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2 - 4

Contenu d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 5
AMU10-C-Exp.1 - 3
AMU10-C-Hab.1 - 4

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.1 - 3 - 4

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.1 - 2 - 3 - 5
AMU10-A-Id.1
AMU10-A-Fon.1

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 3 - 5
AMU10-T-His.2 - 3
AMU10-T-Tech.3

Titres des activités

Activité 1.1 : Musique : un langage universel

Activité 1.2 : Notation et interprétation

Activité 1.3 : Formation de l'oreille musicale

Activité 1.4 : Composition rythmique

Activité 1.5 : Initiation au clavier du piano

Activité 1.6 : Écoute active

Activité 1.7 : Profil personnel du musicien et de la musicienne

Activité 1.8 : Instrument : responsabilités

Activité 1.9 : Tâche d'évaluation sommative - Langage musical

Acquis préalables

- Avoir réussi les attentes de la 8^e année, c'est-à-dire :
 - Jouer et créer des compositions musicales simples en appliquant les techniques apprises et en suivant méthodiquement le processus de création.
 - Évaluer l'utilisation et l'effet des éléments clés (hauteur, durée, intensité et timbre des sons), des techniques (p. ex., interprétation) et des principes esthétiques dans des formes de représentation plus complexes en musique (p. ex., comédie musicale).
 - Communiquer des messages, des expériences et des sentiments personnels en choisissant et en utilisant les formes de représentation les plus appropriées selon le public visé.
 - Exprimer ses sentiments, ses idées et son appréciation à l'égard de diverses compositions musicales en évaluant l'utilisation et l'effet des éléments clés, des techniques et des principes esthétiques, en se servant de termes justes et appropriés et en suivant une démarche d'appréciation artistique.

Sommaire des notes de planification

L'enseignant ou l'enseignante doit :

- préparer un plan de cours.
- faire la préparation matérielle du test d'aptitudes naturelles en musique.
- préparer des enregistrements et des textes sur les instruments de l'orchestre.
- préparer une épreuve évaluant les aptitudes naturelles en musique.
- préparer des notes concernant les éléments et les principes du langage musical.
- préparer les contrats d'instruments, l'entente de location des instruments, les frais d'utilisateurs et les règlements du laboratoire de claviers.
- vérifier l'inventaire des instruments disponibles (p. ex., à l'aide du fichier électronique - base de données).
- s'assurer d'avoir les manuels de théorie et d'exécution ainsi que le papier à musique nécessaires.
- préparer les exercices théoriques.
- préparer le test écrit de fin d'unité.
- préparer les fiches d'écoute musicales.

Liens

Français

- Utiliser le vocabulaire et la terminologie propre à la musique tels que la hauteur et la durée des sons.
- Lier à la terminologie, au vocabulaire, à la durée des sons, à la mesure et aux éléments du langage musical.
- Utiliser la terminologie propre à la durée des sons et au clavier.

- Utiliser le vocabulaire lié aux caractéristiques des instruments de l'orchestre (p. ex., tessiture, production du son, origine, évolution).
- Utiliser un vocabulaire axé sur les compétences musicales.

Autres disciplines

- Lier aux sciences : physiologie, physique du son (acoustique) et environnement.
- Créer des liens entre l'histoire et l'évolution de la notation musicale.
- Lier à l'histoire : hiéroglyphes de l'Égypte ancienne et autres.
- Lier l'évolution de la notation musicale à l'histoire.
- Lier l'évolution des instruments et de l'orchestre, des inventions musicales et les compositeurs/trices à l'histoire.
- Lier au droit la responsabilité en cas de perte ou de dommages.

Technologie

- Utiliser la technologie MIDI (notation musicale).
- Utiliser le piano électronique et le casque d'écoute.
- Repérer la technologie ayant influencé l'invention et la mise au point des instruments tels que nous les connaissons aujourd'hui.
- Lier la musique à la technologie électron-acoustique.

Perspective d'emploi

- Lier aux carrières en composition.
- Faire un survol des carrières liées au clavier électronique (p. ex., interprète, compositeur et compositrice).

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante utilise les stratégies suivantes :

- remue-méninges (p. ex., discussion dirigée par l'enseignant ou l'enseignante).
- techniques de mémorisation, mots croisés et lecture en chœur (p. ex., étude de documents d'appui, symboles, abréviations et terminologie musicale).
- devoirs, exercices divers et graphiques (théorie, exécution, composition, coordination).
- lecture et écoute dirigée et analyse d'enregistrements en classe.
- questionnaires à compléter.
- répétition, exercices et calcul mental (p. ex., exécution rythmique : lire, compter, frapper et chanter des notes et des rythmes).
- lecture à voix haute et verbalisation phonétique (p. ex., lecture et exécution des rythmes).
- échanges verbaux (p. ex., correction des exercices en groupe-classe).
- se jumeler, partager et écrire afin d'apprendre (p. ex., composition rythmique collective).
- prise de notes, organisation du cahier de notes.
- centre d'apprentissage (p. ex., lors de l'activité d'essai des instruments).
- exécution au clavier du piano.

Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante emploie différentes stratégies d'évaluation :

évaluation diagnostique

- sondage au sujet de l'expérience musicale
- observation du comportement de l'élève en classe (p. ex., participation aux discussions, attention)
- test d'aptitudes naturelles de l'élève en musique (l'enseignant ou l'enseignante peut choisir parmi les tests qui existent. Les résultats de ce test sont à titre d'information et cette collecte de données sert d'outil de mesure permettant à l'élève de faire un choix avisé de l'instrument qu'elle/il apprendra lors du cours)

évaluation formative

- devoirs et exercices écrits (p. ex., identification des notes, mesure et rythme)
- liste de vérification (p. ex., profil personnel de l'élève)
- autoévaluation (p. ex., exécution de la composition rythmique)
- commentaires anecdotiques (p. ex., comportement en classe, dans le groupe de travail)
- questions et réponses

évaluation sommative

- atteinte des objectifs visés (p. ex., épreuve théorique de fin d'unité, tests d'identification, composition rythmique)
- présentation à la classe (p. ex., exécution et composition rythmique)

Mesures d'adaptation pour répondre aux besoins de l'élève

A - Déroulement de l'activité

Élèves en difficulté

- Rassembler des questions et des données factuelles et cognitives.
- Organiser les groupes afin de jumeler l'élève en difficulté avec d'autres ayant plus de facilité.
- S'assurer que tous/toutes les élèves complètent le questionnaire.
- Récapituler après chaque séance d'écoute.
- Surveiller l'entrée des données afin que le profil soit valable.

ALF/PDF

- Montrer et expliquer les notions musicales.
- Clarifier la terminologie qui pourrait être problématique (p. ex., tessiture, exécutant, embouchure, pavillon).
- Surveiller l'entrée des données afin que le profil soit valable.

Renforcement ou enrichissement

- Piquer la curiosité de l'élève par des questions qui exigent une certaine analyse du sujet.
- Demander à l'élève en douance de faire une recherche dans Internet au sujet de la notation

musicale utilisée dans les diverses cultures ou les diverses époques et de présenter ces informations à la classe.

- Demander aux élèves en douance de composer la dictée rythmique en respectant le niveau de difficulté établit par l'enseignant ou l'enseignante.
- Demander aux élèves de préparer la fiche d'évaluation à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- Proposer à l'élève connaissant déjà le piano d'enregistrer tout de suite deux pièces musicales et de devenir tuteur ou tutrice afin d'aider les élèves en difficulté.

B - Évaluation du rendement de l'élève

Élèves en difficulté

ALF/PDF

Renforcement ou enrichissement

Sécurité

L'enseignant ou l'enseignante veille au respect des règles de sécurité qu'ont établies le Ministère et le conseil scolaire.

Ressources

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

BERNARDEAU, Thierry, et Marcel PINEAU, *La musique*, coll. Repères pratiques, Paris, Éditions Nathan, 1995, 160 p.

CARSON TURNER, Barrie, *Le piano* (incluant un disque compact), adaptation française Françoise Rose, France, Hachette Livre/Gautier-Languereau, 1997, 45 p.

COMEAU, Gilles, *Histoire illustrée de la musique pour les jeunes musiciens* (en cinq volumes : Le Moyen Âge et la Renaissance, La période baroque, La période classique, La période romantique, Le XX^e siècle), Vanier, CFORP, 1999. *

HUOT, Cécile, *Si le piano m'était conté*, Québec, Méridien, 1994, 108 p.

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Cahier d'exercices*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 102 p. *

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Guide pédagogique*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 151 p. *

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Manuel de l'élève*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 37 p. *

MASSIN, Brigitte, et Jean MASSIN, *Histoire de la musique occidentale*, France, Les indispensables de la musique, p. 125 à 149. *

Musique et culture, *Musithèmes*, Répertoire de documents pédagogiques (ensemble de fiches analytiques, biographiques (le musicien et sa musique), historiques, techniques et pratiques; musithèmes; ouvrages pédagogiques; disques; cassettes vidéo; diapositives).

PALMER, Willard, Morton MANUS et Amanda Vick LETHCO, *Cours de base Alfred pour le piano*, États-Unis, Alfred Publishing Co., 1987, 96 p.

WAUGH, Alexander, *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée*, Paris, Librairie Gründ, 1996, 143 p. (comprend un disque compact de 70 minutes)

WHARRAM, Barbara, *Notions élémentaires de musique*, Oakville, Frederic Harris Music, 1986, 202 p.

Matériel

- système de son de qualité
- instruments
- clavier *MIDI* (idéalement un par élève; minimum un par deux élèves) - les écoles qui ne sont pas équipées devraient se procurer un certain nombre de claviers par année afin de réaliser les attentes du nouveau programme-cadre

Médias électroniques

- extraits de musique de divers genres, époques et styles
- *Les instruments de l'orchestre*, Select, coll. Classique, CC-15.112/13
- *Les instruments à vent*, TFO, BPN : 401120 (29 minutes), séries : Émissions uniques scolaires.
- *Une famille d'instruments : les cordes*, TFO, BPN : 401121 (26:11 minutes), séries : Émissions uniques scolaires.
- *Une famille d'instruments : les percussions*, TFO, BPN : 401122 (28 minutes), séries : Émissions uniques scolaires.

ACTIVITÉ 1.1 (AMU1O)

Musique : un langage universel

1. Durée

75 minutes

2. Description

Cette activité porte sur l'étude de l'environnement sonore et musical. L'élève examine certains aspects de l'acoustique et détermine les paramètres du son musical.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Analyse

Attente : AMU1O-A-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU1O-A-Proc.1 - 2

Domaine : Théorie

Attente : AMU1O-T-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU1O-T-Lang.1

4. Notes de planification

- Préparer le document d'appui de l'élève.
- Préparer une sélection d'enregistrements.
- S'assurer d'avoir une chaîne stéréo de bonne qualité.
- S'assurer d'avoir la série *Concepts musicaux, tome 1, manuel de l'élève et cahier d'exercices*.

5. Acquis préalables

- Savoir analyser et synthétiser.
- Savoir communiquer ses idées oralement et par écrit.
- Savoir prendre des notes.
- Avoir participé à une séance de remue-méninges.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Définir la musique

L'enseignant ou l'enseignante :

- organise une séance de remue-méninges et, à partir d'extraits musicaux, oriente la discussion vers les multiples définitions de la musique : art des sons, langage universel, langage expressif, création artistique.

L'élève :

- participe au remue-méninges, fait de l'écoute active et tente de définir la musique de façon globale.

Étape B : Principes acoustiques du son

L'enseignant ou l'enseignante :

- encourage l'élève à prendre des notes et explique la notion du son et des principes acoustiques.
- fait relever et analyser des sons et certains environnements sonores par des démonstrations.

L'élève :

- prend des notes, relève divers environnements sonores et en fait l'analyse.

Étape C : Paramètres du son musical

L'enseignant ou l'enseignante :

- anime une discussion au sujet des caractéristiques de l'environnement sonore et des sons musicaux en se servant de démonstrations musicales.

L'élève :

- écoute et distingue les paramètres et les caractéristiques des bruits et des sons musicaux, à partir des extraits musicaux et des effets sonores.

Étape D : Fonctions de la musique

L'enseignant ou l'enseignante :

- fait dégager la présence et l'effet de la musique dans divers secteurs d'activités humaines et dans diverses traditions, par le biais d'extraits musicaux (p. ex., marche militaire, hymne national) et de ressources visuelles variées (p. ex., photographies, œuvres d'art).

L'élève :

- relève les fonctions de la musique à diverses époques, à partir des ressources visuelles présentées, et les note dans son journal de bord.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observation et commentaires anecdotiques
- qualité des réponses

évaluation formative

- liste de vérification (organiser l'information)
- journal d'apprentissage

évaluation sommative

- démonstration des habiletés et atteinte des objectifs visés
- épreuve de fin d'unité

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

COMEAU, Gilles, *Histoire illustrée de la musique pour les jeunes musiciens* (en cinq volumes : Le Moyen Âge et la Renaissance, La période baroque, La période classique, La période romantique, Le XX^e siècle), Vanier, CFORP, 1999. *

PATENAUDE, J., *Invitation à la musique, cours secondaire* (livre du maître, manuel de l'élève, enregistrements sonores), Chambly, Les éditions Albani, 1982.

PAUL, H., L. MILOT, et L. HIRBOUR, *Initiation à la littérature musical*, (livres et disques compacts), Montréal, Les éditions Le Griffon d'argile.

WAUGH, Alexander, *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée*, Paris, Librairie Gründ, 1996, 143 p. (comprend un disque compact de 70 minutes)

Ouvrages généraux/de référence/de consultation

La petite encyclopédie de la musique, Paris, Éditions du regard, 1997.

Médias électroniques

La musique un langage universel (consulté le 21 mars 1999)

http://www.le21mars.com/m21_pages_f/teachers_guide/unit4e_f.html

Site *La Majeur* (consulté le 14 juin 1999)

<http://www.chez.com/lamajeur/index2.htm>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 1.2 (AMU1O)

Notation et interprétation

1. Durée

285 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève étudie des symboles musicaux et leur application à la lecture et à l'exécution de la musique. Cette activité s'étend sur la durée de l'unité en raison de 20 minutes d'étude par jour en salle de classe et de 30 minutes le soir, en devoirs.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attente : AMU1O-C-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU1O-C-Lang.1

Domaine : Analyse

Attente : AMU1O-A-A.4

Contenu d'apprentissage : AMU1O-A-Id.1

Domaine : Théorie

Attentes : AMU1O-T-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU1O-T-Lang.1 - 3
AMU1O-T-His.3
AMU1O-T-Tech.3

4. Notes de planification

- Préparer des exercices théoriques et des épreuves portant sur l'identification des notes.
- Préparer des appuis visuels : fonctions de la musique dans la société.
- S'assurer d'avoir un piano ou une représentation visuelle du clavier de piano.
- Préparer l'équipement technologique : système MIDI avec connexion vidéo en guise de démonstration audiovisuelle (optionnel).
- S'assurer d'avoir les manuels et les cahiers d'exercices nécessaires : *Concepts musicaux* ou *Notions élémentaires de musique*.
- S'assurer d'obtenir des cahiers et du papier à musique.

5. Acquis préalables

- Être capable de faire du calcul mental de base - addition, division, multiplication (p. ex., valeurs rythmiques, mesure).
- Connaître l'alphabet musical, la portée et les deux clés principales.
- Connaître les symboles représentatifs des valeurs rythmiques (p. ex., notes, silences).
- Connaître et savoir expliquer les paramètres du son musical dans la notation.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Notes et portée musicale

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique à l'aide du tableau ou du système MIDI la notation traditionnelle des sons et les symboles de la hauteur des sons (clé de Sol, clé de Fa) et propose une lecture collective des notes sur la portée en suivant la pulsation du métronome.

L'élève :

- participe à la lecture en chœur à l'aide du métronome, fait des exercices de répétition et d'identification des notes.

Étape B : Rythme et mesure

L'enseignant ou l'enseignante :

- révisé et montre la notation traditionnelle de la durée des sons en comptant à voix haute et en frappant les rythmes de la mesure.

L'élève :

- écrit la notation et exécute les exercices assignés en comptant à voix haute et en frappant les rythmes, tout en respectant la pulsation.

Étape C : Dynamique du son

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique la notation et le vocabulaire se rapportant aux changements dynamiques graduels ou soudains, à l'aide du piano ou du système MIDI, et rattache ces modifications musicales à l'environnement sonore de l'élève.
- encourage l'élève à faire des exercices pour intégrer ces notions.

L'élève :

- mémorise le vocabulaire se rapportant au rythme et à l'intensité, reconnaît par oreille les changements graduels et soudains de la dynamique musicale et les applique à des exercices rythmiques.

Étape D : Évolution de la notation musicale

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique l'évolution du langage et du graphisme musical, retrace les grandes périodes, fournit la documentation nécessaire à l'élève, lui permettant d'élaborer son propre système de notation, et recueille le tout.

L'élève :

- fait la lecture des notes, explique les grandes périodes de l'évolution de la notation musicale et crée un système de notation personnel qu'elle ou il remet à l'enseignant ou à l'enseignante.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- commentaires anecdotiques
- observation

évaluation formative

- vérification des devoirs, prise de notes
- questions et réponses
- démonstration des habiletés (exercices), évaluation des travaux

évaluation sommative

- barème d'évaluation (exercices)
- démonstration de l'atteinte des objectifs visés (système de notation, identification des notes)
- épreuve de fin d'activité
- épreuve de fin d'unité
- démonstration des habiletés (exercices rythmiques)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Cahier d'exercices*, t.1, Vanier, CFORP, 1991, 102 p. *

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Guide pédagogique*, t.1, Vanier, CFORP, 1991, 151 p. *

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Manuel de l'élève*, t.1, Vanier, CFORP, 1991, 37 p. *

MASSIN, Brigitte, et Jean MASSIN, *Histoire de la musique occidentale*, France, Les indispensables de la musique, p. 125 à 149. *

WHARRAM, Barbara, *Notions élémentaires de musique*, Oakville, Frederic Harris Music, 1986, 202 p.

Médias électroniques

École de musique Vincent d'Indy (consulté le 18 juin)

<http://www.psnm.qc.ca/>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

Annexe AMU10 1.2.1 : Grille d'évaluation adaptée - Épreuve diagnostique des notions théoriques

Grille d'évaluation adaptée - Épreuve diagnostique des notions théoriques

<i>Type d'évaluation : diagnostique . formative - sommative -</i>				
<i>Domaine : Théorie</i>				
<i>Attente : AMU1O-T-A.1</i>				
<i>Tâche de l'élève : Épreuve diagnostique des notions théoriques</i>				
<i>Compétences et critères</i>	<i>50 - 59 % Niveau 1</i>	<i>60 - 69 % Niveau 2</i>	<i>70 - 79 % Niveau 3</i>	<i>80 - 100 % Niveau 4</i>
<i>Connaissance et compréhension</i>				
L'élève : - démontre sa connaissance des termes relatifs à la notation - démontre sa compréhension de l'alphabet musical et des portées - démontre sa compréhension des rapports entre les symboles et leur valeur rythmique	L'élève démontre une connaissance et une compréhension limitées des termes et des portées, et du rapport entre les symboles et leur valeur rythmique	L'élève démontre une connaissance et une compréhension partielles des termes et des portées, et du rapport entre les symboles et leur valeur rythmique	L'élève démontre une connaissance et une compréhension générales des termes et des portées, et du rapport entre les symboles et leur valeur rythmique	L'élève démontre une connaissance approfondie et une compréhension subtile des termes et des portées, et du rapport entre les symboles et leur valeur rythmique
<i>Réflexion et recherche</i>				
L'élève : - fait des rapprochements entre l'alphabet et la portée musicale, entre les paramètres du son et la notation, ainsi qu'entre les symboles de notation et leur valeur	L'élève fait des rapprochements avec une efficacité limitée	L'élève fait des rapprochements avec une certaine efficacité	L'élève fait des rapprochements avec une grande efficacité	L'élève fait des rapprochements avec une très grande efficacité

<i>Communication</i>				
L'élève : - écrit et sait reconnaître les notes, leur valeur rythmique et les portées musicales - utilise le langage et les symboles musicaux	L'élève consigne les notes et les portées avec une clarté limitée et utilise le langage et les symboles musicaux avec une efficacité limitée et peu d'exactitude	L'élève consigne les notes et les portées avec une certaine clarté et utilise le langage et les symboles musicaux avec une certaine efficacité et exactitude	L'élève consigne les notes et les portées avec une grande clarté et utilise le langage et les symboles musicaux avec une grande efficacité et exactitude	L'élève consigne les notes et les portées avec une très grande clarté et utilise le langage et les symboles musicaux avec une très grande efficacité et exactitude
<i>Mise en application</i>				
L'élève : - applique ses connaissances de la notation aux contextes de la portée et de la mesure	L'élève applique ses connaissances de la notation avec une efficacité limitée	L'élève applique ses connaissances de la notation avec une certaine efficacité	L'élève applique ses connaissances de la notation avec une grande efficacité	L'élève applique ses connaissances de la notation avec une très grande efficacité
Remarque : L'élève dont le rendement est en deçà du niveau 1 (moins de 50 %) n'a pas satisfait aux attentes pour cette tâche.				

ACTIVITÉ 1.3 (AMU10)

Formation de l'oreille musicale

1. Durée

240 minutes

2. Description

Cette activité porte sur le développement de l'écoute active par le biais de séances d'écoute de musique et de dictées rythmiques qui s'étendent sur la durée de l'unité, en raison de 15 minutes par jour.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attente : AMU10-C-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU10-C-Lang.5

Domaine : Analyse

Attente : AMU10-A-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.1 - 3 - 5

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 3 - 5

4. Notes de planification

- Préparer des extraits musicaux.
- Concevoir et préparer la fiche de séance d'écoute.
- Énumérer les éléments et les principes du langage musical.
- S'assurer d'avoir un cahier et du papier à musique.
- S'assurer d'avoir une chaîne stéréo.
- S'assurer d'avoir un piano ou un autre instrument pour jouer la dictée rythmique.

5. Acquis préalables

- Savoir en quoi consiste les concepts de hauteur, de durée, d'intensité et de timbre du son musical.
- Savoir reconnaître la notation de la mesure musicale en 4/4.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Façons d'écouter la musique

L'enseignant ou l'enseignante :

- prépare l'élève aux séances d'écoute active en expliquant et en montrant les étapes initiales du processus de l'analyse critique.
- revoit les attentes se rapportant au comportement exigé en classe lors de ces séances.
- fait jouer des extraits musicaux préenregistrés et demande à l'élève de noter ses commentaires sur sa fiche d'écoute.
- mène la discussion et la mise en commun en intervenant au besoin afin de relever les éléments et les principes et de discuter de l'interaction entre ceux-ci. Cette activité est répétée à chaque unité.
- essaie de créer un climat de confiance dans la classe qui encouragera les élèves à partager leur interprétation de l'oeuvre.

Fiche d'écoute de l'élève (échantillon)

	Œuvre	Genre	Époque /Compositeur/trice	Éléments discutés	Principes discutés	Particularités de l'œuvre	Commentaires personnels
1	Casse-noisette	Ballet	Romantique/Tchaïkovsky	Timbre, mélodie	Variété, contraste	Œuvre la plus populaire du compositeur	Tradition du temps de Noël
2	Pour un instant	Chanson d'expression française	Contemporaine/Harmonium	Mélodie et paroles/rythme	Tension/résolution	Enchaînements harmoniques simples	Détails du groupe Harmonium

L'élève :

- respecte les directives, participe aux séances d'écoute, note sur la fiche «séance d'écoute» les informations pertinentes (p. ex., titre de l'œuvre, époque, compositeur/trice) et discute de l'œuvre en appliquant le processus de l'analyse critique.

Étape B : Dictée rythmique

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique la démarche concernant la première dictée, donne la dictée, demande aux élèves d'échanger les copies et procède à la correction.

L'élève :

- écrit la dictée, procède à la correction et conserve les dictées dans son cahier de notes pour évaluer son progrès.

-

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- questions et réponses (éléments du langage musical)

évaluation formative

- analyse critique (description des œuvres écoutées)

évaluation sommative

- démonstration de l'atteinte des objectifs visés (fiche de séance d'écoute)
- démonstration des habiletés (dictée)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

COMEAU, Gilles, *Histoire illustrée de la musique pour les jeunes musiciens* (en cinq volumes : Le Moyen Âge et la Renaissance, La période baroque, La période classique, La période romantique, Le XX^e siècle), Vanier, CFORP, 1999. *

PATENAUDE, J., *Invitation à la musique*, cours secondaire (livre du maître, manuel de l'élève, enregistrements sonores), Chambly, Les éditions Albani, 1982.

PAUL, H., L. MILOT et L. HIRBOUR, *Initiation à la littérature musicale*, (livres et disques compacts), Montréal, Les éditions Le Griffon d'argile.

WAUGH, Alexander, *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée*, Paris, Librairie Gründ, 1996, 143 p. (comprend un disque compact de 70 minutes)

Ouvrages généraux/de référence/de consultation

APCM, *Catalogue 1996-1997*, Ottawa, L'Association des Professionnel.le.s de la Chanson et de la Musique franco-ontarienne (gratuit).

Médias électroniques

Chez Hergé, *Site Internet dédié à la chanson d'expression française* (consulté le 18 juin 1999)
<http://www.comnet.ca/~rg/>

Partitions musicales (Site de téléchargement de partitions musicales) (consulté le 18 juin 1999)
<http://www.score-on-line.com/accueil/>

BLANCHETTE, Alain, et Henri TOURIGNY, *Sur mesure*, logiciel de formation de l'oreille musicale, Corporation Musilab inc., 1996.

9. Annexe

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 1.4 (AMU1O)

Composition rythmique

1. Durée

120 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève applique les étapes du processus créateur en écrivant une composition rythmique de 16 mesures à 3 voix. L'élève exécute son oeuvre devant la classe avec l'aide de deux autres élèves.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attente : AMU1O-C-A.4

Contenus d'apprentissage : AMU1O-C-Exp.1 - 3

Domaine : Analyse

Attente : AMU1O-A-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU1O-A-Proc.2

Domaine : Théorie

Attente : AMU1O-T-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU1O-T-Lang.1 - 3

4. Notes de planification

- S'assurer d'avoir du papier à musique.
- S'assurer d'avoir un métronome.
- S'assurer d'avoir des instruments à percussion simples (p. ex., tambourin, maracas, claves, caisse claire, grosse caisse).
- Photocopier une composition rythmique composée par des élèves d'une année précédente et la distribuer à titre d'exemple.
- Préparer et photocopier le document d'appui *processus de création* et préparer la fiche d'évaluation (composition).
- Énumérer les conventions de présentation et d'exécution devant un groupe.

5. Acquis préalables

- Connaître et pouvoir expliquer les paramètres du son musical.
- Savoir écrire la notation rythmique simple à l'intérieur de la mesure 4/4.
- Savoir lire, compter et frapper la notation rythmique simple à partir d'une partition.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Processus créateur

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique le processus de création et remet la documentation d'appui.

L'élève :

- fait de l'écoute active et prend des notes.

Étape B : Composition rythmique

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique, par le biais d'extraits musicaux ou d'exercices de composition, ce qu'est la composition rythmique ainsi que les principes d'unité et de variété qui la régissent.
- présente et explique la grille d'évaluation, invite les élèves à se regrouper et appuie chaque groupe dans la création d'une composition rythmique à trois parties.
- recueille la partition créée aux fins d'évaluation sommative et invite le groupe à l'ajuster à la suite des commentaires apportés, au besoin.

L'élève :

- fait de l'écoute active, annote la grille d'évaluation aux fins de consultation, se joint à un groupe, crée la composition rythmique, remet la partition créée et l'ajuste à la suite des commentaires de l'enseignant ou de l'enseignante.

Étape C : Convention de présentation et d'exécution devant un groupe

L'enseignant ou l'enseignante :

- montre la façon de se présenter et d'exécuter la composition devant la classe.
- invite les groupes à discuter de la démarche et des façons à mettre en oeuvre la composition pour répondre à leurs besoins.

L'élève :

- observe la démonstration, discute de la démarche avec ses collègues et arrive à un consensus se rapportant à la façon de procéder durant l'exécution de la composition.

Étape D : Exécution et évaluation

L'enseignant ou l'enseignante :

- détermine l'ordre des présentations, distribue les grilles d'évaluation et fait un rappel au sujet de la signification des critères et du barème de notes (p. ex., valeur rythmique, jeu).
- prend en considération l'évaluation de la classe dans l'évaluation finale de l'élève.

L'élève :

- exécute la composition, écoute la performance de chaque groupe, fait l'analyse critique de l'exécution, complète et remet la grille d'évaluation.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation formative

- démonstration des habiletés (corriger les partitions avant l'exécution)
- barème d'évaluation (évaluation par les pairs de l'exécution de la composition)

évaluation sommative

- démonstration de l'atteinte des objectifs visés se rapportant aux éléments et aux principes ciblés (exécution de la composition et partition ajustée)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

Le curriculum de l'Ontario 9^e et 10^e année - Éducation artistique, Toronto, 1999, p. 62.

Médias électroniques

Ateliers de création musicale (consulté le 8 mai 1999)

<http://perso.wanadoo.fr/creatmusic/accueil.htm>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 1.5 (AMU1O)

Initiation au clavier du piano

1. Durée

120 minutes

2. Description

Cette activité initie l'élève aux techniques de base du clavier, à la position d'exécution et à la lecture du doigté et des notes. L'élève exécute une mélodie simple avec la main droite et avec la main gauche.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attente : AMU1O-C-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU1O-C-Hab.4

Domaine : Théorie

Attente : AMU1O-T-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU1O-T-Lang.3

4. Notes de planification

- S'assurer d'avoir accès au laboratoire de claviers : un clavier par élève.
- S'assurer d'avoir un manuel de piano de niveau débutant (voir Ressources : livre de leçons 1).

5. Acquis préalables

- Être capable de lire en clé Sol et en clé de Fa.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Utilisation du piano au laboratoire de claviers

L'enseignant ou l'enseignante :

- précise les règlements et les procédures se rapportant à l'utilisation du laboratoire de claviers, montre certains exercices et dirige l'exécution de groupe en s'attardant au maintien de la pulsation, de la précision des notes et du doigté.

L'élève :

- apprend les règlements du laboratoire de claviers, respecte les procédures et exécute les exercices.

Étape B : Première exécution au piano

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique et montre la posture au piano, les sons du piano, la disposition des notes sur le clavier et les chiffres correspondants à chaque doigt.

L'élève :

- suit les directives et exécute une mélodie simple au clavier.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- questions et réponses (connaissances et savoir-faire se rapportant à la technologie du clavier électronique et ses périphériques)
- observation (manipulation de l'équipement)

évaluation formative

- commentaires anecdotiques et liste de vérification (démarche et comportement de l'élève dans le laboratoire de claviers)

évaluation sommative

- démonstration de l'atteinte des objectifs visés (notes, doigté, rythme d'une mélodie simple au clavier)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

PALMER, Willard, Morton MANUS et Amanda Vick LETHCO, *Cours de base Alfred pour le piano*; États-Unis, Alfred Publishing Co., Inc., 1987, 96 p.

Médias électroniques

Cours de piano gratuits sur Internet (consulté le 24 mars 1999)

<http://www.primenet.com/~hawaii/>

Liens aux sites de divers fabricants (consulté le 24 mars 1999)

<http://www.hnet.net/~pianotec/linksto.htm>

Le monde du piano (consulté le 24 mars 1999)

<http://www.pianoworld.com>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 1.6 (AMU1O)

Écoute active

1. Durée

120 minutes

2. Description

Cette activité porte sur l'étude et la reconnaissance des instruments de l'orchestre selon leur timbre, leurs fonctions et leurs exigences particulières. De plus, l'élève prend connaissance de ses goûts personnels et s'apprête à faire un choix éclairé de l'instrument qu'elle ou il jouera.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Analyse

Attente : AMU1O-A-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU1O-A-Proc.5

Domaine : Théorie

Attente : AMU1O-T-A.2

Contenu d'apprentissage : AMU1O-T-His.2

4. Notes de planification

- S'assurer d'utiliser l'enregistrement *Les instruments de l'orchestre - Yehudi Menuhin*.
- Préparer une copie du texte de l'enregistrement.
- Préparer un questionnaire à répondre pendant l'écoute de l'enregistrement.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Analyse critique - *Les instruments de l'orchestre de Yehudi Menuhin*

L'enseignant ou l'enseignante :

- présente les instruments de l'orchestre en montrant l'instrument de façon visuelle et en exécutant un extrait musical à l'aide de l'instrument et à l'aide d'un enregistrement sonore provenant de *Les instruments de l'orchestre* de Yehudi Menuhin.

- fournit les informations nécessaires au sujet des exigences et du rôle de chaque instrument, des origines et de l'évolution, de la méthode de production de son, des exigences particulières de chaque instrument et d'un extrait d'orchestre interprété par un/e professionnel/le.
- demande aux élèves de compléter le questionnaire prévu et s'assure que chaque élève a inscrit les informations pertinentes avant de passer à l'instrument suivant. Les instruments sont présentés selon les familles d'instruments de l'orchestre et selon l'ordre trouvé dans la partition du/de la chef d'orchestre. Si l'enseignant ou l'enseignante n'est pas à l'aise de jouer chacun des instruments, il ou elle peut avoir recours aux vidéos (voir Ressources).

L'élève :

- fait de l'écoute active, se familiarise avec les instruments, complète le questionnaire, révisé sa copie lors de la mise en commun et s'assure d'avoir toutes les informations pertinentes.
- tient compte des exigences particulières de chaque instrument et considère ses aptitudes personnelles ainsi que son affinité concernant la qualité sonore afin de faire un choix éclairé de l'instrument.

Étape B : Épreuve de fin d'unité

L'enseignant ou l'enseignante :

- administre, à l'aide d'extraits musicaux préenregistrés, l'épreuve de fin d'unité portant sur les familles d'instruments et la reconnaissance auditive des différents timbres. L'épreuve comprend des sections écrite et auditive.

L'élève :

- complète l'épreuve de fin d'unité.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation formative

- démonstration des habiletés (questionnaire sur les instruments)

évaluation sommative

- démonstration de l'atteinte des objectifs visés (épreuve de fin d'unité)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

CARSON TURNER, Barrie, *Le piano* (incluant un disque compact), adaptation française
 Françoise Rose, France, Hachette Livre/Gautier-Languereau, 1997, 45 p.
 HUOT, Cécile, *Si le piano m'était conté*, Québec, Méridien, 1994, 108 p.

Médias électroniques

MENUHIN, Yehudi, *Les instruments de l'orchestre*, Select, coll. Classique, CC-15.112/13

Les instruments à vent, TFO, BPN : 401120 (29 minutes), séries : Émissions uniques scolaires.

Une famille d'instruments : les cordes, TFO, BPN : 401121 (26:11 minutes), séries : Émissions uniques scolaires.

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 1.7 (AMU1O)

Profil personnel du musicien et de la musicienne

1. Durée

120 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève fait l'essai d'au moins un instrument par famille et tente de produire un son. Elle ou il examine ses aptitudes et ses habiletés à l'aide des résultats du test *Seashore*.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Analyse

Attente : AMU1O-A-A.3

Contenu d'apprentissage : AMU1O-A-Fon.1

4. Notes de planification

- S'assurer de faire une épreuve formative des aptitudes naturelles de l'élève en musique (p. ex., test, *Seashore*).
- Préparer le gabarit du profil personnel du musicien et de la musicienne.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Aptitudes naturelles en musique

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique et donne le questionnaire, le recueille et le corrige à l'aide de la machine Scantron.

L'élève :

- fait de l'écoute active, inscrit ses réponses sur le formulaire Scantron et synthétise ses résultats en fonction de son choix d'instrument.

Étape B : Démonstration et expérimentation

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique et montre la technique de production de son concernant les instruments à vent et les percussions, prépare les becs d'instruments, décrit les soins d'hygiène à respecter et demande à l'élève d'essayer de produire un son.

L'élève :

- écoute attentivement les explications, applique la technique de production de son avec le bec de l'instrument à vent ou avec un instrument à percussion et s'autoévalue.

Étape C : Profil personnel et choix d'instrument

L'enseignant ou l'enseignante :

- distribue les formulaires sur les traits et les caractéristiques de l'élève, relevés dans le profil personnel (habileté de lecture musicale, oreille musicale, rythme, traits physiques), demande à l'élève de le compléter, de faire l'essai d'instruments en fonction de son résultat et guide l'élève dans le choix de son instrument.

L'élève :

- complète le formulaire, fait l'essai des instruments en établissant un lien entre les résultats obtenus et les exigences particulières des instruments étudiés à l'activité 1.5.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation formative

- autoévaluation lors de l'essai de l'instrument (p. ex., facile, moyen, difficile)
- commentaires anecdotiques

évaluation sommative

- autoévaluation
- évaluation des données du profil musical de l'élève par l'enseignant ou l'enseignante
- évaluation sommative afin d'aider dans le choix et dans l'assignation des instruments

8. Ressources

(Comme cette activité ne mentionne aucune ressource particulière, l'enseignant ou l'enseignante peut se reporter aux ressources paraissant dans l'aperçu global du cours et de l'unité ou ajouter les ouvrages et moyens jugés pertinents.)

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 1.8 (AMU1O)

Instrument : responsabilités

1. Durée

120 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève apprend les techniques de montage, de démontage, de soin et d'entretien de l'instrument. L'enseignant ou l'enseignante assigne les instruments, les manuels et ramasse les contrats signés.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attente : AMU1O-C-A.2

Contenu d'apprentissage : AMU1O-C-Hab.1

4. Notes de planification

- Faire l'inventaire des instruments.
- Assigner les instruments et remettre un contrat aux élèves.
- Distribuer les manuels de méthode instrumentale (p. ex., *L'orchestre à vent moderne, Technique d'aujourd'hui*).

5. Acquis préalables

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Choix de l'instrument

L'enseignant ou l'enseignante :

- demande à l'élève de commenter ses deux choix d'instrument par un texte écrit et explique que l'assignation de l'instrument est faite en fonction du choix de l'élève, de la disponibilité de l'instrument et de l'équilibre dans le groupe.
- assigne les instruments et offre des conseils aux élèves indécis.

L'élève :

- rencontre l'enseignant ou l'enseignante et choisit son instrument en fonction de son profil personnel de musicien ou de musicienne.

Étape B : Responsabilités concernant l'instrument

L'enseignant ou l'enseignante :

- assigne les instruments et les manuels, explique les procédures de sortie et d'entreposage des instruments, énumère les règles d'hygiène et d'entretien des instruments.

L'élève :

- fait signer le contrat de location par ses parents, prend conscience de sa responsabilité en cas de perte ou de dommage et des coûts engendrés par l'achat du matériel nécessaire au fonctionnement de l'instrument (p. ex., anches, lubrifiant).

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation formative

- commentaires anecdotiques relatifs au comportement et à l'application des directives
- liste de vérification se rapportant au respect des procédures

évaluation sommative

- évaluation du processus du profil personnel de l'élève (p. ex., entrées complétées, informations valables)
- démonstration de l'atteinte des objectifs visés (p. ex., montage, entretien quotidien)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Ouvrages généraux/de référence/de consultation

GIRARD, Luc, *Le guide du directeur musical*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1976, 372 p.

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

Activité 1.9 (AMU10)

Tâche d'évaluation sommative Langage musical

1. Durée

(On doit répartir la durée de la tâche sommative sur les tranches de temps allouées aux activités.)

95 minutes

2. Description

L'élève procède à l'épreuve sommative écrite et pratique de fin d'unité regroupant les connaissances et habiletés acquises du langage musical et des techniques de base inhérentes à l'exécution sur son instrument. Cette tâche d'évaluation sommative survient à la suite de l'activité 1.8.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2 - 4

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 5
AMU10-C-Hab.1 - 4
AMU10-C-Exp.1 - 3

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.1 - 3 - 4

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.1 - 2 - 3
AMU10-A-Fon.1

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 3
AMU10-T-His.2

4. Notes de planification

- Utiliser le cahier de l'élève à titre d'exemple du genre de questions à poser (objectives, à réponses courtes, à développement) et de directives à donner pour concevoir l'épreuve de fin d'unité (pratique et écrite).
- Afficher la grille d'évaluation adaptée du rendement résumant l'épreuve pratique et écrite.
- Photocopier l'étape 1 (exercice de composition à faire en devoir) et la distribuer aux élèves la veille de l'épreuve de fin d'unité.
- Réserver le matériel et les équipements pertinents en vue des étapes ultérieures de la tâche d'évaluation sommative :
 - réserver les instruments des élèves pour la répétition des exercices de composition à la maison, et distribuer du papier à musique : portées ou manuscrit
 - se procurer une caméra vidéo et une cassette
 - préparer une trame sonore comprenant trois extraits typiques à tirer des oeuvres de répertoire à l'étude (voir Ressources et question à réponses courtes numéro 3 du cahier de l'élève).
- Établir un horaire pour l'épreuve pratique (démonstration de l'exécution technique/interprétation) à raison de deux minutes par élève lors de l'épreuve écrite.

5. Déroulement

- Présenter à l'élève la tâche d'évaluation : épreuve pratique (exercice de composition et démonstration de l'habileté technique/interprétation) et épreuve écrite (questions objectives, à réponses courtes, à développement).
- Dire les attentes et les contenus d'apprentissage propres à cette tâche et faire le lien avec les activités précédentes en utilisant la grille d'évaluation adaptée.
- Dire les critères sur lesquels reposera l'évaluation sommative et décrire les habiletés que l'élève doit manifester dans l'accomplissement de la tâche d'évaluation. L'élève doit pouvoir :
 - appliquer les connaissances fondamentales du langage de la musique
 - notation, mesure, portée, graphisme
 - montrer une maîtrise des techniques de base essentielles au jeu de son instrument
 - cinq aspects essentiels (posture, embouchure, respiration, articulation, technique/interprétation)
 - habiletés d'improvisation : quatrième version du travail de composition (cet aspect de l'évaluation est facultatif)
 - différencier les éléments du langage musical
 - distinguer les instruments à leur timbre ou à leur hauteur
 - expliquer le rapport entre les compétences ou aptitudes développées en musique et le monde du travail
 - situer dans le continuum historique l'invention et l'évolution de son instrument de musique
 - communiquer selon les critères de qualité de la langue suivants :
 - cohérence des phrases et ordre logique des énoncés
 - terminologie technique appropriée

- respect de l'orthographe et de la grammaire.
- Expliquer que l'étape 1 est réalisée en devoir et que les étapes 2 et 3 sont réalisées simultanément en classe lors de l'épreuve selon l'horaire préétabli.
- Utiliser la grille d'évaluation adaptée du rendement pour noter l'épreuve pratique et écrite.

6. Ressources

Ouvrages généraux/de référence/de consultation

POGUE, David, et Scott PECK, *La musique classique pour les nuls* (incluant 9 extraits musicaux sur disque compact), Paris, Sybex, 1998, 360 p.

WAUGH, Alexander, *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée* (incluant 21 extraits musicaux sur disque compact), Paris, Gründ, 1996, 143 p.

7. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

Annexe AMU10 1.9.1 : Grille d'évaluation adaptée - Langage de la musique

Annexe AMU10 1.9.2 : Cahier de l'élève - Langage de la musique

Annexe AMU10 1.9.3 : Portée musicale - Exercice de composition

Grille d'évaluation adaptée - Langage musical

Annexe AMU1O 1.9.1

<i>Type d'évaluation : diagnostique - formative - sommative .</i>				
<i>Compétences et critères</i>	<i>50 - 59 % Niveau 1</i>	<i>60 - 69 % Niveau 2</i>	<i>70 - 79 % Niveau 3</i>	<i>80 - 100 % Niveau 4</i>
<i>Connaissance et compréhension</i>				
L'élève : - démontre sa connaissance des faits historiques et des termes techniques concernant son instrument - démontre sa compréhension des concepts de la notation et des éléments du langage musical ainsi que de leurs rapports	L'élève démontre une connaissance limitée des faits historiques et des termes techniques ainsi qu' une compréhension limitée des concepts et de leurs rapports	L'élève démontre une connaissance partielle des faits historiques et des termes techniques ainsi qu' une compréhension partielle des concepts et de leurs rapports	L'élève démontre une connaissance générale des faits historiques et des termes techniques ainsi qu' une compréhension générale des concepts et de leurs rapports	L'élève démontre une connaissance approfondie des faits historiques et des termes techniques ainsi qu' une compréhension subtile des concepts et de leurs rapports
<i>Réflexion et recherche</i>				
L'élève : - associe ses connaissances à l'exécution et explique ses connaissances du langage musical - utilise ses habiletés en pensée créative dans le travail de composition - fait des rapprochements entre les compétences et aptitudes musicales et le monde du travail	L'élève associe et explique avec peu de clarté et une efficacité limitée , utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec une efficacité limitée	L'élève associe et explique avec une certaine clarté et efficacité , utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec une certaine efficacité	L'élève associe et explique avec une grande clarté et efficacité , utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec une grande efficacité	L'élève associe et explique avec une très grande clarté et efficacité , utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec une très grande efficacité

<i>Communication</i>				
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communique par écrit selon des critères pré-établis de qualité de la langue - utilise le langage et les symboles musicaux (lecture, écriture, composition) - utilise le langage musical pour interpréter sa composition sur son instrument 	<p>L'élève communique par écrit avec une clarté limitée, utilise le langage et les symboles avec une efficacité limitée et peu d'exactitude et démontre une compétence limitée dans l'interprétation de sa composition</p>	<p>L'élève communique avec une certaine clarté, utilise le langage et les symboles avec une certaine efficacité et exactitude et démontre une certaine compétence dans l'interprétation de sa composition</p>	<p>L'élève communique avec une grande clarté, utilise le langage et les symboles avec une grande efficacité et exactitude et démontre une grande compétence dans l'interprétation de sa composition</p>	<p>L'élève communique avec une très grande clarté, utilise le langage et les symboles avec une très grande efficacité et exactitude et démontre une très grande compétence dans l'interprétation de sa composition</p>
<i>Mise en application</i>				
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - applique des connaissances du langage musical et des aspects se rapportant à l'exécution technique/interprétation à des contextes familiers - applique les étapes de l'expérimentation et de la production du processus de création 	<p>L'élève applique des connaissances du langage et des aspects liés à l'exécution et applique le processus de création avec une efficacité limitée</p>	<p>L'élève applique des connaissances du langage et des aspects liés à l'exécution et applique le processus de création avec une certaine efficacité</p>	<p>L'élève applique des connaissances du langage et des aspects liés à l'exécution et applique le processus de création avec une grande efficacité</p>	<p>L'élève applique des connaissances du langage et des aspects liés à l'exécution et applique le processus de création avec une très grande efficacité et avec assurance</p>
<p>Remarque : L'élève dont le rendement est en deçà du niveau 1 (moins de 50 %) n'a pas satisfait aux attentes pour cette tâche.</p>				

Langage de la musique

Étape 1 : Démonstration (exercice de composition)**Activité :** Individuelle - devoir**Durée :** Temps du devoir (20 minutes)

- Sers-toi de tes connaissances en composition pour créer trois versions de la portée musicale ci-dessous, ce soir à la maison.
- Sur le papier à musique distribué et en partant de la portée musicale ci-dessous :
 - compose trois versions mélodiques :
 - en te servant des rythmes donnés
 - en utilisant les cinq premières notes apprises sur ton instrument
 - en te servant du terme italien pour indiquer le tempo
 - en utilisant des abréviations pour indiquer les nuances (niveaux dynamiques) à suivre



- en indiquant les phrasés et les respirations
- en indiquant l'articulation avec un accent,
N. B. Ne pas répéter une note de façon consécutive, et s'assurer que les cinq notes figurent dans la composition mélodique.
- Écris les trois versions sur le papier à musique selon les conventions graphiques d'usage.

Étape 2 : Démonstration (exécution technique /interprétation)**Activité :** Individuelle**Durée :** 2 minutes

- Choisis en fonction de ton goût la meilleure des 3 versions mélodiques et exécute-la devant ton enseignant ou ton enseignante selon l'horaire préétabli.
- Si tu le désires, tu pourras, avec l'approbation de ton enseignant ou enseignante, improviser une quatrième version.
- Ta démonstration sera enregistrée sur bande vidéo.
- Remets ton devoir de composition aux fins d'évaluation sommative.

Étape 3 : Épreuve écrite**Activité : Individuelle****Durée : 60 minutes*****Questions objectives***

Encerle VRAI ou FAUX et justifie ton choix dans le cas d'une réponse F.

1. La trompette est un instrument de la famille des cuivres. V F

2. Le saxophone est un instrument de la famille des cuivres. V F

3. Le tuba est l'instrument le plus grave de la famille des cuivres. V F

4. La contrebasse est l'instrument le plus grave de la famille des vents. V F

5. Tous les instruments de la famille des percussions se jouent avec les mêmes baguettes.

V F

6. Tous les saxophones se jouent avec une anche simple. V F

7. Le baryton et l'euphonium sont des instruments de basse de la famille des cuivres.

V F

8. Le violon est un instrument soprano de la famille des cordes. V F

9. La flûte se joue avec une anche. V F

10. Le cor est un instrument de la famille des cuivres. V F

Questions à choix multiples

1. Encerle les instruments qui correspondent à une voix de soprano :

clarinette, cor, trompette, timbale, piccolo, violoncelle

2. Encerle les instruments qui correspondent à la famille des cuivres :

saxophone ténor, trompette, alto, euphonium, trombone, flûte traversière, cornet

Questions à réponses courtes

1. Remplis le tableau en écrivant les noms de tous les instruments des différentes familles (différents timbres) et voix (hauteurs).

	Cuivre	Bois	Corde	Percussion
Soprano				sons déterminés
Alto				
Ténor				sons indéterminés
Baryton				
Basse				

2. Explique, à l'aide de phrases complètes, les fonctions habituelles (mélodie, harmonie, accompagnement) de chaque voix :

Soprano :

Alto :

Ténor :

Baryton :

Basse :

3. Remplis le tableau ci-dessous en nommant l'instrument qui permet de jouer la mélodie, l'instrument qui permet de jouer l'harmonie et l'instrument qui sert à l'accompagnement dans chacun des extraits musicaux présentés.

Instrument	Extrait 1	Extrait 2	Extrait 3
mélodie			
harmonie			
accompagnement			

4. Définis avec des phrases complètes le mot *intensité* (paramètre du son).

5. À l'aide de cinq ou six phrases complètes, situe dans un contexte historique l'invention et l'évolution de ton instrument de musique.

Questions d'association

1. Associe les symboles de la **Colonne A** à l'expression appropriée de la **Colonne B**.
 - a) Transcris les chiffres de la **Colonne A** sur les tirets de la **Colonne B**.
 - b) Certaines expressions de la colonne de droite ne s'associent pas aux symboles de la **Colonne A**.

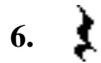
Colonne A



2. *p*

3. #

4. *Allegro*



Colonne B

_____ quart de soupir

_____ dièse

_____ clé de fa

_____ soupir

_____ demi-pause

_____ liaison

_____ clé de sol

_____ chiffres indicateurs de mesure

_____ pause

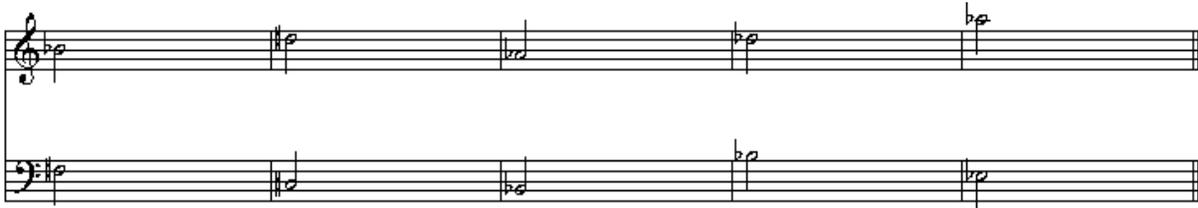
_____ piano - doux

_____ vite et joyeux

_____ lentement

_____ barre de mesure

2. Ajoute à chaque mesure une autre blanche qui aura le même son, c'est-à-dire son *équivalent enharmonique*.



3. Écris (dans l'ordre présenté) les notes ci-dessous sur la portée :

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| a) fa dans l'interligne clé de sol | f) sol sur la ligne clé de fa |
| b) mi sur la ligne clé de sol | g) do central clé de fa |
| c) ré sur la ligne clé de sol | h) la dans l'interligne clé de fa |
| d) la sur la ligne clé de sol | i) si dans l'interligne clé de fa |
| e) sol dans l'interligne clé de sol | j) do dans l'interligne clé de fa |



4. En te fiant à l'extrait mélodique ci-dessous, encercle et identifie (par la lettre appropriée) les notions musicales suivantes :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| a) Indication de 4 temps par mesure | g) Indication du tempo |
| b) Symbole qui indique de répéter | h) Coulé |
| c) Clé de sol | i) Symbole qui indique de jouer doucement |
| d) Note qui vaut trois temps | j) Symbole qui indique de jouer «fort» |
| e) Regroupement de deux croches | k) Symbole qui signifie un phrasé |
| f) Soupir ou «silence d'un temps» | |

Moderato

5. Nomme les symboles (notes et silences) ci-dessous et donne la valeur relative de chacun.

a)		=	_____	e)		=	_____
b)		=	_____	f)		=	_____
c)		=	_____	g)		=	_____
d)		=	_____	h)		=	_____

6. Écris l'information manquante sur les tirets.

a)		=	_____	g)		=	_____	
b)		=	_____	h)		=	_____	
c)		=	_____	i)		=	_____	
d)		=	_____	j)		=	_____	
e)		=	_____	k)		=	_____	
f)		=	_____	k)		=	_____	

Questions à développement

- Réponds à chaque question dans un paragraphe de huit à dix lignes.
 - Attention aux critères de qualité de la langue suivants : structure cohérente des phrases, ordre logique des idées, terminologie technique appropriée, orthographe et grammaire.
1. Explique en détail le mode d'emploi de ton instrument.
Intègre à ta réponse les cinq aspects essentiels à l'exécution.
 2. Pourquoi diffuse-t-on de la musique d'ambiance dans une épicerie, dans une clinique ou dans un ascenseur?
Explique la raison d'être de ce type de musique.
 3. Sélectionne **un des emplois ou une des carrières** ci-dessous et trouve les liens possibles avec les compétences ou aptitudes développées dans un cours de musique.

Dessinateur ou dessinatrice d'animation

Moniteur ou monitrice de conditionnement physique

Acteur ou actrice

Technicien ou technicienne d'effets spéciaux

Moniteur ou monitrice des camps de jour pour enfants

Auxiliaire aux soins des enfants en difficulté d'apprentissage

Chorégraphe

Thérapeute

Entraîneur ou entraîneuse

Clown

Enseignant ou enseignante à la maternelle

APERÇU GLOBAL DE L'UNITÉ 2 (AMU10)

Techniques et conventions

Description

Cette unité présente les fondements de la technique instrumentale. L'élève apprend les comportements du jeu d'ensemble et la gestuelle du/de la chef d'orchestre. L'élève joue ses premières notes sur l'instrument, explore les aspects mécaniques de l'exécution et s'initie à l'entretien et au soin de son instrument. Elle ou il assume la responsabilité de son instrument et s'engage à une routine de répétition quotidienne en remplissant une fiche de répétition.

Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMUIO-C-A.1 - 2 - 3

Contenus d'apprentissage : AMUIO-C-Lang.1 - 5
AMU10-C-Hab.1 - 2 - 3 - 4 - 5

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.1 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.4 - 5
AMU10-A-Fon.2 - 4

Domaine : Théorie

Attente : AMU10-T-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 3 - 4

Titres des activités

Activité 2.1 : Fondements techniques

Activité 2.2 : Premiers sons

Activité 2.3 : Conventions du jeu d'ensemble

Activité 2.4 : Mesure musicale

Activité 2.5 : Formation à l'oreille

Activité 2.6 : Technique du clavier

Acquis préalables

- Savoir lire et écrire des notes en clé de Sol et en clé de Fa.
- Être capable de maintenir un tempo relativement constant lors de l'interprétation d'une mesure.

- Connaître et appliquer les valeurs rythmiques dans la mesure (notes et silences).
- Avoir signé le contrat d'emprunt d'instrument.
- Connaître la démarche lors des dictées rythmiques.
- Connaître les éléments du langage musical et les paramètres du son.
- Connaître la démarche de l'entrée et de la sortie des instruments ainsi que les notions de sécurité.

Sommaire des notes de planification

L'enseignant ou l'enseignante doit :

- vérifier l'état des anches, des colophanes, des lubrifiants, des fournitures pour nettoyer les instruments, des instruments eux-mêmes (mise au point) et du métronome.
- s'assurer d'avoir un manuel de technique instrumentale pour chaque élève (p. ex., *L'orchestre à vent moderne*).
- vérifier l'équipement vidéo et préparer les enregistrements selon l'instrument.
- préparer l'enseignement en équipe dans une classe d'instrumentation mixte (harmonie ou orchestre).
- préparer du travail théorique pour occuper un groupe pendant qu'il ou elle travaille avec l'autre.
- repérer des documents d'appui sur les aspects fondamentaux de la technique instrumentale.
- préparer la lettre aux parents au sujet du travail de répétition à la maison.
- mettre à jour le fichier électronique (base de données) de l'inventaire des instruments selon l'assignation.
- reproduire la fiche de répétition de l'élève.
- reproduire le document *Répéter de façon efficace*.
- se référer aux documents d'appui portant sur l'entretien de l'instrument.
- faire une fiche d'évaluation sommative avec critères.

Liens

Français

- Utiliser le vocabulaire lié à la nomenclature des pièces et des parties de l'instrument ainsi que le vocabulaire technique (p. ex., prise, posture, respiration, coup d'archet, pointe, talon).
- Savoir utiliser la terminologie liée à l'exécution.
- Utiliser la terminologie rattachée à la gestuelle du/de la chef d'orchestre (p. ex., temps frappé, temps levé, ictus).
- Orthographier correctement les termes liés à la mesure (p. ex., chiffres indicateurs, pulsation).
- Utiliser la terminologie de la théorie musicale.
- Lier la présentation orale de l'élève au français.

Autres disciplines

- Lier le contrôle de la respiration à la technique respiratoire du Yoga et l'habileté kinesthésique aux mécanismes du mouvement (p. ex., mécanisme de levier utilisé dans les clés).
- Lier la science physique à l'acoustique musicale.
- Faire appel aux sciences du corps humain pour expliquer différents concepts liés à l'exécution musicale (p. ex., pulsation interne, battement du cœur).
- Lier les concepts de fractions, de proportions et de subdivision en musique aux mathématiques.
- Lier les concepts de la mesure et de genre (p. ex., 3/4 : valse, menuet, 2/4, 6/8, 2/2 : marche) à des époques historiques.
- Lier à l'orthophonie.
- Lier le «monologue» de l'élève à l'art dramatique.

Animation culturelle

- Choisir parmi un répertoire folklorique canadien français (p. ex., *Au clair de la lune*).
- Montrer comment le/la chef d'orchestre agit comme promoteur de la culture.
- Énumérer des pianistes francophones qui connaissent un succès en musique et en composition (p. ex., André Gagnon, Marc Landry, Louis Lortie).
- Sensibiliser l'élève aux concerts francophones et aux activités communautaires francophones liées à la présentation de spectacles et de récitals.

Technologie

- Utiliser la technologie vidéo.
- Préparer des extraits d'enregistrements sonores.
- Utiliser le métronome et tout instrument marquant le temps.
- Utiliser les séquenceurs MIDI (*click track*).
- Utiliser l'enregistrement numérique par rapport à analogique.
- Utiliser l'enregistrement vidéo afin que l'élève puisse autoévaluer sa technique et sa performance en général et partager son expérience avec les membres de sa famille.

Perspectives d'emploi

- Lier au métier de musicien et de musicienne d'orchestre symphonique ou autonome (p. ex., studio, spectacle, orchestres de danse), de l'enseignant ou de l'enseignante.
- Créer un lien entre les métiers et les professions de la fabrication, de l'entretien et de la réparation des instruments de musique.
- Déterminer en quoi consiste la carrière d'un/e chef d'orchestre.
- Lier à la profession de chef d'orchestre.
- Lier à des carrières en composition et en techniques d'enregistrement dans le secteur des annonces publicitaires (piano électronique, studio MIDI).
- Lier à la carrière de soliste.

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante utilise les stratégies suivantes :

- système de pairage (p. ex., élèves en difficulté avec élèves forts);
- conférence et mémorisation (p. ex., interprétation et apprentissage de la charte des doigtés et démonstrations au piano);
- activité dirigée en lecture (p. ex., interprétation des exercices techniques);
- calcul mental et visualisation (p. ex., formation à l'oreille : jouer les dictées rythmiques au piano, au son du métronome);
- jeu de rôle (élèves pratiquant les gestes du/de la chef d'orchestre - battue de la mesure musicale 2/4, 3/4, etc.);
- devoirs (p. ex., lecture et étude de documents d'appui);
- enquête, recherche (p. ex., recherche dans Internet pour trouver des sites se rapportant à la technique instrumentale comme www.basson.com);
- écrire afin d'apprendre (p. ex., compte rendu à la suite du visionnement de vidéos divers);
- répétition et générale ainsi que des explications orales (p. ex., exécution instrumentale en groupe, par section et seul/e, exécution au clavier, utilisation du didacticiel et formation de l'oreille musicale);
- écoute dirigée (p. ex., musique enregistrée);
- tour de table (p. ex., vérification de l'atteinte des objectifs visés - note juste);
- centres d'apprentissage et enseignement en équipe (p. ex., enseignement de l'activité «fondements techniques»).

Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante emploie différentes stratégies d'évaluation :

évaluation diagnostique

- observation

évaluation formative

- explications orales (p. ex., correction immédiate des difficultés relevées lorsque l'élève joue)
- devoirs (p. ex., écoute et interventions auprès de l'élève qui exécute le devoir quotidien, au besoin)
- attribution de notes de parcours et de commentaires positifs de renforcement
- évaluation du compte rendu se rapportant au vidéo
- liste de vérification (p. ex., compléter la grille d'observation adaptée)
- portfolio audio de l'élève (p. ex., l'élève enregistre son exécution lors de sa séance de répétition individuelle à la maison)
- questions et réponses (p. ex., vérification de la technique d'exécution, de la théorie, de l'analyse)
- autoévaluation (p. ex., l'élève porte un jugement sur l'enregistrement de son exécution seul/e à la maison)

évaluation sommative

- épreuve théorique de fin d'unité (p. ex., compléter et remettre la fiche d'évaluation avec critères)
- commentaires anecdotiques (p. ex., comportement musical lors du déroulement des activités)
- journal (p. ex., vérification des entrées dans le journal d'apprentissage)
- démonstration de l'atteinte des objectifs visés (p. ex., compléter la fiche d'évaluation avec critères lors de l'épreuve d'exécution)

Mesures d'adaptation pour répondre aux besoins de l'élève

A - Déroulement de l'activité

Élèves en difficulté

- Favoriser le genre d'activité pratique et accessible aux élèves en difficulté.
- Présenter un rapport vidéo de façon verbale ou en dyades.
- Vérifier régulièrement le cheminement de l'élève.
- Aider l'élève dans la planification à court terme.
- Assurer un suivi à la maison et profiter des ressources disponibles pour aider l'élève à s'organiser (p. ex., emploi de l'agenda, ressources du service d'aide).
- Réduire le nombre de lectures à effectuer et expliquer oralement ainsi que par démonstration.
- Valoriser les forces des élèves par la démonstration.
- Insister sur la correction orthographique des termes principaux seulement.
- Réduire les attentes lors de l'épreuve sommative.
- Permettre des aide-mémoire.
- Verbaliser les questions afin d'assurer la compréhension.
- Utiliser des menus et des aide-mémoire relatifs aux éléments rythmiques trouvés dans la dictée.
- Donner des directives claires et simples en utilisant la démonstration.
- Choisir les commentaires à partir de la banque de données.
- Fournir des suggestions à partir des questions.

ALF/PDF

- Jumeler des élèves forts avec des élèves en difficulté.
- Vérifier continuellement la compréhension, par rappel.
- S'assurer que l'élève comprend la terminologie.
- Encourager les élèves à exécuter la gestuelle du/de la chef d'orchestre afin de vérifier leur compréhension.
- Insister sur la correction orthographique des termes principaux seulement.
- Verbaliser les questions afin d'assurer la compréhension.
- S'assurer que l'élève comprend les directives.
- Utiliser le système de dyade.
- Choisir les commentaires à partir de la banque de données.
- Fournir des suggestions à partir des questions.

Renforcement ou enrichissement

- Proposer des mélodies qui répondent aux habiletés de l'élève.

- Encourager l'improvisation et la composition en se basant sur les notions acquises.
- Étudier les sujets en profondeur et solliciter une réaction.
- Faire une recherche dans Internet portant sur certains chefs d'orchestre célèbres.
- Demander aux élèves en douance de diriger la classe et en profiter pour aider l'élève en difficulté.
- Préparer et donner la dictée rythmique en appliquant les concepts théoriques enseignés.
- Encourager les élèves à s'entraider.
- Valoriser l'élève qui joue du piano en le/la nommant l'accompagnateur ou l'accompagnatrice attitré/e.

B - Évaluation du rendement de l'élève

Élèves en difficulté

- Favoriser l'évaluation pratique.
- Utiliser la démonstration et l'observation afin d'évaluer le niveau de compréhension de l'élève.
- Raccourcir le passage à exécuter.
- S'assurer que l'élève apporte à la maison les ressources nécessaires à la révision, la veille d'une évaluation.
- Favoriser le travail de répétition.
- Évaluer l'exécution du geste, le départ et l'arrêt du son.
- Encourager la verbalisation des directives et des questions.
- Accorder plus d'un essai pour montrer la compétence.
- Donner la priorité aux volontaires.
- S'assurer de la compréhension des directives.

ALF/PDF

- Répéter les explications au besoin.
- Assurer un suivi du progrès.
- Aider l'élève à s'organiser.
- Questionner oralement plutôt que par écrit.
- Permettre la verbalisation des consignes et des questions.
- Donner des directives verbalement.
- Demander à l'élève de répéter pour assurer une bonne communication.
- Donner la priorité aux volontaires.
- S'assurer de la compréhension des directives.

Renforcement ou enrichissement

- Donner plus de responsabilités à l'élève.
- Tenir compte de l'opinion de l'élève.
- Favoriser les occasions où l'élève peut mettre ses talents à profit.
- Diriger l'enregistrement d'une pièce tirée du répertoire populaire.
- Exiger de la précision.
- Augmenter la vitesse du tempo d'exécution.
- Encourager l'élève à suggérer des moyens d'amélioration ou des approches de rechange.

Sécurité

L'enseignant ou l'enseignante veille au respect des règles de sécurité qu'ont établies le Ministère et le conseil scolaire en insistant particulièrement sur celles liées à l'usage sécuritaire et hygiénique des instruments.

Ressources

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

BERNARDEAU, Thierry, et Marcel PINEAU, *La musique*, coll. Repères pratiques, Paris, Éditions Nathan, 1995, 160 p.

CARSON TURNER, Barrie, *Le piano* (incluant un disque compact), adaptation française Françoise Rose, France, Hachette Livre/Gautier-Languereau, 1997, 45 p.

GIRARD, Luc, *Le directeur musical*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1976, 372 p.

HUOT, Cécile, *Si le piano m'était conté*, Québec, Méridien, 1994, 108 p.

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Cahier d'exercices*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 102 p. *

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Guide pédagogique*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 151 p. *

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Manuel de l'élève*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 37 pages. *

MASSIN, Brigitte, et Jean MASSIN, *Histoire de la musique occidentale*, Les indispensables de la musique, France, p. 125 à 149. *

PALMER, Willard, Morton MANUS et Amanda Vick LETHCO, *Cours de base Alfred pour le piano*, États-Unis, Alfred Publishing Co., 1987, 96 p.

PATENAUDE, J., *Invitation à la musique, cours secondaire* (livre du maître, manuel de l'élève et enregistrements sonores), Chambly, Les éditions Albani, 1982.

PAUL, H., L. MILOT, et L. HIRBOUR, *Initiation à la littérature musicale* (livres et disques compacts), Les éditions Le griffon d'argile, Montréal, 1995.

PETIT, Jacques, *Manuel d'harmonie, Livre pratique et exercices enregistrés à l'usage des enseignants et des interprètes* (en quatre tomes : Livre pratique - 177 pages, Livre théorique - 116 pages, Répertoire et thème - 192 pages, Improvisation et Invention - 91 pages), Institut de pédagogie musicale et chorégraphique, 1995.

PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Belwin Mills Publishing Corp., Melville, 1977, 129 p.

STRAHAN, Brian, et Glen WOOD, *Écoutez! Avez-vous entendu?*, Proactions, Toronto, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1990, 150 p.

WAUGH, Alexander, *La Musique comme vous ne l'avez jamais écoutée*, Paris, Librairie Gründ, 143 p.

WEID, J.N., *La musique du XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1992.

WHARRAM, Barbara, *Notions élémentaires de musique*, Oakville, Frederic Harris Music, 1986, 202 p.

Ouvrages généraux/de référence/de consultation

APCM, *Catalogue 1996–1997*, Ottawa, L'Association des Professionnel.le.s de la Chanson et de la Musique franco-ontarienne (gratuit).

HONNEGGER, Marc, *Dictionnaire de la musique*, tomes 1 et 2, coll. Marc Honnegger, Paris, Bordas, 1996, 1366 p.

KALLMANN, H., G. POTVIN et K. WINTERS, *Encyclopédie de la musique au Canada*, Montréal, Fides, 1993.

Zone outaouais, Journal mensuel d'arts et culture, 35-37, boul., Saint-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3V8, télécopieur : (819) 777-8585.

Médias électriques

- logiciel de gestion des notes (option utile)
- fichier électronique : inventaire des instruments
- sites Internet

Matériel

- ordinateur portable

ACTIVITÉ 2.1 (AMU10)

Fondements techniques

1. Durée

75 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève développe de bonnes habitudes de travail et des techniques d'exécution, seul/e et en groupe, se rapportant à l'échauffement, à la technique, aux choix artistiques, au répertoire et à la performance d'ensemble.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attente : AMU10-C-A.2

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Hab.1 - 2

4. Notes de planification

- Connaître la technique de base de chaque instrument.
- Préparer des listes de vérification se rapportant à chaque centre d'apprentissage et aux élèves.

Option 1 : l'enseignant ou l'enseignante seul/e avec le groupe

- Déterminer le nombre de personnes dans chaque groupe.
- Faire l'enseignement par section (p. ex., flûtes, clarinettes, saxophones, trompettes, percussions).
- Assigner du travail théorique aux élèves des autres sections.
- Utiliser le guide *Le directeur musical* afin d'illustrer et d'expliquer les concepts aux élèves.
- Préparer son instrument ou avoir son propre bec afin de pouvoir montrer chacune des sections.

Option 2 : l'enseignant ou l'enseignante appuyé/e par des élèves de niveau senior

- Préparer des centres d'apprentissage et utiliser l'expertise des élèves de la 11^e et de la 12^e année.
- Préparer toutes les directives par écrit (p. ex., liste de vérification).
- Circuler dans la classe afin de s'assurer que tout se déroule dans l'ordre.
- Avoir plus d'un local afin d'isoler les groupes.

Note : approche très efficace mais doit être bien planifiée avec des élèves responsables et consciencieuses/eux.

5. Acquis préalables

- Connaître la procédure d'emprunt de l'instrument.
- Organiser son espace de travail (p. ex., lutrin, position de la chaise, rangement du coffre).
- Savoir monter et démonter son instrument.
- Savoir nettoyer le bec de son instrument.
- Connaître les règles d'hygiène (p. ex., solution antiseptique, germicide).

6. Déroulement de l'activité

Aspects techniques

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique, montre et corrige les techniques de respiration, la posture par rapport au maintien de l'instrument ainsi que la position des mains et des doigts, et assigne un devoir concernant la technique de production de son, le soin et l'entretien de l'instrument.

L'élève :

- apprend les comportements appropriés par l'observation et l'exécution, montre les techniques apprises et remet un travail concernant la technique de production de son, le soin et l'entretien de l'instrument.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observation des élèves : élèves ne possédant aucune connaissance, possédant des connaissances mais ayant acquis de mauvaises habitudes, possédant des connaissances et de bonnes habitudes techniques

évaluation formative

- observation
- liste de vérification
- grille d'observation et commentaires anecdotiques

évaluation sommative

- démonstration de l'atteinte des objectifs lors du premier test d'exécution

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

GIRARD, Luc, *Le directeur musical*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1976, 372 p.

Personnes-ressources

- élèves de 11^e et de 12^e année responsables d'une période

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

Annexe AMU10 2.1.1 : Grille d'évaluation adaptée - Démonstration des habiletés

<i>Type d'évaluation : diagnostique - formative . sommative -</i>				
<i>Domaine : Création</i>				
<i>Attentes : AMU1O-C-A.1 - 2</i>				
<i>Tâche de l'élève : Démonstration des habiletés techniques en exécution instrumentale</i>				
Compétences et critères	50 - 59 % Niveau 1	60 - 69 % Niveau 2	70 - 79 % Niveau 3	80 - 100 % Niveau 4
Connaissance et compréhension				
L'élève : - démontre sa connaissance des faits et des termes relatifs aux aspects techniques de la production de son - démontre sa compréhension des éléments du langage musical et de leurs rapports dans le jeu d'ensemble et le répertoire à l'étude	L'élève démontre une connaissance et une compréhension limitées des faits et des termes, des éléments du langage et de leurs rapports	L'élève démontre une connaissance et une compréhension partielles des faits et des termes, des éléments du langage et de leurs rapports	L'élève démontre une connaissance et une compréhension générales des faits et des termes, des éléments du langage et de leurs rapports	L'élève démontre une connaissance approfondie et une compréhension subtile des faits et des termes, des éléments du langage et de leurs rapports
Réflexion et recherche				
L'élève : - analyse sa technique musicale et son interprétation du répertoire - utilise ses habiletés en pensée créative durant l'exécution instrumentale et l'interprétation du répertoire - fait des rapprochements entre la partition musicale et les aspects techniques de production de son	L'élève analyse avec peu de clarté et une efficacité limitée , utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec une efficacité limitée	L'élève analyse avec une certaine clarté et efficacité , utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec une certaine efficacité	L'élève analyse avec une grande clarté et efficacité , utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec une grande efficacité	L'élève analyse avec une très grande clarté et efficacité , utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec une très grande efficacité

<i>Communication</i>				
L'élève : - utilise le langage musical et les symboles dans l'exécution d'un répertoire pour débutant - utilise diverses formes de communication (orale, non verbale) pour rétroagir et pour mettre au point les aspects liés à la production de son	L'élève utilise le langage et les symboles avec une efficacité limitée et peu d'exactitude et démontre une compétence limitée dans diverses formes de communication	L'élève utilise le langage et les symboles avec une certaine efficacité et exactitude et démontre une certaine compétence dans diverses formes de communication	L'élève utilise le langage et les symboles avec une grande efficacité et exactitude et démontre une grande compétence dans diverses formes de communication	L'élève utilise le langage et les symboles avec une très grande efficacité et exactitude et démontre une très grande compétence dans diverses formes de communication
<i>Mise en application</i>				
L'élève : - applique ses connaissances et habiletés en production de son au contexte du répertoire à l'étude (partitions) - assemble, entretient et range son instrument - applique les étapes d'exploration, d'expérimentation et de rétroaction aux divers aspects de production de son	L'élève applique ses connaissances et habiletés avec une efficacité limitée , utilise son instrument de façon sûre et correcte uniquement sous supervision et fait l'exploration et l'expérimentation avec une efficacité limitée	L'élève applique ses connaissances et habiletés avec une certaine efficacité , utilise son instrument de façon sûre et correcte avec peu de supervision et fait l'exploration et l'expérimentation avec une certaine efficacité	L'élève applique ses connaissances et habiletés avec une grande efficacité , utilise son instrument de façon sûre et correcte et fait l'exploration et l'expérimentation avec une grande efficacité	L'élève applique ses connaissances et habiletés avec une grande efficacité , utilise son instrument avec une très grande compétence et fait l'exploration et l'expérimentation avec une très grande efficacité et avec assurance
Remarque : L'élève dont le rendement est en deçà du niveau 1 (moins de 50 %) n'a pas satisfait aux attentes pour cette tâche.				

ACTIVITÉ 2.2 (AMU1O)

Premiers sons

1. Durée

135 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève produit les premiers sons sur son instrument. L'élève apprend à amorcer, à soutenir et à arrêter le son. L'élève s'efforce de produire un son juste en s'appuyant sur l'intonation d'un instrument à son fixe. Par la suite, l'élève peut suivre une méthodologie reconnue (p. ex., *L'orchestre à vent moderne*).

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU1O-C-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU1O-C-Lang.1

AMU1O-C-Hab.1 - 2

Domaine : Théorie

Attente : AMU1O-T-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU1O-T-Lang.3

4. Notes de planification

- Avoir un manuel de méthodologie instrumentale se rapportant à chaque instrument.
- S'assurer d'avoir les fournitures nécessaires : anches, lubrifiants, courroies.
- Préparer l'équipement d'enregistrement (p. ex., microphones, cassette audio, cordes de rallonge).
- Avoir accès à un piano.
- Avoir un métronome.
- Préparer une fiche de répétition.

- Faire parvenir aux parents une lettre concernant l'importance de la répétition individuelle à la maison.

5. Acquis préalables

- Savoir assembler son instrument et le nettoyer.
- Être capable de produire un son assez stable avec son instrument.
- Savoir adopter la position correcte lors de l'exécution.
- Être capable de contrôler sa respiration.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Jouer le premier son

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique et montre la technique de l'attaque et de l'arrêt des sons ainsi que la position d'exécution et la position de repos.
- demande à chaque élève d'exécuter un premier son en respectant le doigté et la méthodologie enseignée.

L'élève :

- consulte la charte des doigtés, écoute l'intonation de la note émise par l'enseignant ou l'enseignante et reproduit le son avec son instrument.

Étape B : Émission des quatre premières notes

L'enseignant ou l'enseignante :

- accorde à l'élève le temps de consulter la charte des doigtés pour apprendre les nouvelles notes, joue la note et demande à chaque section de reproduire les quatre nouvelles notes.

L'élève :

- consulte la charte des doigtés, adopte la position correcte et joue les quatre premiers sons à plusieurs reprises, mémorisant le doigté et l'intonation des sons.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- déterminer les élèves en difficulté afin d'intervenir auprès d'eux
- déterminer les élèves qui ont une facilité avec leur instrument afin qu'elles/ils puissent faire des démonstrations

évaluation formative

- garder à jour une fiche de commentaires anecdotiques, se rapportant à chaque élève, concernant les aspects fondamentaux de la technique instrumentale

évaluation sommative

- montrer l'atteinte des objectifs lors du premier test d'exécution
- se présenter devant la classe lors du test d'exécution de fin d'unité

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 129 p.

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 2.3 (AMU10)

Conventions du jeu d'ensemble

1. Durée

480 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève étudie les principes de la communication non verbale et de la gestuelle du/de la chef d'orchestre. Dorénavant, l'exécution instrumentale se fait sous forme de répétition d'ensemble et en intégrant les concepts et les notions enseignés.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2

Contenu d'apprentissage : AMU10-C-Hab.3

Domaine : Analyse

Attente : AMU10-A-A.5

Contenu d'apprentissage : AMU10-A-Fon.4

4. Notes de planification

- Illustrer des gestes de la battue du/de la chef d'orchestre sur des cartons affichés dans le local ou au tableau.
- Utiliser un métronome.
- Préparer un document d'appui : liste de termes et définitions liés aux gestes et aux fonctions du/de la chef d'orchestre.
- S'assurer d'avoir un bâton de chef d'orchestre.
- Préparer un ensemble d'extraits de diverses performances orchestrales, enregistrées sur bande magnétique (gestuelle et interprétation du/de la chef d'orchestre).
- Consulter *L'Orchestre à vent moderne* : Livre du/de la chef d'orchestre, p. 3-47, et *Technique d'aujourd'hui*, p. 2-26.
- Faire les démarches nécessaires pour assister à une répétition ouverte et au concert d'un orchestre.

5. Acquis préalables

- Connaître le doigté des notes à jouer.
- Savoir adopter la posture appropriée.
- Être capable de rester égal lors de l'exécution de la mesure.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Rôle du/de la chef d'orchestre

L'enseignant ou l'enseignante :

- anime une discussion concernant le rôle, les fonctions et les outils du/de la chef d'orchestre ainsi que les qualités requises pour réussir dans cette profession.
- demande à l'élève de rédiger et de remettre un texte se rapportant à la discussion, à partir de points de repère précis.

L'élève :

- participe à la discussion, prend des notes et prépare un texte concernant les qualités requises pour devenir chef d'orchestre et pour réussir dans cette profession.

Étape B : Gestuelle du/de la chef d'orchestre

L'enseignant ou l'enseignante :

- montre la variété de directives et la gestuelle du/de la chef d'orchestre et incite l'élève à les appliquer dans son jeu d'ensemble.

L'élève :

- montre, par son exécution instrumentale, sa compréhension de la gestuelle et de la communication non verbale du/de la chef d'orchestre.

Étape C : Chef d'orchestre/interprète

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique aux élèves, à l'aide d'extraits de performances orchestrales, que les musiciens et les musiciennes sont comme des instruments permettant au/à la chef d'orchestre d'interpréter une pièce musicale.
- amène les élèves à une répétition ouverte et au concert d'un orchestre professionnel.

L'élève :

- se familiarise avec le concept de l'interprétation par le biais de la gestuelle de chefs d'orchestre. Elle/il se familiarise avec une variété de jeux d'orchestration et examine leurs effets en visionnant des performances orchestrales sur vidéocassette.
- assiste à une répétition ouverte d'un orchestre professionnel et d'un concert en respectant le décorum de la salle de concert.

Étape D : Répétition d'ensemble 1

L'enseignant ou l'enseignante :

- écrit au tableau le déroulement de la répétition, le matériel à couvrir (p. ex., *L'orchestre à vent moderne*, p. 6, exercices 1-10), les concepts enseignés (p. ex., nouveaux signes ou

symboles, nouvelles notes, nouveaux rythmes) et le devoir pendant que les élèves font le montage de leur instrument et leur échauffement individuel.

- répond aux questions ou aux besoins individuels des élèves.
- dirige une séance d'échauffement de deux ou trois minutes (p. ex., sons filés) en insistant sur la nécessité de cette activité (p. ex., lien avec la préparation en athlétisme).
- dirige la répétition des exercices (p. ex., pages 4-5 de *Technique d'aujourd'hui* et pages 6-8 de *L'orchestre à vent moderne*) en intervenant au besoin auprès du groupe, des sections ou des individus. Cela constitue l'ensemble de l'évaluation formative concernant l'exécution en classe et dans le monde professionnel.
- assigne le devoir selon le progrès du groupe-classe et demande aux élèves de l'inscrire dans leur agenda ainsi que de noter, sur la fiche de répétition, le temps de répétition individuelle à la maison.
- demande aux élèves de ranger leur instrument et leur poste de travail avant de quitter.
- doit être conscient/e qu'il faudra peut-être quatre ou cinq périodes pour couvrir tout ce matériel.
- distribue une fiche d'évaluation au début de l'activité et annonce le test d'exécution sommatif de fin d'activité.

L'élève :

- fait le montage de son instrument et s'échauffe de façon individuelle (deux minutes en tenant compte du déroulement de la leçon).
- est attentif/ve et respectueux/euse de l'éthique de la salle de répétition et réagit aux gestes et aux directives du/de la chef d'orchestre concernant l'échauffement, l'exécution des exercices, des études, du répertoire en classe et les devoirs devant être complétés à la maison.
- tient à jour une fiche de répétition, inscrit ses devoirs dans son agenda scolaire et fait la mise à jour de son journal de bord. Elle/il y inscrit toutes les interventions pertinentes de l'enseignant ou de l'enseignante en style télégraphique, en vue de la répétition à la maison.
- se prépare en vue de la leçon du lendemain et du test de fin d'activité en dirigeant sa répétition à partir de la fiche d'évaluation reçue en classe.
- exécute le test de fin d'activité en guise d'évaluation sommative pour montrer l'atteinte des objectifs.

Liste des nouveaux concepts présentés dans cette activité (il est entendu qu'à chaque activité le rappel des concepts étudiés dans les activités antérieures est jugé essentiel, car l'apprentissage de la musique est cumulatif et séquentiel).

<i>Nouveaux concepts d'exécution</i>		
4 notes : Mib, Fa, Ré, Sol	Chiffres indicateurs 4/4	Attaque et arrêt du son
Émission continue et stable du son	Exécuter en suivant la battue	La virgule
Valeurs de silences : pause, demi-pause, soupir	Valeurs de notes : rondes, blanches, noires	Charte des doigtés

Étape E : Répétition d'ensemble 2

L'enseignant ou l'enseignante :

- écrit au tableau le déroulement de la répétition, le matériel à couvrir, les nouveaux concepts à étudier ainsi que le devoir, et répète l'étape D.

L'élève :

- prend note des nouveaux concepts, fait le montage de son instrument, s'échauffe quelques minutes et exécute les exercices et le répertoire, en obéissant à la gestuelle et aux directives du/de la chef d'orchestre.

Liste des nouveaux concepts présentés dans cette activité :

<i>Nouveaux concepts d'exécution</i>		
Note nouvelle : Lab	Temps et contretemps	Le point et la liaison
Mesure 3/4	Harmonie	Solo, duo
Boîtes de reprises et double barre de reprise		Percussions auxiliaires variées (p. ex., triangle, claves, blocs de bois, tambourin)
Autres notes : cor, hautbois, tuba		Cymbale suspendue

Étape F : Répétition d'ensemble 3

L'enseignant ou l'enseignante :

- écrit au tableau le déroulement de la répétition, le matériel à couvrir, les nouveaux concepts à étudier et le devoir, et répète l'étape D.

L'élève :

- prend note des nouveaux concepts, fait le montage de son instrument, s'échauffe quelques minutes et exécute les exercices et le répertoire, en obéissant à la gestuelle et aux directives du/de la chef d'orchestre.

Liste des nouveaux concepts présentés dans cette activité :

<i>Nouveaux concepts d'exécution</i>	
Tonalités et armatures : Sib+, Mib+	Mélogie : conjointe, disjointe, répétitive
Altérations : bécarre, bémol, dièse	Signes : <i>D.C. al fine</i>
Rudiments caisse-claire : fla main gauche, fla main droite, fla alternant	L'harmonie (première fois)
Percussions auxiliaires : blocs de bois, triangle, cymbale suspendue, tambourin, claves	

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- désignation de l'élève ayant plus de difficulté psychomotrice lors de la démonstration du geste de la battue afin de lui fournir de l'aide additionnelle

évaluation formative

- démonstration des habiletés (illustration du geste de la battue pour chacune des mesures simples - 2 temps, 3 temps, 4 temps)
- démonstration des habiletés (exécution de la battue avec précision en suivant un tempo préétabli, en petits groupes ou avec l'ensemble)
- exécution du répertoire en groupe-classe et en suivant les indications du/de la chef d'orchestre
- démonstration des habiletés (fiche de vérification de commentaires anecdotiques se rapportant à chaque élève)

évaluation sommative

- épreuve de fin d'unité écrite et jouée (terminologie, application des concepts de la communication non verbale dans le jeu d'ensemble)
- démonstration des habiletés (exécution en classe, évaluée à partir des fiches d'évaluation)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

GIRARD, Luc, *Le directeur musical*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1976, 372 p.

PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 129 p.

PLOYHAR, James, *Technique d'aujourd'hui*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 88 p.

Personnes-ressources

- élèves de niveau senior

Médias électroniques

Site Web - *Marsalis On Music* (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.wnet.org/archive/mom/index.html>

Page ressource pour les éducateurs de musique (consulté le 18 juin 1999)

<http://lrs.ed.uiuc.edu/Music-Ed/>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 2.4 (AMU10)

Mesure musicale

1. Durée

90 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève apprend la terminologie liée à la mesure musicale. L'élève s'applique à écrire des mesures de rythme ayant divers chiffres indicateurs pendant que l'enseignant ou l'enseignante initie les sections individuelles à la technique instrumentale.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Théorie

Attente : AMU10-T-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU10-T-Lang.4

4. Notes de planification

- S'assurer que chaque élève a le manuel *Concepts musicaux*.
- S'assurer que chaque élève a le cahier d'exercices *Concepts musicaux*.
- S'assurer d'avoir un métronome et du papier à musique.

5. Acquis préalables

- Connaître les symboles correspondants aux valeurs rythmiques.
- Savoir respecter le rapport 2:1 entre les valeurs rythmiques des notes et des silences.

6. Déroulement de l'activité

Exercices de renforcement

L'enseignant ou l'enseignante :

- révise les concepts de la composition rythmique de l'unité 1 (p. ex., mesure, barre de mesure, double barre de mesure), distribue un exercice et le corrige en classe.

L'élève :

- écoute et participe à la révision des notions, complète l'exercice demandé, corrige la copie de sa/son collègue et revoit sa propre copie.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- exercice verbal sur les concepts enseignés

évaluation formative

- vérification du travail
- jeu questionnaire pour vérifier la rétention
- évaluation par les pairs du travail théorique se rapportant à la mesure
- devoirs quotidiens

évaluation sommative

- épreuve théorique de fin d'unité

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

DANNHAUSER, A., *Théorie de la musique*, Paris, Éditions Henry Lemoine.

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux - Cahier d'exercices*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991. *

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux - Manuel de l'élève*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991. *

WHARRAM, Barbara, *Notions élémentaires de la musique*, Oakville, Frederick Harris Music Co., 1986, 202 p.

Personnes-ressources

- élèves de la classe possédant déjà leur certificat de théorie du Conservatoire

Médias électroniques

Site Université de Louvain (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.ac.ucl.ac.be/etu/crs/arke1241.html>

École de musique Paris ordinateur portable et logiciel de gestion des notes (options utiles)

fichier électronique : inventaire des instruments (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.livre-rare-book.com/Matieres/hd/3962.html>

Démystifier la théorie musicale (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.makar-records.com/sitefrench/dtm.html>

Mineure en culture musicale (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.usherb.ca/Programmes/mineure/m-musiq.html>

Jeux questionnaires divers en théorie musicale (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.alyon.asso.fr/cgi-bin/quizz.pl/ask/musique1.html>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 2.5 (AMU10)

Formation à l'oreille

1. Durée

165 minutes

2. Description

Cette activité se poursuit dans l'enseignement quotidien de l'unité. L'élève apprend à reconnaître par oreille et à écrire en dictée une plus grande variété de rythmes incluant la subdivision du temps en deux parties dans la mesure.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attente : AMU10-C-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU10-C-Lang.5

Domaine : Analyse

Attente : AMU10-A-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.4 - 5
AMU10-A-Fon.2

Domaine : Théorie

Attente : AMU10-T-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 3

4. Notes de planification

- Avoir accès à un piano.
- S'assurer d'avoir du papier à musique.
- S'assurer d'avoir un métronome.
- S'assurer d'avoir un tableau.

5. Acquis préalables

- Reconnaître par oreille les valeurs rythmiques sans subdivision.
- Être capable de compléter la fiche d'écoute.

- Connaître la démarche et le comportement à adopter lors des séances d'écoute.
- Connaître les premières étapes du processus d'analyse critique (réaction initiale, description, analyse).

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Dictées rythmiques (tous les deux jours)

L'enseignant ou l'enseignante :

- joue la dictée au piano une mesure à la fois puis au complet, demande à l'élève de l'écrire, de l'évaluer et de l'exécuter en la frappant à l'unisson et en la jouant avec son instrument.
- écrit la dictée au tableau et enregistre les notes.

L'élève :

- écoute attentivement la dictée, la transcrit, corrige et évalue celle de sa/son collègue et remet les résultats à l'enseignant ou à l'enseignante.
- exécute la dictée en groupe en la frappant et en la jouant avec son instrument.

Étape B : Écoute et analyse

L'enseignant ou l'enseignante :

- prépare l'élève aux séances d'écoute en expliquant et en montrant les étapes initiales du processus d'analyse critique.
- joue des extraits musicaux tandis que l'élève note ses commentaires sur sa fiche d'écoute.
- dirige la discussion et la mise en commun en intervenant au besoin afin de relever les éléments et les principes et de discuter de l'interaction entre ces derniers. Cette activité est répétée régulièrement (tous les deux jours) dans chaque unité. L'enseignant ou l'enseignante doit créer un climat de confiance dans la classe qui encouragera les élèves à partager leur interprétation de l'œuvre. L'analyse critique se fait de façon orale et en groupe-classe. À la fin de l'unité, l'enseignant ou l'enseignante distribue le gabarit d'analyse critique pour être complété par les élèves et remis, en guise d'évaluation.
- s'assure d'incorporer une variété d'œuvres incluant les musiques franco-ontarienne et autochtone.

Fiche d'écoute cumulative de l'élève (échantillon)

	Oeuvre	Genre	Époque/ Compo- siteur/trice	Éléments discutés	Principes discutés	Particularité s de l'œuvre	Commen- taires personnels
1	Hymne à la joie	Sym- phonie	Romanti- que/ Beethoven	Timbre, forme	Variété, transition	Orchestre et chorale	Puissant message
2	Notre Place	Franco- ontarien	Contempo- raire	Mélodie/ rythme	Répétition/ équilibre	Chanson tradition- nelle de l'Ontario français	Loi 8 : services en français en Ontario

L'élève :

- respecte les directives, participe aux séances d'écoute, note sur la fiche «séance d'écoute» les informations pertinentes (p. ex., titre de l'œuvre, époque, compositeur/trice) et discute de l'œuvre en appliquant le processus de l'analyse critique.
- complète le gabarit d'analyse critique à la fin de l'unité, et le remet en guise d'évaluation.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- verbalisation de l'écoute

évaluation formative

- démonstration des habiletés (dictée rythmique utilisant les notes et les silences connus)

évaluation sommative

- démonstration de l'atteinte des objectifs (dictée rythmique)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

CHAILLEY, J., *Cours d'histoire de la musique* (en quatre tomes), Paris, Éditions Alphonse Leduc.

COMEAU, Gilles, *Histoire illustrée de la musique pour les jeunes musiciens* (en cinq volumes : Le Moyen Âge et la Renaissance, La période baroque, La période classique, La période romantique, Le XX^e siècle), Vanier, CFORP, 1999. *

WEBER, Alain, *Leçons progressives de lecture et de rythme en six volumes*, Alphonse Leduc, Paris, Éditions musicales, 1976, 30 p.

Médias électroniques

Initiation au solfège (consulté le 18 juin 1999)

<http://musnov1.unige.ch/cm/profs/cmcm.htm>

Solfège premier mouvement (consulté le 16 juin 1999)

<http://www.infobahnos.com/~yvesg/home.htm>

BLANCHETTE, Alain, et Henri TOURIGNY, *Sur mesure*, logiciel de formation de l'oreille musicale, Corporation Musilab inc., 1996.

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 2.6 (AMU10)

Technique du clavier

1. Durée

135 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève apprend à jouer le piano avec les deux mains (de façon séparée), en lisant dans la grande portée tout en reconnaissant les intervalles mélodiques et harmoniques. Elle ou il se familiarise avec la disposition des astuces dans le cahier de méthode et exécute des pièces en maintenant une pulsation régulière, seul/e et en groupe. L'élève joue des pièces simples, représentatives de styles divers. Elle ou il enregistre son exécution sur bande magnétique.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 3

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Hab.4 - 5

AMU10-C-Lang.1

Domaine : Théorie

Attente : AMU10-T-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU10-T-Lang.3

4. Notes de planification

- S'assurer d'avoir un piano par élève.
- S'assurer d'utiliser une méthodologie d'enseignement du piano (p. ex., *Cours de base Alfred pour le piano*).
- Préparer l'équipement d'enregistrement (p. ex., magnétophone, bande magnétique, piano électronique).
- S'assurer d'avoir un synthétiseur ou un module de percussion électronique afin d'exécuter les rythmes représentatifs de styles divers : latin, rock, folklorique, etc.
- Préparer le document d'appui : éléments et principes de composition.

5. Acquis préalables

- Connaître la démarche et les règlements du laboratoire de claviers.
- Être capable de placer les mains sur le clavier sans hésitation.
- Savoir adopter la posture correcte au clavier.
- Être capable de compter correctement les valeurs rythmiques de la noire et de la blanche.
- Savoir associer la position des notes dans la portée aux touches du clavier.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Jouer sur la grande portée

L'enseignant ou l'enseignante :

- révise les notions théoriques de l'exécution instrumentale (p. ex., chiffres indicateurs, pulsation, rythme, clé, portée, indications dynamiques).
- montre le doigté correct dans la position de Do en faisant remarquer aux élèves le rapport entre la position de leur corps au Do central et la position de leurs mains sur le clavier, et en insistant sur le respect du doigté suggéré.
- montre le contraste dynamique *mp*, *mf* et *f* en expliquant la façon correcte d'appuyer sur la clé à l'attaque et en faisant référence aux éléments du langage musical.

L'élève :

- participe à la révision en frappant et en comptant la mesure et le rythme, en jouant et en comptant à voix haute, en jouant et en chantant les paroles s'il y en a ou en jouant et en solfiant (nommant les noms des notes).

Étape B : Intervalles mélodiques

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique ce que sont les intervalles, ce qui les différencie et ce qui les caractérise, et encourage l'élève à nommer des mélodies connues commençant par les intervalles étudiés en classe.
- fournit la nomenclature des intervalles (p. ex., unisson, seconde, tierce, quarte, quinte, sixte, septième, octave) et encourage les élèves à utiliser le nouveau vocabulaire lors de leurs discussions.

L'élève :

- fait de l'écoute active, prend des notes, joue les notes pour comprendre la différence et le caractère de chaque intervalle et fait l'inventaire des mélodies qui utilisent ces intervalles. (p. ex., Do-Mi : *D'où viens-tu bergère*, Do-Fa : *Ce n'est qu'un aurevoir*, Do-Sol : *Ah! Que dirais-je maman* ou *Star Wars*).

Étape C : Intervalles harmoniques

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique et montre l'intervalle harmonique ainsi que la notion d'harmonie, demande à l'élève d'écouter l'intervalle harmonique et de le chanter.

L'élève :

- distingue par la lecture et par oreille la différence entre l'intervalle harmonique et l'intervalle mélodique, chante les notes de l'intervalle, distingue les intervalles consonants des intervalles dissonants et joue en duo avec un/e autre élève.

Étape D : Analyse de genres musicaux

L'enseignant ou l'enseignante :

- fait remarquer le titre des pièces : *Jouons du Rock*, *Danse du chapeau mexicain* et *Au clair de la lune*. Par la discussion, il/elle encourage les élèves à nommer les aspects qui définissent un style ou un genre en particulier (p. ex., rock, country, jazz, folklore, classique).
- demande aux élèves de discuter des éléments du langage et de leur utilisation particulière. À l'aide du synthétiseur, l'enseignant/e fait entendre des rythmes de style rock, latin, etc.

L'élève :

- participe à la discussion et au remue-méninges concernant les genres et les styles musicaux. Elle ou il distingue les rythmes des styles variés.
- exécute en groupe les pièces énoncées ci-dessus, accompagnées du rythme caractéristique du style.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observation
- démonstration des habiletés

évaluation formative

- grille d'observation

évaluation sommative

- épreuves
- démonstration de l'atteinte des objectifs visés

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

CARSON TURNER, Barrie, *Le piano* (incluant un disque compact), adaptation française

Françoise Rose, France, Hachette Livre/Gautier-Languereau, 1997, 45 p.

HUOT, Cécile, *Si le piano m'était conté*, Québec, Méridien, 1994, 108 p.

PALMER, Willard, Morton MANUS et Amanda Vick LETHCO, *Cours de base Alfred pour le piano*, États-Unis, Alfred Publishing Co., Inc., 1987, 96 p.

Personnes-ressources

- démonstration de l'enseignant ou de l'enseignante ou d'un/e élève expert/e au piano (p. ex., élève détenant le Grade VIII Conservatoire ou plus)

Médias électroniques

350 pages de leçons et activités (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.unm.edu/~loritaf/pnoedmn.html>

Liens aux sites majeurs du piano (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.hnet.net/~pianotec/linksto.htm>

Cours de piano gratuits (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.artdsm.com/music.html>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

APERÇU GLOBAL DE L'UNITÉ 3 (AMU10)

Nouvelles compétences

Description

L'élève apprend de nouvelles notes et accroît son registre d'exécution. L'élève exécute de nouveaux rythmes, de nouvelles mesures ainsi que des traits musicaux plus longs dans une même tonalité. L'élève analyse les éléments de la mélodie, du rythme, de l'intensité et du timbre plus en profondeur en écoutant des pièces courtes représentatives de divers genres, de styles, de cultures et d'époques. L'élève montre sa compréhension des tons et des demi-tons en interprétant des passages diatoniques et chromatiques et compose une mélodie pentatonique.

Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2 - 3 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 2 - 3 - 4 - 5

AMU10-C-Hab.1 - 2 - 3 - 4 - 5

AMU10-C-Exp.2 - 3 - 4

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.1 - 2 - 3 - 4

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.1 - 2 - 3 - 4

AMU10-A-Fon.1 - 2

AMU10-A-Id.1 - 3 - 4

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2

Contenu d'apprentissage : AMU10-T-His.1 - 2 - 3

AMU10-T-Lang.1 - 2 - 3 - 6

Titres des activités

Activité 3.1 : Technique de l'instrument

Activité 3.2 : Grandes époques

Activité 3.3 : Tons et demi-tons

Activité 3.4 : Outils et habitudes de travail

Activité 3.5 : Formation à l'oreille

Activité 3.6 : Technique du clavier

Activité 3.7 : Premier solo

Acquis préalables

- Savoir lire la notation simple.
- Comprendre la fonction des altérations.
- Posséder les notions de base de la technique : production du son, attaque et arrêt du son, posture, prise, doigté.
- Savoir reconnaître par oreille les valeurs rythmiques correspondants aux mesures 2/4, 3/4 et 4/4.
- Connaître les éléments du langage musical.
- Savoir naviguer et effectuer une recherche dans Internet.
- Connaître la démarche des exercices de la formation de l'oreille musicale.
- Produire une sonorité stable et modérément juste.
- Jouer la gamme de Do au clavier de la main droite et de la main gauche, sans regarder ses mains.
- Connaître les fonctions des divers menus d'un logiciel d'application.
- Avoir une discipline de travail à la maison (p. ex., en répétant à la maison et en tenant à jour la fiche de répétition et le journal d'apprentissage).
- Tenir à jour une fiche d'écoute (p. ex., compositeur/trice, époque, genre, éléments et principes se rapportant à l'œuvre).
- Tenir à jour un portfolio audio.

Sommaire des notes de planification

L'enseignant ou l'enseignante doit :

- préparer du papier à musique, des crayons ou l'utilisation du système MIDI.
- utiliser un document d'appui à la composition musicale (composer une mélodie pentatonique à partir du clavier du piano).
- préparer des documents concernant les éléments et les principes du langage musical.
- préparer des extraits musicaux.
- vérifier le système de son et réserver la salle de projection afin de montrer l'utilisation du fureteur et des outils de recherche dans Internet.
- préparer les notes explicatives concernant l'utilisation du didacticiel et la formation de l'oreille musicale.

Liens

Français

- Appliquer la terminologie se rapportant à la forme (p. ex., forme binaire, forme ternaire) et aux styles (p. ex., rock, classique, folklorique).
- Savoir orthographier les noms des époques, des compositeurs/trices et des formes importantes de l'histoire de la musique.
- Utiliser le vocabulaire se rapportant à l'activité.
- Nommer des instruments et des outils de musique.
- Orthographier correctement le vocabulaire concernant les formes musicales et les mesures.

- Orthographier correctement le vocabulaire se rapportant à l'activité (p. ex., liaison, indications stylistiques, accords).
- S'adresser et se présenter devant un auditoire.
- Faire une présentation orale.

Autres disciplines

- Lier l'histoire européenne et américaine ainsi que la révolution française à l'évolution de la musique.
- Établir des liens entre l'impressionnisme dans les arts plastiques et la musique.
- Se servir des mathématiques et des sciences dans le calcul des unités de mesures.
- Se familiariser avec une langue étrangère (indications stylistiques en italien).
- Établir des liens avec l'art dramatique.

Animation culturelle

- Répertorier la musique de diverses cultures ainsi que les compositeurs et compositrices.
- Établir des liens entre les grandes époques et le répertoire folklorique canadien français.
- Associer certaines formes, mesures et danses à diverses cultures.
- Étudier la musique folklorique canadienne-française.
- Connaître différents styles de musique (p. ex., musique calypso, musique de la Tchécoslovaquie).
- Faire des liens avec les présentations lors de concerts communautaires.

Technologie

- Faire de la recherche dans les bibliothèques des facultés de musique des universités.
- Explorer les sites d'enregistrement de fichiers MIDI (p. ex., www.midifarm.com).
- Utiliser un didacticiel de formation à l'oreille.
- Enregistrer son exécution afin de l'analyser et de la critiquer.
- Enregistrer une séquence sur le clavier MIDI.
- Utiliser l'enregistrement vidéo afin de permettre à l'élève d'évaluer sa technique ainsi que sa performance et de partager son expérience avec ses parents.

Perspectives d'emploi

- Énumérer les carrières ou les professions liées à la critique de la musique (p. ex., journaliste, critique musical).
- Énumérer les carrières et les professions liées à l'étude de l'histoire de la musique et des formes musicales (p. ex., choriste, musicologue, ethnomusicologue).
- Nommer les carrières et les professions liées à l'écriture musicale (p. ex., arrangeur, arrangeuse, musicien, musicienne).
- Nommer les carrières liées à l'organisation, à la planification et à la production musicale (p. ex., interprète, impresario).
- Répertorier les métiers qui exigent une certaine acuité auditive (p. ex., accord de piano, réparation d'instrument).
- Énumérer des endroits ou des secteurs où la musique occupe une place prépondérante (p. ex., église, piano bar, restaurant).
- Relever les professions liées au monde du spectacle (p. ex., soliste, choriste, impresario, publiciste).

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante utilise les stratégies suivantes :

- discussions, remue-méninges et échanges verbaux (p. ex., préparation de l'activité de création - mélodie pentatonique, faire le lien avec les carrières en musique).
- répétition et générale (p. ex., techniques de résolution de problèmes, utilisation du didacticiel et formation de l'oreille musicale).
- système de pairage (p. ex., composition d'une mélodie pentatonique).
- lecture dirigée (p. ex., concepts des tons et des demi-tons).
- explications orales et démonstrations à l'aide d'instruments (p. ex., commentaires formatifs et répétitions).
- journal d'apprentissage (p. ex., tenir à jour les interventions de l'enseignant ou de l'enseignante se rapportant à la technique instrumentale et aux exercices à compléter).
- mémorisation (p. ex., nouveaux doigtés, symboles, abréviations et terminologie).
- enseignement assisté par la technologie.
- calcul mental, visualisation et exercices (p. ex., exercices de formation de l'oreille : intervalles de la gamme majeure).
- lecture à voix haute (p. ex., verbalisation phonétique des rythmes et des articulations).

Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante emploie différentes stratégies d'évaluation :

évaluation diagnostique

- observation (p. ex., vérification du travail et de l'habileté technique de l'élève en difficulté lors d'une nouvelle activité ou d'un nouveau genre d'activité : fournir l'aide nécessaire dès le début)

évaluation formative

- commentaires anecdotiques (p. ex., tenue d'un dossier journalier du progrès et du comportement de chaque élève, vérification et évaluation du journal de bord de l'élève)
- démonstration des habiletés (p. ex., exécution d'un devoir en petit groupe ou seul/e en classe, en guise d'évaluation)
- grille d'observation des comportements musicaux
- démonstration de l'atteinte des objectifs visés et présentation à la classe (p. ex., exécution de la mélodie pentatonique)
- portfolio audio (p. ex., vérification après un avis de 24 heures)

évaluation sommative

- barème d'évaluation (p. ex., grille d'observation des comportements musicaux en guise d'évaluation de fin d'unité, composition mélodique)
- épreuves (p. ex., test théorique de fin d'unité)
- liste de vérification (p. ex., évaluation des données de la fiche de répétition)
- présentation à la classe (p. ex., mélodie pentatonique)

Mesures d'adaptation pour répondre aux besoins de l'élève

A - Déroulement de l'activité

Élèves en difficulté

- Réduire le nombre de lectures à effectuer.
- Expliquer oralement et par démonstration.
- Valoriser les forces des élèves lors de présentations au groupe-classe.
- Insister sur la correction orthographique des termes principaux seulement.
- Réduire les attentes lors de l'épreuve sommative.
- Favoriser le service d'aide.
- Favoriser le système de dyade : l'élève plus fort peut lire les directives.
- Répéter les directives afin d'assurer la compréhension.
- Répéter en équipe à la maison.
- Encadrer par un système de tutorat (élèves de niveau senior).
- Jouer la partie de la main droite pendant que l'élève joue celle de la main gauche et vice-versa.
- Utiliser le système de dyade avec un/e élève ayant plus d'expérience.

- Choisir les commentaires à partir de la banque de données.
- Fournir des suggestions à partir des questions soulevées.

ALF/PDF

- Demander à l'élève de répéter les directives en guise de vérification.
- Demander à l'élève de répéter les directives de l'enseignant ou de l'enseignante à un/e autre élève afin d'assurer la compréhension.
- Insister sur la correction orthographique des termes principaux seulement.
- Assurer la compréhension des notes écrites et des directives.
- Favoriser le système de dyade.
- Permettre l'interaction verbale entre les élèves.
- Répéter en équipes à la maison.
- Choisir les commentaires à partir de la banque de données.
- Fournir des suggestions à partir des questions soulevées.

Renforcement ou enrichissement

- Valoriser l'élève en lui demandant de faire la démonstration du nouveau concept.
- Demander à l'élève doué de diriger la classe et profiter de cette occasion pour aider l'élève en difficulté.
- Proposer une recherche sur un compositeur ou une compositrice reconnu/e de son choix.
- Encourager l'élève à assumer un rôle de leader ou de modèle dans un système de dyade.
- Encourager l'élève à formuler des généralisations à partir de l'application du processus de résolution de problèmes.
- Rechercher les sites dans Internet qui traitent des artistes de renommée, des astuces, des fichiers MIDI et de divers instruments.
- Demander à l'élève qui a suivi des cours privés en piano et qui possède l'expérience nécessaire de jouer la partition d'accompagnement.

B - Évaluation du rendement de l'élève

Élèves en difficulté

- Évaluer principalement l'exécution.
- Questionner oralement.
- Permettre de répondre à cahier ouvert.
- Permettre plus d'un essai.
- Permettre l'utilisation de l'enregistrement en guise d'évaluation.
- Donner la priorité aux volontaires.

ALF/PDF

- Demander à l'élève de répéter les consignes et les questions.
- Favoriser l'épreuve orale.
- S'assurer que l'élève a bien compris les directives.

Renforcement ou enrichissement

- Recommander des études privées ou proposer certains sites Internet spécialisés dans la technique instrumentale.
- Expliquer par écrit les méthodes de résolution de problèmes.
- Encourager l'élève à fournir des moyens d'amélioration ou des approches de rechange.

Sécurité

L'enseignant ou l'enseignante veille au respect des règles de sécurité qu'ont établies le Ministère et le conseil scolaire.

Ressources

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

BERNARDEAU, Thierry, et Marcel PINEAU, *La musique*, coll. Repères pratiques, Paris, Éditions Nathan, 1995, 160 p.

BLANCHETTE, Alain, et Henri TOURIGNY, *Sur mesure*, logiciel de formation à l'oreille musicale, Corporation Musilab inc., 1996.

CARSON TURNER, Barrie, *Le piano* (incluant un disque compact), adaptation française Françoise Rose, France, Hachette Livre/Gautier-Languereau, 1997, 45 p.

HUOT, Cécile, *Si le Piano m'était conté*, Québec, Méridien, 1994, 108 p.

GIRARD, Luc, *Le directeur musical*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1976, 372 p.

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux - Cahier d'exercices*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991. *

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux - Manuel de l'élève*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991. *

MASSIN, Brigitte, et Jean MASSIN, *Histoire de la musique occidentale*, Les indispensables de la musique, France, p. 125 à 149. *

- PALMER, Willard, Morton MANUS et Amanda Vick LETHCO, *Cours de base Alfred pour le piano*, États-Unis, Alfred Publishing Co., 1987, 96 p.
- PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 129 p.
- WAUGH, Alexander, *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée*, Paris, Librairie Gründ, 1996, 143 p. (comprend un disque compact de 70 minutes)
- WHARRAM, Barbara, *Notions élémentaires de musique*, Oakville, Frederic Harris Music, 1986, 202 p.

Personnes-ressources

- élèves de niveau senior
- collègues de travail
- instrumentistes de la communauté
- musiciens ou musiciennes invités/es

Médias électroniques

Disques compacts, *The Relaxation* (boîtier de 4 disques compacts), Roselyn, New York, CD 3210A, CD 3210B, CD 3210C, CD 3210D.

Disques compacts, *Global Celebration* (boîtier de 4 disques compacts), Roselyn, New York, CD 3231, CD 3232, CD 3233, CD 3234.

Disques compacts, FIRE CROW, Joseph and Fire Crow, *Northern Cheyenne Flute*, Makoché, Bismark, 1996.

Disques compacts, *Hearts of the Nation, Aboriginal Women's Voices in the Sdirdré*, Saskatoon, Sweet Grass Records, 1997, Aw cd Banff 97.

Disques compacts, *La nuit sur l'étang*, (album double), Distribution APCM, 1-800- 465-2726.

Disques compacts, *Nunavik Concert, Various Artists*, Inukjuak, Nunavik, Inukshuk Productions, 1993.

Fichiers MIDI, banque de fichiers MIDI de tous genres et styles avec moteur de recherche (consulté le 18 juin 1999) Sur Internet :
<http://www.midifarm.com/>

Fichiers MIDI, *site Roland* (consulté le 18 juin 1999) Sur Internet :
http://www.rolandca.com/f_index.html

ACTIVITÉ 3.1 (AMU10)

Technique de l'instrument

1. Durée

600 minutes

2. Description

Dans cette activité, les élèves jouent comme ensemble, sous la direction du/de la chef d'orchestre. Cette activité commence par un échauffement individuel de 4-5 minutes et s'étend sur une durée de 45-50 minutes, et ce, quatre fois par semaine. L'apprentissage des concepts théoriques et des règles de l'analyse sont intégrés par l'enseignement théorique et la répétition instrumentale.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 2 - 3

Domaine : Analyse

Attente : AMU10-A-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.2 - 4

Domaine : Théorie

Attente : AMU10-T-A.2

Contenu d'apprentissage : AMU10-T-His.2

4. Notes de planification

- Consulter le manuel du/de la chef d'orchestre - *Orchestre à vent moderne*, p. 48-82, et *Technique d'aujourd'hui*, p. 27-52.
- S'assurer d'avoir un manuel de méthodologie de l'élève, comme *L'orchestre à vent moderne*.
- Obtenir un manuel de chef d'orchestre de la série *Technique d'aujourd'hui*.
- Élaborer une grille d'observation adaptée aux nouveaux concepts de l'activité.
- Adapter des fiches d'évaluation sommatives afin d'évaluer l'activité.
- S'assurer d'avoir un métronome, un accordeur électronique, une baguette de chef d'orchestre.
- Préparer les notes à insérer dans le journal de bord.

Fiche de répétition : Nom : _____

	<i>lundi</i>	<i>mardi</i>	<i>mercredi</i>	<i>jeudi</i>	<i>vendredi</i>	<i>samedi</i>	<i>dimanche</i>
Semaine 1	16 h- 16 h 30						

5. Acquis préalables

- Pouvoir exécuter un répertoire d'environ huit notes.
- Être familier avec certaines armatures.
- Connaître et appliquer la loi des armatures et des altérations.
- Savoir attaquer et arrêter correctement un son.
- Être capable de produire un son stable.
- Maîtriser la prise de l'instrument et la posture lors de l'exécution.
- Avoir développé une bonne discipline (p. ex., tenir à jour son journal de bord).

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Répétition d'ensemble 4

L'enseignant ou l'enseignante :

- dirige la séance d'échauffement, explique et montre les nouveaux concepts (*legato*, armature, altérations) par l'exécution, les enregistrements ou les représentations graphiques.
- intervient régulièrement auprès du groupe, des sections ou de l'individu afin de résoudre les difficultés techniques particulières et de faire l'évaluation formative.
- établit des liens avec l'histoire de la musique (p. ex., genres, formes, compositeurs/trices, époques) et demande aux élèves de tenir à jour leur journal d'apprentissage.
- relève les particularités se rapportant aux éléments du langage musical utilisés dans les exercices de formation et encourage l'utilisation du vocabulaire correct lors des discussions (p. ex., *mélodie* - conjointe, disjointe, répétitive; *harmonie* - consonante ou dissonante; *forme* - binaire ou ternaire).

L'élève :

- participe au jeu d'ensemble et exécute sa partie seul/e et en petit groupe dans sa section.
- met à jour son journal de bord (conseils pratiques, analyse du répertoire, concepts théoriques) et sa fiche de répétition.

Liste des nouveaux concepts présentés dans cette activité :

<i>Nouveaux concepts d'exécution</i>		
Indicateur C = 4/4	Articulations : accent, <i>legato</i> , coulé	
L'armature et la loi des altérations	Indications dynamiques (p. ex., <i>mf</i>)	Point d'orgue
Répertoire de 8-15 notes (selon l'instrument)		

Étape B : Répétition d'ensemble 5

L'enseignant ou l'enseignante :

- poursuit l'activité à partir de l'étape A, approfondit certaines notions et introduit de nouveaux concepts par des démonstrations et des explications orales.

L'élève :

- continue le jeu d'ensemble, exécute sa partie seul/e et par section, approfondit les techniques acquises et note dans son journal de bord les nouveaux concepts présentés.

Liste des nouveaux concepts présentés dans cette activité :

<i>Nouveaux concepts d'exécution</i>		
Nouvelles notes : Fa, Sol, La, Sib	Tonalités : Sib+, Mib+, Fa+	Indication dynamique : <i>forte - f</i>
Forme de la marche, chorale	Première gamme : cuivres, bois, Sib+, Mib+	Signe : répétition de la mesure précédente

Étape C : Répétition d'ensemble 6

L'enseignant ou l'enseignante :

- poursuit l'activité à partir de l'étape A, approfondit certaines notions et techniques, établit certaines relations musicales et introduit de nouveaux concepts (mesure *alla breve*, anacrouse, notes) par des démonstrations et des explications orales.

L'élève :

- continue le jeu d'ensemble, exécute sa partie seul/e et par section, approfondit les techniques acquises et note dans son journal de bord les nouveaux concepts présentés.

Liste des nouveaux concepts présentés dans cette activité :

<i>Nouveaux concepts d'exécution</i>		
Notes et doigtés nouveaux	- Mesure <i>alla breve</i> - Comparer 4/4 et 2/2	Anacrouse
Liaisons labiales utilisées par les cuivres	Développement de notes du registre supérieur des clarinettes	Terminologie italienne : <i>andante</i>
Caisse claire : ra de 5, ra de 9, long roulement	Relation entre l'armature et la loi des altérations	Unisson par opposition à harmonie

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observation de l'élève lors du jeu d'ensemble

évaluation formative

- interventions verbales auprès de l'élève durant l'exécution
- démonstration des habiletés
- évaluation quotidienne du progrès de l'élève

évaluation sommative

- démonstration des habiletés (fiches d'évaluation du rendement technique) - gammes, doigté, articulations, contrastes dynamiques, maintien de la mesure, respect des valeurs rythmiques, qualité du son.

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 129 p.

PLOYHAR, James, *Technique d'aujourd'hui*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 88 p.

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 3.2 (AMU10)

Grandes époques

1. Durée

60 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève étudie les grandes époques de l'histoire de la musique. L'élève assiste à un diaporama électronique multimédia d'extraits musicaux reflétant ces différentes périodes. Elle/il apprend les caractéristiques de l'époque, les formes importantes, certains/es compositeurs/trices renommés/es et les innovations importantes dans le monde musical.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Théorie

Attente : AMU10-T-A.2

Contenu d'apprentissage : AMU10-T-His.1

4. Notes de planification

- Préparer un document concernant les grandes époques de l'histoire de la musique.
- Préparer des extraits musicaux en guise de démonstration.
- Rassembler des images de costumes et d'instruments des époques étudiées.
- Trouver des portraits de personnes célèbres en composition.
- Préparer une présentation multimédia à partir des grandes époques de l'histoire de la musique.

5. Acquis préalables

- Savoir lire et résumer un texte.
- Être capable de créer des liens entre la tradition orale, ses expériences de vie et sa culture.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Les grandes époques de l'histoire de la musique

L'enseignant ou l'enseignante :

- distribue le document d'appui, invite l'élève à le lire, présente le diaporama électronique et le commente à l'aide d'appuis pédagogiques variés (p. ex., photos de musiciens et de musiciennes célèbres, accessoires d'époque).

L'élève :

- lit le document, fait de l'écoute active lors du diaporama et de la présentation orale, et relève les informations importantes.

Étape B : Épreuve

L'enseignant ou l'enseignante :

- assigne une lecture dirigée se rapportant aux concepts présentés dans le diaporama, invite l'élève à prendre des notes et donne l'épreuve de fin d'unité.

L'élève :

- prend des notes durant la lecture dirigée et complète l'épreuve.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- répétition à partir des concepts enseignés

évaluation formative

- vérification de la prise de notes
- questions et réponses

évaluation sommative

- épreuve théorique de fin d'unité (p. ex., époque, formes, compositeurs/trices, caractéristiques musicales, grands événements)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

CHAILLEY, J., *Cours d'histoire de la musique* (en quatre tomes), Paris, Alphonse Leduc.

COMEAU, Gilles, *Histoire illustrée de la musique pour les jeunes musiciens* (en cinq volumes :

Le Moyen Âge et la Renaissance, La période baroque, La période classique, La période romantique, Le XX^e siècle), Vanier, CFORP, 1999. *

La bonne chanson, Québec, Les Entreprises Culturelles Enr., 1982, 141 p.

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux - Cahier d'exercices*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991. *

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux - Manuel de l'élève*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991. *

Science de la musique et dictionnaire de la musique, coll. Marc Honegger, 5 volumes, Paris, Bordas, 1976.

Médias électroniques

Histoire de la musique 18^e siècle à aujourd'hui (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.ac.ucl.ac.be/etu/crs/resume/arke1420.html>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 3.3 (AMU10)

Tons et demi-tons

1. Durée

90 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève étudie les distances entre les tons et les demi-tons diatoniques et chromatiques à partir de la disposition des touches au clavier du piano. L'élève utilise correctement les altérations.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attente : AMU10-C-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.2

AMU10-C-Hab.4

AMU10-C-Exp.4

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.3

AMU10-A-Id.3

Domaine : Théorie

Attente : AMU10-T-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 3 - 6

AMU10-T-Tech.3

4. Notes de planification

- S'assurer d'avoir les manuels suivants : *Concepts musicaux*, tome 1 - *Guide pédagogique*, *Manuel de l'élève*, et *Cahier d'exercices*.
- S'assurer d'avoir un piano.
- Préparer l'enregistrement des extraits musicaux suivants : *Le vol du bourdon* de Igor Stravinski et *Prélude à l'après-midi d'un faune* de Claude Debussy.
- Préparer un gros clavier de carton revêtu de transparents comme outil de démonstration.

5. Acquis préalables

- Connaître la disposition des touches du clavier.
- Connaître les symboles des altérations et les placer correctement vis-à-vis les notes dans la portée.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Tons et demi-tons du clavier

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique les intervalles du demi-ton et du ton à l'aide du clavier cartonné et procède à la distinction de ces intervalles par l'exécution au piano.
- fait jouer deux extraits musicaux (*Le vol du bourdon* de Igor Stravinski, *Prélude à l'après-midi d'un faune* de Claude Debussy) qui montrent les possibilités d'utilisation du demi-ton et du ton dans la musique.

L'élève :

- écoute attentivement les enregistrements, suit la leçon dans son manuel de théorie et complète les exercices.

Étape B : Altérations et loi des altérations

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique les fonctions et les lois qui régissent les altérations à l'aide du clavier de carton et produit au piano l'effet sonore créé par l'ajout d'une altération à une note.

L'élève :

- écoute les directives tout en suivant dans son manuel et complète les exercices théoriques et pratiques.

Étape C : Chromatique et diatonique

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique ce que sont les équivalents enharmoniques et leurs usages, le rapport entre deux notes de hauteur identique portant des noms différents (demi-ton chromatique, demi-ton diatonique), en fait l'illustration et en montre la disposition sur le clavier de carton.
- assigne en devoir les exercices qui n'ont pas été complétés en classe.

L'élève :

- participe à la leçon en répondant aux questions de l'enseignant ou de l'enseignante lors de la discussion sur l'enchaînement des tons et des demi-tons dans la gamme majeure et complète les exercices demandés.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- démonstration des habiletés (répétition à partir des concepts enseignés)

évaluation formative

- épreuve
- démonstration de l'atteinte des objectifs visés (vérification et correction du devoir en classe)

évaluation sommative

- épreuve théorique de fin d'unité

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

La bonne chanson, Québec, Les Entreprises Culturelles Enr., 1982, 141 p.

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux - Cahier d'exercices*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991. *

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux - Manuel de l'élève*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991. *

Science de la musique et dictionnaire de la musique, coll. Marc Honegger, 5 volumes, Bordas, Paris, 1976.

WHARRAM, Barbara, *Rudiments élémentaires de la musique*, Oakville, Frederic Harris Music, 1986, 202 p.

Médias électroniques

Site université de Louvain (consulté le 18 juin 1999) Sur Internet :

<http://www.ac.ucl.ac.be/etu/crs/arke1241.html>

École de musique Paris (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.livre-rare-book.com/Matieres/hd/3962.html>

Démystifier la théorie musicale (consulté le 18 juin 1999) Sur Internet :

<http://www.makar-records.com/sitefrench/dtm.html>

Mineure en culture musicale (consulté le 18 juin 1999) Sur Internet :

<http://www.usherb.ca/Programmes/mineure/m-musiq.html>

Jeux questionnaires divers en théorie musicale (consulté le 18 juin 1999) Sur Internet :

<http://www.alyon.asso.fr/cgi-bin/quizz.pl/ask/musique1.html>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 3.4 (AMU10)

Outils et habitudes de travail

1. Durée

60 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève acquiert des méthodes de travail efficaces et les applique aux répétitions en salle de classe et à la maison. L'élève se fixe un horaire de répétition et organise sa séance de répétition individuelle par rapport à certains objectifs.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attente : AMU10-C-A.2

Contenu d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1

Domaine : Analyse

Attente : AMU10-A-A.3

Contenu d'apprentissage : AMU10-A-Fon.1

Domaine : Théorie

Attente : AMU10-T-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU10-T-Lang.3

4. Notes de planification

- Préparer un document d'appui sur la répétition efficace qui fait appel aux éléments suivants :
 1. Les outils nécessaires
 2. La fréquence des séances
 3. Le temps de la journée le plus propice
 4. Combien de temps?
 5. Où devrais-je répéter?
 6. Qu'est-ce que je devrais répéter?
 7. Pourquoi répéter tous les jours?
 8. Comment faut-il se préparer à l'exécution?
 9. L'exécution de la partition
 10. L'autoévaluation
 11. Une recette pour le succès.

5. Acquis préalables

- Être capable de lire un texte et en appliquer les directives.
- Être capable de créer des liens entre la théorie et la mise en pratique.
- S'être fixé un horaire de répétition.
- Avoir développé une bonne discipline (p. ex., tenir à jour un journal de bord).

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Outils du musicien et de la musicienne

L'enseignant ou l'enseignante :

- montre l'utilisation du lutrin et du métronome et explique la signification des indications ainsi que les avantages de l'enregistrement des exécutions.

L'élève :

- utilise le lutrin, le métronome et les techniques d'enregistrement lors des répétitions en salle de classe et à la maison.

Étape B : Technique de répétition

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique l'importance de se fixer des buts à court, à moyen et à long terme, énonce les objectifs à atteindre avant la fin du semestre et présente des techniques ou des moyens d'y parvenir (p. ex., répétition quotidienne, échauffement, degré de difficulté).

L'élève :

- s'applique à adopter et à respecter les bonnes habitudes de travail dans son apprentissage quotidien.

Étape C : Résolution de problèmes

L'enseignant ou l'enseignante :

- décrit et montre la façon d'analyser et d'aborder les difficultés techniques (rythme, doigté, son) afin de les solutionner en les réduisant en composantes plus faciles à manipuler.

L'élève :

- applique le processus de résolution de problèmes aux difficultés techniques (p. ex. déterminer et analyser la difficulté, solutionner la difficulté en simplifiant ses composantes).

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observation (déterminer les deux types d'élèves : l'élève conscient/e de ses difficultés et l'élève qui ne l'est pas)

évaluation formative

- questions et réponses
- démonstration des habiletés (mise en application des techniques de résolution problèmes utilisées lors des séances de répétition)

évaluation sommative

- démonstration des habiletés (résolution de problèmes techniques)
- démonstration de l'atteinte des objectifs visés (p. ex., déchiffrage qui respecte le calibre d'exécution de l'élève)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

GIRARD, Luc, *Le directeur musical*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1976, 372 p.

PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 129 p.

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 3.5 (AMU10)

Formation à l'oreille

1. Durée

90 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève fait quelques dictées rythmiques, écoute des œuvres enregistrées et analyse certains aspects musicaux tels que les formes, les genres et les périodes historiques. L'élève reconnaît également par oreille les intervalles justes.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 5
AMU10-C-Hab.1 - 2 - 3

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.1 - 2 - 4

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.1- 2 - 3 - 4
AMU10-A-Id.1 - 3 - 4
AMU10-A-Fon.1 - 2

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 2 - 3 - 6
AMU10-T-His.1 - 3
AMU10-T-Tech.3

4. Notes de planification

- S'assurer d'avoir un piano.
- Préparer des extraits musicaux.
- Préparer la fiche d'écoute de l'élève.
- S'assurer d'avoir du papier à musique.
- Faire des exercices de dictées rythmiques de difficulté appropriée.
- Faire des exercices de dictées d'intervalles de difficulté appropriée.

5. Acquis préalables

- Savoir compléter la fiche d'écoute.
- Savoir participer à la discussion.
- Avoir développé la confiance nécessaire pour partager ses opinions en groupe-classe.
- Connaître la terminologie de base se rapportant aux éléments de la musique : mélodie, harmonie, rythme.
- Savoir utiliser les ressources et les documents d'appui afin de formuler et d'exprimer ses idées.
- Être capable de faire des transferts symboliques (p. ex., associer la musique à une image ou à une expérience de vie).
- Savoir utiliser l'ordinateur et le didacticiel de solfège (voir Ressources - Médias électroniques).

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Dictées rythmiques

L'enseignant ou l'enseignante :

- dicte les enchaînements rythmiques au son du métronome, joue la dictée au complet et invite l'élève à corriger la copie d'un/e autre élève.
- projette à l'écran la dictée, enregistre les notes de l'exercice et demande aux élèves d'exécuter la dictée rythmique ensemble en la frappant et en la jouant avec leur instrument.
- demande à l'élève d'utiliser le didacticiel de formation à l'oreille afin d'appuyer son enseignement et son apprentissage.

L'élève :

- écoute la dictée au complet, consulte le tableau des rythmes nouveaux (p. ex., syncopes, quatre double-croches, croche, demi-soupir), écrit la dictée rythmique et corrige la copie d'un/e autre élève.
- exécute la dictée en la frappant, en comptant à voix haute ou en la jouant avec son instrument.
- met au point ses habiletés en solfège à l'aide du didacticiel recommandé par l'enseignant ou l'enseignante (voir Ressources - Médias électroniques).

Étape B : Dictées d'intervalles

L'enseignant ou l'enseignante :

- joue un intervalle (p. ex., octave), demande à l'élève de le nommer et de le classer, et répète la procédure. Se limiter aux intervalles ascendants lors de la première dictée d'intervalles (unisson, quarte, quinte, octave).
- demande aux élèves d'échanger leurs copies pour en faire la correction.
- demande à l'élève d'utiliser le didacticiel de formation à l'oreille afin d'appuyer son enseignement et son apprentissage.

L'élève :

- écoute l'intervalle joué au piano, consulte le tableau des intervalles et nomme l'intervalle en inscrivant le chiffre arabe qui le représente (p. ex., quarte = 4).
- corrige la copie d'un/e autre élève et donne le résultat à l'enseignant ou à l'enseignante.
- met au point ses habiletés en solfège à l'aide du didacticiel recommandé par l'enseignant ou l'enseignante (voir Ressources - Médias électroniques).

Étape C : Mesure et certaines formes de danse

L'enseignant ou l'enseignante :

- encourage l'élève à discuter des fonctions de la musique dans la société d'hier et d'aujourd'hui par l'écoute d'extraits musicaux, et propose des liens entre la danse, la mesure musicale, la culture et les époques historiques.
- explique et distribue la fiche d'écoute (forme, mesure, période ou culture) et encourage l'élève à la compléter à partir d'extraits musicaux évocateurs (p. ex., menuet, sarabande, 6/8, swing, rock des années 1950, disco, musique autochtone).

L'élève :

- participe à la discussion, écoute attentivement les extraits, complète la fiche d'écoute sous forme de tableau.

	<i>Oeuvre</i>	<i>Genre</i>	<i>Époque / Compo- siteur/trice</i>	<i>Éléments discutés</i>	<i>Principes discutés</i>	<i>Particularités de l'œuvre</i>	<i>Commentaires personnels</i>
1	<i>Menuet en Sol+</i>	<i>Claviers</i>	<i>Baroque/ J.S. Bach</i>	<i>Forme, timbre</i>	<i>Équilibre</i>	<i>Clavecin</i>	<i>Réadaptations</i>
2							

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- répétition à partir des concepts enseignés

évaluation formative

- démonstration des habiletés (exécution des rythmes et des intervalles à l'aide de l'instrument, vérification et correction des mesures rattachées aux formes de danse)
- démonstration de l'atteinte des objectifs visés (correction des dictées rythmiques et mélodiques en classe, fiche d'écoute)

évaluation sommative

- épreuve théorique de fin d'unité

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

La bonne chanson, Québec, Les Entreprises Culturelles Enr., 1982, 141 p.

MASSIE, Pierre, Richard RANGER, *Concepts musicaux, Cahier d'exercices*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 102 p. *

MASSIE, Pierre, Richard RANGER, *Concepts musicaux, Guide pédagogique*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 151 p. *

MASSIE, Pierre, Richard RANGER, *Concepts musicaux, Manuel de l'élève*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 37 p 1991. *

Science de la musique et dictionnaire de la musique, coll. Marc Honegger, 5 volumes, Bordas, Paris, 1976.

Personnes-ressources

- élèves possédant leur certificat du Conservatoire

Médias électroniques

BLANCHETTE, Alain, et Henry TOURIGNY, *Sur mesure*, logiciel de formation de l'oreille musicale, Corporation Musilab inc., 1996

Disques compacts, *The Relaxation* (boîtier de 4 disques compacts), Roselyn, New York, CD 3210A, CD 3210B, CD 3210C, CD 3210D.

Disques compacts, *Global Celebration*, (boîtier de 4 disques compacts), Roselyn, New York, CD 3231, CD 3232, CD 3233, CD 3234.

Disques compacts, FIRE CROW, Joseph and Fire Crow, *Northern Cheyenne Flute*, Makoché, Bismark, 1996.

Disques compacts, *Hearts of the Nation, Aboriginal Women's Voices in the Sdirdré*, Saskatoon, Sweet Grass Records, 1997, Aw cd Banff 97

Disques compacts, *La nuit sur l'étang*, (album double), Distribution APCM, 1-800- 465-2726

Disques compacts, *Nunavik Concert, Various Artists*, Inukjuak, Nunavik, Inukshuk Productions, 1993.

Fichiers MIDI, banque de fichiers MIDI de tous genres et styles avec moteur de recherche, (consulté le 18 juin 1999) Sur Internet :

<http://www.midifarm.com/>

Fichiers MIDI, *site Roland* (consulté le 18 juin 1999) Sur Internet :

http://www.rolandca.com/f_index.html

Chez Hergé, (la chanson d'expression française) (consulté le 18 juin 1999) Sur Internet :

<http://www.comnet.ca/~rg/>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 3.6 (AMU1O)

Technique du clavier

1. Durée

60 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève exécute la mélodie avec un accompagnement d'accords majeurs et de septième de dominante à trois sons dans la position de Do. La mélodie et l'accompagnement sont exécutés de la main gauche et de la main droite respectivement. L'élève s'efforce de communiquer une certaine expression dans l'exécution.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU1O-C-A.1 - 2 - 3 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU1O-C-Lang.1 - 2 - 4

AMU1O-C-Hab.1 - 2 - 4 - 5

AMU1O-C-Exp.2 - 3 - 4

Domaine : Analyse

Attente : AMU1O-A-A.2

Contenu d'apprentissage : AMU1O-A-Id.3

Domaine : Théorie

Attentes : AMU1O-T-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU1O-T-Lang.1 - 2 - 3 - 6

4. Notes de planification

- Utiliser le manuel *Cours de base Alfred pour le piano - Livre 1*.
- S'assurer d'avoir un piano par élève.

5. Acquis préalables

- Savoir se situer sur le clavier sans regarder les mains.
- Être habile à découvrir le doigté correct.

- Être capable de respecter la mesure en jouant à l'aide du métronome.
- Être capable de respecter la mesure lors de l'exécution en groupe-classe.
- Savoir respecter la démarche dans le laboratoire de clavier.
- Être attentif/ve et respectueux/euse dans la manutention du bien commun.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Accords tonique (I) et dominant (V) en position de Do

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique et joue l'accord à trois sons et demande à l'élève de l'exécuter seul/e en se servant du casque d'écoute.
- compte à voix haute et demande à tous les élèves d'exécuter l'exercice ensemble de la main droite, de la main gauche et avec les deux mains.
- révisé le concept de la liaison et exécute deux courtes mélodies qui exigent un accompagnement d'accords tonique et dominante.

L'élève :

- vérifie dans le cahier la position des mains sur le clavier, exécute les exercices de formation et travaille avec le casque d'écoute.
- attend le signal pour commencer, lors de l'exécution d'ensemble, et essaie de garder la pulsation initiale établie par le/la chef d'orchestre. L'élève maîtrise les notes dans la mesure et tente progressivement d'observer les nuances et l'indication stylistique du/de la compositeur/trice.

Étape B : Mesure 3/4 et phrasé musical

L'enseignant ou l'enseignante :

- examine et repère la mesure 3/4. Il ou elle s'assure de faire respecter l'organisation, la structure et les valeurs pointées dans les phrasés musicaux.

L'élève :

- vérifie dans le cahier la position des mains sur le clavier, exécute les exercices de formation à l'oreille et travaille avec le casque d'écoute.
- attend le signal pour commencer, lors de l'exécution d'ensemble, et essaie de garder la pulsation initiale établie par le/la chef d'orchestre. L'élève maîtrise les notes dans la mesure et tente progressivement d'observer les nuances et les indications stylistiques du/de la compositeur/trice.

Étape C : Nouvel accord - la sous-dominante (IV)

L'enseignant ou l'enseignante :

- introduit un troisième accord et encourage l'élève à s'exercer seul/e, en se servant du casque d'écoute. L'enseignant ou l'enseignante joue les accords connus, demande aux élèves de les nommer et de les jouer dans l'ensemble.
- peut improviser un accompagnement plus rythmé basé sur ces accords afin de donner de l'entrain aux élèves, lors de l'exécution.

L'élève :

- répète les étapes A et B et apprend un troisième accord.
- se concentre sur la maîtrise de l'exécution et la lecture instrumentale.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- répétition des concepts enseignés
- observation du comportement de chaque élève lors de la présentation d'un nouveau concept

évaluation formative

- démonstration des habiletés et aide à ceux et à celles qui éprouvent de la difficulté en fournissant des approches plus simples (p. ex., mains séparées, compter à voix haute, répétition des exercices de formation)

évaluation sommative

- démonstration des habiletés (enregistrement d'une mélodie exécutée sur le clavier MIDI)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

BERNARDEAU, Thierry, et Marcel PINEAU, *La musique*, coll. Repères pratiques, Paris, Éditions Nathan, 1995, 160 p.

CARSON TURNER, Barrie, *Le piano* (incluant un disque compact), adaptation française Françoise Rose, France, Hachette Livre/Gautier-Languereau, 1997, 45 p.

HUOT, Cécile, *Si le piano m'était conté*, Québec, Méridien, 1994, 108 p.

PALMER, Willard, Morton MANUS et Amanda Vick LETHCO, *Cours de base Alfred pour le piano*, États-Unis, Alfred Publishing Co., Inc., 1987, 96 p.

Personnes-ressources

- élève possédant des certificats du Conservatoire en piano
- invités/es de la communauté

Médias électroniques

Liens vers des sites concernant le piano (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.chavanne.com/lien.htm>

Cours de piano gratuits sur Internet (consulté le 24 mars 1999)

<http://www.primenet.com/~hawaii/>

Liens aux sites de divers fabricants (consulté le 24 mars 1999)

<http://www.hnet.net/~pianotec/linksto.htm>

Le monde du piano (consulté le 24 mars 1999)

<http://www.pianoworld.com>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 3.7 (AMU1O)

Premier solo

1. Durée

120 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève prépare et exécute son premier solo instrumental accompagné du piano. Elle ou il est initié/e à la représentation du spectacle devant un auditoire et aux conventions de communication entre soliste et accompagnateur ou accompagnatrice.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attente : AMU1O-C-A.5

Contenus d'apprentissage : AMU1O-C-Exp.2 - 3

Domaine : Analyse

Attente : AMU1O-A-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU1O-A-Proc.4

4. Notes de planification

- Préparer une partition de musique pour un solo instrumental avec un accompagnement de piano (p. 15 dans le cahier de l'élève).
- Enregistrer un accompagnement de piano.
- Demander à un/e pianiste d'accompagner l'élève (optionnel).
- S'assurer d'avoir accès à un piano (optionnel).
- S'assurer d'avoir une caméra vidéo et une cassette VHS pour enregistrer chaque représentation.
- Préparer un document concernant l'éthique d'écoute selon la perspective de l'interprète et celle de l'auditeur et de l'auditrice.

- S'assurer d'avoir un lutrin.
- Préparer la partition musicale.

5. Acquis préalables

- Être capable d'exécuter toutes les notes de la pièce (pages sept et huit).
- Être capable de nuancer les articulations (coulé, détaché).
- Être capable d'exprimer la dynamique (fort et doux).
- Pouvoir produire un son raisonnablement juste.
- Être capable de garder une vitesse égale afin de pouvoir suivre l'accompagnement (à un tempo modéré).
- Savoir écouter un accompagnement et réagir correctement.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Préparation du solo

L'enseignant ou l'enseignante :

- exécute le solo ou fait jouer l'enregistrement du solo et examine l'ensemble des éléments qui interviennent dans l'élaboration du spectacle d'un/e soliste (présentation, posture, maîtrise, concentration).
- fournit un enregistrement de l'accompagnement à chaque élève afin de pouvoir répéter.

L'élève :

- répète son solo en écoutant l'enregistrement et en écoutant un/e professionnel/le qui joue de son instrument.

Étape B : Présentation du solo

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique les conventions à respecter en tant que spectateur ou spectatrice (silence, applaudissements), distribue des fiches en guise d'évaluation et choisit un/e élève pour filmer l'exécution.
- invite la/le soliste à se présenter, rassure l'élève, évalue la présentation et fournit des commentaires.

L'élève :

- contrôle sa nervosité, se présente et exécute son solo.

Étape C : Évaluation par les pairs et autoévaluation

L'enseignant ou l'enseignante :

- établit et explique les critères de l'évaluation (jeu d'ensemble, équilibre sonore, respect des notes), distribue aux élèves une banque de commentaires possibles et explique que les commentaires doivent être de nature positive.

L'élève :

- respecte les conventions en tant qu'auditeur ou auditrice, montre de la compassion et du respect envers ses pairs et complète la fiche d'évaluation en faisant une critique constructive.
- montre ses capacités de concentration et de jeu, en tant que soliste, et s'autoévalue.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- déterminer et rassurer les élèves qui montrent beaucoup d'anxiété avant de jouer devant les autres

évaluation formative

- autoévaluation
- évaluation par les pairs

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 129 p.

Personnes-ressources

- accompagnateur ou accompagnatrice

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

Annexe AMU10 3.7.1 : Grille d'évaluation adaptée - Premier solo

<p><i>Type d'évaluation : diagnostique - formative . sommative -</i></p> <p>Domaine : Création <i>Attente : AMU10-C-A.5</i></p> <p>Domaine : Analyse <i>Attente : AMU10-A-A.1</i></p> <p>Tâche de l'élève : Premier solo</p>				
Compétences et critères	50 - 59 % Niveau 1	60 - 69 % Niveau 2	70 - 79 % Niveau 3	80 - 100 % Niveau 4
Connaissance et compréhension				
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - démontre sa connaissance du langage musical et des termes qui s'y rapportent - démontre sa compréhension des nuances et de l'articulation par rapport au répertoire exécuté 	<p>L'élève démontre une connaissance limitée du langage et des termes ainsi qu'une compréhension limitée des nuances et de l'articulation</p>	<p>L'élève démontre une connaissance partielle du langage et des termes ainsi qu'une compréhension partielle des nuances et de l'articulation</p>	<p>L'élève démontre une connaissance générale du langage et des termes ainsi qu'une compréhension générale des nuances et de l'articulation</p>	<p>L'élève démontre une connaissance approfondie du langage et des termes ainsi qu'une compréhension subtile des nuances et de l'articulation</p>
Réflexion et recherche				
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse la nature de l'accompagnement disponible et la partition de son solo - utilise ses habiletés en pensée créative dans l'annotation de la partition contribuant à l'interprétation finale - fait des rapprochements entre son expérience musicale et son interprétation de la partition 	<p>L'élève analyse l'accompagnement avec peu de clarté et une efficacité limitée, utilise la pensée créative et fait des rapprochements avec une efficacité limitée</p>	<p>L'élève analyse l'accompagnement avec une certaine clarté et efficacité, utilise la pensée créative et fait des rapprochements avec une certaine efficacité</p>	<p>L'élève analyse l'accompagnement avec une grande clarté et efficacité, utilise la pensée créative et fait des rapprochements avec une grande efficacité</p>	<p>L'élève analyse l'accompagnement avec une très grande clarté et efficacité, utilise la pensée créative et fait des rapprochements avec une très grande efficacité</p>

<i>Communication</i>				
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interprète la pièce à l'étude - utilise le langage musical et les symboles dans son interprétation de la pièce à l'étude - utilise diverses formes d'accompagnement (p. ex., cassette ou pianiste) afin de choisir celle qui répond à ses préférences 	<p>L'élève communique avec une clarté limitée, utilise le langage et les symboles avec une efficacité limitée et peu d'exactitude et démontre une compétence limitée dans son choix d'accompagnement</p>	<p>L'élève communique avec une certaine clarté, utilise le langage et les symboles avec une certaine efficacité et exactitude et démontre une certaine compétence dans son choix d'accompagnement</p>	<p>L'élève communique avec une grande clarté, utilise le langage et les symboles avec une grande efficacité et exactitude et démontre une grande compétence dans son choix d'accompagnement</p>	<p>L'élève communique avec une très grande clarté, utilise le langage et les symboles avec une très grande efficacité et exactitude et démontre une très grande compétence dans son choix d'accompagnement</p>
<i>Mise en application</i>				
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - applique les connaissances et les habiletés du langage musical et du jeu d'ensemble - utilise l'équipement approprié pour son accompagnement lors de sa présentation - applique toutes les étapes du processus de création lors de la préparation et la présentation de son solo 	<p>L'élève applique les connaissances et les habiletés ainsi que le processus de création avec une efficacité limitée et utilise l'équipement de façon sûre et correcte uniquement sous supervision</p>	<p>L'élève applique les connaissances et les habiletés ainsi que le processus de création avec une certaine efficacité et utilise l'équipement de façon sûre et correcte avec peu de supervision</p>	<p>L'élève applique les connaissances et les habiletés ainsi que le processus de création avec une grande efficacité et utilise l'équipement de façon sûre et correcte sans supervision</p>	<p>L'élève applique les connaissances et les habiletés ainsi que le processus de création avec une très grande efficacité et utilise l'équipement avec une très grande compétence sans supervision</p>
<p>Remarque : L'élève dont le rendement est en deçà du niveau 1 (moins de 50 %) n'a pas satisfait aux attentes pour cette tâche.</p>				

APERÇU GLOBAL D'UNITÉ 4 (AMU10)

Gammes et tonalités

Description

L'élève accroît l'étendue de son registre vers le grave et l'aigu. L'élève s'initie à une variété de techniques de contraste dans l'exécution (p. ex., articulation, dynamique, tempo, équilibre). L'élève se concentre sur l'intonation, sur l'exécution plus rapide et précise, et sur l'endurance. Elle ou il commence à former des phrases musicales lors de l'exécution et compose une mélodie. L'élève écrit les gammes avec altérations, reconnaît par oreille les intervalles de la gamme majeure et peut les reproduire spontanément par imitation, à l'aide de son instrument.

Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2 - 3 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 2 - 3 - 4 - 5
AMU10-C-Hab.1 - 2 - 3 - 4 - 5
AMU10-C-Exp.2 - 3 - 4

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.1 - 2 - 4 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.1 - 2 - 3 - 4 - 5
AMU10-A-Id.2 - 3
AMU10-A-Fon.1 - 4 - 5

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2 - 3

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Tech.1 - 2 - 3
AMU10-T-Lang.1 - 2 - 3 - 5 - 6
AMU10-T-His.1 - 2 - 3

Titres des activités

Activité 4.1 : Technique de l'instrument

Activité 4.2 : Gammes majeures et armatures

Activité 4.3 : Son et image

Activité 4.4 : Recherche sur son instrument

Activité 4.5 : Formation à l'oreille

Activité 4.6 : Technique du clavier

Acquis préalables

- Être familier avec le concept de la tonalité majeure.
- Savoir reconnaître et compter les tons et les demi-tons.
- Connaître la position et le doigté de base au clavier.
- Savoir utiliser l'ordinateur.
- Savoir utiliser le navigateur et des outils de recherche dans Internet.
- Connaître les fonctions des menus d'un logiciel d'application.
- Savoir répéter de façon efficace et résoudre les difficultés (p. ex., rythmiques) de façon autonome.
- Être familier avec la démarche de l'analyse critique.
- Connaître la démarche des exercices de la formation de l'oreille musicale.
- Être familier avec les étapes du processus créateur.
- Produire une sonorité stable et modérément juste.
- Jouer la gamme de Do au clavier, de la main droite et de la main gauche, sans regarder ses mains.
- Avoir une discipline de travail à la maison (p. ex., en répétant à la maison et en tenant à jour la fiche de répétition et le journal de bord).
- Tenir à jour une fiche d'écoute d'œuvres (p. ex., compositeur/trice, époque, genre, éléments et principes à l'œuvre).
- Tenir à jour un portfolio audio.

Sommaire des notes de planification

L'enseignant ou l'enseignante doit :

- préparer le gabarit du travail de recherche.
- réserver le laboratoire d'ordinateurs afin d'accéder à Internet.
- utiliser un didacticiel de formation à l'oreille.
- s'assurer d'avoir suffisamment de pianos pour le groupe (sinon, travailler par équipes et créer une composition collective).
- s'assurer d'avoir des écouteurs et des cassettes audio.
- préparer les instruments d'évaluation (p. ex., fiches d'évaluation avec critères).
- préparer la première pièce de répertoire harmonisée.
- s'assurer d'avoir un système de son, un magnétoscope et une télévision pour visionner Fantasia.
- préparer une fiche de directives concernant le travail de recherche : *Apprends à connaître ton instrument.*
- utiliser des instruments personnels et des exercices simples pour jouer au jeu *Imitation.*
- préparer des extraits musicaux.

Liens

Français

- Utiliser le vocabulaire spécifique à l'activité.
- Orthographier correctement les termes se rapportant aux tonalités.
- Utiliser le vocabulaire propre aux éléments du langage musical et aux principes de composition.
- Rédiger un travail de recherche.
- Suivre les étapes du processus d'écriture (remue-méninges, brouillon, correction, révision, publication).
- Comprendre le vocabulaire de l'activité.
- Orthographier correctement la terminologie de l'activité (p. ex., accords plaqués, accords brisés, renversements).

Autres disciplines

- Établir des liens entre la musique et le divertissement.
- Établir des liens entre l'histoire, la géographie et la musique.
- Établir des parallèles entre l'histoire des civilisations et les arts en général.
- Connaître la signification des termes musicaux de langue étrangère (*alla breve*).

Animation culturelle

- Reconnaître dans la musique populaire ou dans la musique de film les gammes étudiées en salle de classe (p. ex., gamme chromatique - Batman).
- Étudier un certain nombre de gammes, variables avec les pays et les époques.
- Comparer certaines traditions musicales liées à des occasions ou à des fonctions spécifiques dans notre culture et dans d'autres cultures (p. ex., fêtes religieuses, berceuses).
- Lier les formes, les mesures et les danses associées à la culture de plusieurs pays incluant la musique folklorique canadienne-française (p. ex., Gilles Vigneault).
- Établir des liens entre l'histoire, les peuples et la musique.

Technologie

- Faire une recherche dans Internet concernant la mécanique de l'instrument et l'acoustique du son.
- Rechercher des sites Internet spécialisés dans la musique.
- Examiner l'évolution de la technique d'animation et d'enregistrement de l'époque de Walt Disney jusqu'à aujourd'hui.
- Utiliser les technologies de l'information et des communications (fureteurs, outils de recherche, traitement de textes).
- Enregistrer des pièces musicales.
- Utiliser un didacticiel de formation à l'oreille.
- Faire un enregistrement de la séquence sur le clavier MIDI.

Perspectives d'emploi

- Énumérer des professions ou des métiers se rapportant à la production ou à la transmission du son musical.
- Énumérer les professions nécessitant des connaissances et des compétences technologiques et musicales (p. ex., compositeur ou compositrice, programmeur ou programmeuse).

- Énumérer les carrières dans le domaine de la production multimédia et de l'animation (p. ex., compositeur et compositrice, musicien et musicienne, arrangeur et arrangeuse).
- Énumérer des carrières et des professions en musique (p. ex., musicologue, ethnomusicologue, critique, journaliste).
- Lier des carrières à l'anatomie et à la physiologie de l'ouïe.

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante utilise les stratégies suivantes :

- questions et réponses, discussion et remue-méninges (p. ex., encourager les élèves à expliquer et à montrer la mélodie et sa courbe).
- conférence (p. ex., expliquer le format de la présentation du travail de recherche - présentation écrite, orale, multimédia).
- répétition d'ensemble et pratique (p. ex., exécution instrumentale, en groupe et seul, des exercices de formation et de la première pièce de répertoire harmonisée, utilisation du didacticiel en guise de formation à l'oreille musicale).
- utiliser le processus de création dans la réalisation de travaux.
- visualisation et calcul mental (p. ex., processus d'analyse critique lors des séances d'écoute).
- journal des apprentissages (p. ex., tenir à jour le journal de bord et la fiche de répétition).
- graphiques et tableaux (p. ex., organiser dans un tableau les composantes individuelles d'un ensemble cohérent à la suite du remue-méninges - termes se rattachant à la mélodie et à la hauteur des sons).
- lecture à voix haute (p. ex., expression phonétique des rythmes et des articulations dans la mesure).
- devoirs (p. ex., savoir répéter de façon efficace en vue de la répétition ou de l'épreuve, tenir à jour sa fiche de répétition).
- improvisation (p. ex., commencer le processus d'improvisation par le jeu d'imitation en reproduisant, à l'aide de son instrument, les intervalles entendus).
- suivi de la démarche de l'élève (p. ex., tenir à jour la grille d'observation adaptée se rapportant à chaque élève).

Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante emploie différentes stratégies d'évaluation :

évaluation diagnostique

- repérage de l'élève qui ne peut fonctionner seul/e (faire de petits groupes)

évaluation formative

- questions et réponses (p. ex., commentaires verbaux lors du déroulement de la composition et interventions lors de l'exécution d'ensemble)
- grilles d'observation vérifiant les étapes du travail de recherche, afin de suivre la démarche quotidienne de l'élève
- journal (p. ex., recueillir le journal de l'élève et s'assurer que les entrées sont faites sur une base quotidienne)

évaluation sommative

- démonstration de l'atteinte des objectifs visés (p. ex., évaluation de la recherche, de la composition, de la répétition et du journal de l'élève)
- démonstration des habiletés (p. ex., compléter les fiches avec critères concernant le test de fin d'unité)
- épreuves (p. ex., vérification de l'atteinte des habiletés théoriques et de la formation de l'oreille musicale)

Mesures d'adaptation pour répondre aux besoins de l'élève

A - Déroulement de l'activité

Élèves en difficulté

- Limiter le nombre de lectures et expliquer oralement.
- Jumeler l'élève en difficulté avec un/e élève de niveau supérieur lors des nouveaux apprentissages.
- Permettre l'utilisation d'aide-mémoire.
- Établir un système d'aide où l'élève reçoit un soutien particulier d'un/e autre élève.
- Donner des directives claires accompagnées d'indices visuels.
- Réduire les attentes se rapportant à l'écriture.
- Relever les erreurs dans la correction mais ne pas pénaliser l'élève pour chaque faute de grammaire ou d'orthographe.
- Faire une première lecture du travail en présence de l'élève afin de relever les erreurs.
- Établir un système de dyade concernant la révision du travail.
- Fournir une aide personnelle.
- Fournir du temps supplémentaire de pratique.
- Utiliser le système de dyade avec l'élève ayant une plus grande expérience musicale (approche positive).

ALF/PDF

- Demander à l'élève de répéter les directives afin de vérifier la compréhension.
- Demander à l'élève de répéter les directives de l'enseignant ou de l'enseignante à un/e autre élève pour s'assurer qu'il ou elle a bien compris.
- Insister sur la correction orthographique des termes principaux seulement.
- Établir un système d'aide où l'élève reçoit un soutien particulier d'un/e autre élève.
- Permettre le compte rendu oral plutôt qu'écrit.
- Demander à l'élève doué d'accompagner l'élève en difficulté dans la réalisation du travail.
- Exiger un minimum de ressources concernant la recherche.
- S'assurer de la compréhension des directives en demandant à l'élève de répéter.
- Énumérer les sites Internet qui traitent de la musique en général.

Renforcement ou enrichissement

- Stimuler l'élève en lui demandant de faire la démonstration du nouveau concept.
- Demander à l'élève de diriger la classe afin de renforcer ses qualités de leadership.
- Utiliser des didacticiels de musique.
- Faire une recherche dans Internet concernant les sites qui traitent du système d'accord tempéré pour les instruments à clavier.

- Rechercher des informations additionnelles sur *Casse-Noisette* dans *Fantasia* de Tchaïkovski en naviguant dans Internet.
- Permettre à l'élève d'approfondir un aspect de la recherche qui l'intéresse.
- Faire une recherche dans Internet ou à la bibliothèque sur un/e compositeur/trice de son choix (contemporain accepté).
- Encourager l'élève.
- Énumérer les sites qui traitent de la musique en général.

B - Évaluation du rendement de l'élève

Élèves en difficulté

- Évaluer principalement l'exécution.
- Expliquer oralement et montrer par l'exécution l'atteinte des critères d'évaluation dès que la fiche d'évaluation sommative est remise.
- Questionner oralement.
- Utiliser des aide-mémoire lors des épreuves.
- Noter au tableau les aspects les plus importants de la discussion et vérifier la prise de notes de l'élève.
- Fournir l'appui nécessaire dans l'organisation de l'information.
- Évaluer le contenu plutôt que le style de la recherche.
- Permettre plus d'essais.
- Permettre de répondre à cahier ouvert.

ALF/PDF

- Demander à l'élève de répéter les consignes et lui donner le temps de poser des questions.
- Donner des épreuves orales.
- Vérifier le cahier de notes de l'élève.
- Demander à l'élève doué d'accompagner un/e élève en difficulté dans la réalisation du travail.
- Exiger un minimum de ressources dans la recherche.
- Favoriser l'épreuve orale plutôt qu'écrite.
- S'assurer que l'élève a compris le travail à accomplir.

Renforcement ou enrichissement

- Encourager l'élève à poursuivre des études privées.
- Ajouter certains objectifs complémentaires à l'élève qui détient un certificat de théorie du conservatoire (p. ex., tutorat, encadrement, recherche).
- Reconnaître l'approfondissement qu'apporte l'élève à son texte.
- Inviter l'élève ayant particulièrement bien réussi à faire une présentation orale.
- Reconnaître les qualités de leadership, le travail de tutorat ou la dyade.
- Demander à l'élève talentueux de faire des démonstrations ou des improvisations en classe.

Sécurité

L'enseignant ou l'enseignante veille au respect des règles de sécurité qu'ont établies le Ministère et le conseil scolaire.

Ressources

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

- BERNARDEAU, Thierry, et Marcel PINEAU, *La musique*, coll. Repères pratiques, Paris, Éditions Nathan, 1995, 160 p.
- BLANCHETTE, Alain, et Henri TOURIGNY, *Sur mesure*, logiciel de formation à l'oreille musicale, Corporation Musilab inc., 1996.
- CARSON TURNER, Barrie, *Le piano* (incluant un disque compact), adaptation française Françoise Rose, France, Hachette Livre/Gautier-Languereau, 1997, 45 p.
- HUOT, Cécile, *Si le piano m'était conté*, Québec, Méridien, 1994, 108 p.
- GIRARD, Luc, *Le directeur musical*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1976, 372 p.
- MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Cahier d'exercices*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 102 p. *
- MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Manuel de l'élève*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 151 p. *
- MASSIN, Brigitte, et Jean MASSIN, *Histoire de la musique occidentale*, Paris, Fayard, Les indispensables de la musique, p. 125 à 149. *
- PALMER, Willard, Morton MANUS et Amanda Vick LETHCO, *Cours de base Alfred pour le piano*, États-Unis, Alfred Publishing Co., 1987, 96 p.
- PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 129 p.
- WAUGH, Alexander, *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée*, Paris, Librairie Gründ, 1996, 143 p. (comprend un disque compact de 70 minutes)
- WHARRAM, Barbara, *Notions élémentaires de musique*, Oakville, Frederic Harris Music, 1986, 202 p.

Personnes-ressources

- élèves de niveau senior
- collègues de travail
- instrumentistes de la communauté
- musiciens et musiciennes invités/es

Médias électroniques

- Disques compacts, *The Relaxation* (boîtier de 4 disques compacts), Roselyn, New York, CD 3210A, CD 3210B, CD 3210C, CD 3210D.
- Disques compacts, *Global Celebration* (boîtier de 4 disques compacts), Roselyn, New York, CD 3231, CD 3232, CD 3233, CD 3234.

Disques compacts, FIRE CROW, Joseph and Fire Crow, *Northern Cheyenne Flute*, Makoché, Bismark, 1996.

Disques compacts, *Hearts of the Nation, Aboriginal Women's Voices in the Sdirdré*, Saskatoon, Sweet Grass Records, 1997, Aw cd Banff 97.

Disques compacts, *La nuit sur l'étang*, (album double), Distribution APCM, 1-800- 465-2726.

Disques compacts, *Nunavik Concert, Various Artists*, Inukjuak, Nunavik, Inukshuk Productions, 1993.

Fichiers MIDI, banque de fichiers MIDI de tous genres et styles avec moteur de recherche (consulté le 18 juin 1999) Sur Internet :

<http://www.midifarm.com/>

Fichiers MIDI, *site Roland* (consulté le 18 juin 1999)

http://www.rolandca.com/f_index.html

La page d'accueil du basson

www.basson.com

ACTIVITÉ 4.1 (AMU10)

Technique de l'instrument

1. Durée

600 minutes

2. Description

Dans cette activité, les élèves jouent comme ensemble, sous la direction du/de la chef d'orchestre. Cette activité commence par un échauffement individuel de 4-5 minutes et s'étend sur une durée de 45-50 minutes, et ce, quatre fois par semaine. L'apprentissage des concepts théoriques et des règles de l'analyse sont intégrés par l'enseignement théorique et la répétition instrumentale. L'élève augmente son registre, se familiarise avec les tonalités, applique la technique de contraste dans les niveaux dynamiques et les articulations et apprend sa première pièce harmonisée en vue du concert public.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 2 - 3

Domaine : Analyse

Attente : AMU10-A-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.2 - 4

Domaine : Théorie

Attente : AMU10-T-A.2

Contenu d'apprentissage : AMU10-T-His.2

4. Notes de planification

- Consulter les manuels suivants : *L'orchestre à vent moderne* - Manuel du chef d'orchestre, p. 83-103, et *Technique d'aujourd'hui*, p. 53-70.
- Disposer d'un métronome.
- Préparer une grille d'observation adaptée aux nouveaux concepts de l'activité (p. ex., doigtés chromatiques, croches, mesure 2/2).
- Préparer des fiches d'évaluation sommative adaptées (p. ex., registre, rudiments en percussion, articulations, qualité du son, rythmes, mesures, gammes).

5. Acquis préalables

- Posséder une certaine habileté pour suivre la gestuelle du/de la chef d'orchestre.
- Être habile dans l'exécution des gammes majeures suivantes : Mib+, Sib+ et Fa+.
- Savoir faire ressortir la dynamique et les articulations de base.
- Être capable de relever ses propres difficultés techniques et suggérer des méthodes de les résoudre.
- Connaître les aspects mécaniques de la technique (p. ex., respiration, émission et soutien du son, articulation, doigté).

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Répétition d'ensemble 7

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique et montre les nouveaux concepts (2/4, 2/2, arpèges, moderato, allegro), le style jazz et la valse à l'aide d'enregistrements sonores ou de représentations graphiques, demande au groupe de procéder à la séance d'échauffement et d'exécuter le nouveau matériel.
- intervient auprès du groupe, des sections ou des individus pour résoudre les difficultés techniques particulières et pour évaluer le progrès de chaque élève.

L'élève :

- participe à l'exécution d'ensemble en réagissant aux directives et à la gestuelle du/de la chef d'orchestre.
- répond aux questions du/de la chef d'orchestre et exécute seul/e, en groupe ou avec l'ensemble le répertoire assigné de façon attentive, sérieuse et expressive.
- relève le matériel nouveau, les conseils et les interventions du/de la chef d'orchestre et les note dans son journal de bord.

Liste des nouveaux concepts présentés dans cette activité :

Nouveaux concepts d'exécution		
Registre supérieur de la clarinette (renforcement)	Arpèges	Terminologie italienne - <i>moderato, allegro</i>
Style : jazz	Genre : valse	Mesure : 2/4 et les croches
Relation entre 2/4 et 2/2	Révision tonalités	Révision des armatures

Étape B : Répétition d'ensemble 8

L'enseignant ou l'enseignante :

- assure l'intégration des attentes dans les domaines de la Création, de l'Analyse et de la Théorie, par cette activité.

L'élève :

- lie étroitement le travail de la prochaine activité avec celle-ci (voir étape A).

Liste des nouveaux concepts présentés dans cette activité :

Nouveaux concepts d'exécution		
Mémorisation des gammes majeures	Armature et tonalité de Fa Majeur	Renforcement du concept des croches et de la subdivision du temps
Renforcement de l'anacrouse	Caisse claire : ra de 17	Percussion : technique du tambourin
Style folklorique, populaire	Genre : polka	Coulés sur deux mesures
Temps et contretemps	Canon : écriture musicale polyphonique	

Étape C : Répétition d'ensemble (répertoire 1)

L'enseignant ou l'enseignante :

- présente et fait la lecture de la pièce de répertoire à l'élève en soulignant les rythmes plus difficiles (mesure, tempo, armature).
- demande à l'élève de frapper le rythme de la pièce et de consulter la charte des doigtés de son instrument en vue de l'exécution. La période de préparation étant terminée, l'élève exécute la pièce du répertoire.
- analyse chaque partie de la pièce pour expliquer les thèmes mélodiques, les éléments rythmiques et la fonction instrumentale par rapport à la mélodie, l'harmonie et la partie basse.
- remet un exercice en devoir sur une section de la pièce (p. ex., m. 1 - 35) et demande à l'élève de maîtriser les notes et les rythmes avant le prochain cours.

L'élève :

- fait la première lecture de la partition avec son instrument, tout en portant une attention particulière à la battue du/de la chef d'orchestre.
- note ses difficultés techniques et les conseils du/de la chef d'orchestre dans son journal de bord et répète sa section de la pièce dans le but de maîtriser les notes et les rythmes avant le prochain cours.

Liste des nouveaux concepts présentés dans cette activité :

Nouveaux concepts d'exécution		
Mélodie et accompagnement	Rôle des sections	Équilibre
Fondue et Fusion des sons	Entrées	Compter les mesures de silences
Articulation staccato, tenuto	Indications stylistiques	

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observer et relever les difficultés individuelles

évaluation formative

- intervenir verbalement auprès de l'élève
- journal de bord (conseils pratiques et techniques données à l'élève)
- grille d'observation (remarques se rapportant à la performance de chaque élève)

évaluation sommative

- démonstration des habiletés (fiches contrôle cumulatives de l'exécution de l'élève à la fin de chaque étape)
- épreuve d'exécution sommative avec fiche critériée (p. ex., mesure et rythme, notes et tonalités, contrastes : niveaux dynamiques et articulations, qualité du son, musicalité)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 129 p.

Personnes-ressources

- visite des élèves de niveau senior

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 4.2 (AMU10)

Gammes majeures et armatures

1. Durée

90 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève analyse la structure des gammes diatoniques majeures et l'écriture de celles-ci. L'élève apprend à construire les gammes selon le patron des gammes majeures et à l'aide du clavier du piano. L'élève exécute les gammes avec son instrument et aussi au clavier du piano.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attente : AMU10-C-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 2
AMU10-C-Hab.1 - 2

Domaine : Analyse

Attente : AMU10-A-A.5

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Fon.4 - 5

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.6
AMU10-T-His.3
AMU10-T-Tech.3

4. Notes de planification

- Acquérir les manuels suivants : *Concepts musicaux, tome 1- Guide pédagogique, Manuel de l'élève et Cahier d'exercices.*
- Disposer d'un piano, d'un magnétophone et d'un clavier de carton recouvert de transparents.
- Obtenir un ordinateur, un logiciel de notation musicale, un clavier MIDI et un projecteur proxima.

5. Acquis préalables

- Reconnaître les tons et les demi-tons.
- Savoir comment disposer les notes sur le clavier du piano.
- Comprendre les équivalents enharmoniques.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Gamme chromatique et gamme diatonique

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique et montre la réalité sonore des gammes chromatique et diatonique au piano ou par tout autre instrument.
- introduit une œuvre de Bach (*Le clavier bien tempéré*) et établit un lien entre l'histoire et le développement de la musique.
- demande à l'élève de compléter les exercices indiqués.

L'élève :

- suit les explications de l'enseignant ou l'enseignante dans son manuel de théorie et prend des notes.
- complète les exercices demandés.

Étape B : Écrire les gammes majeures et leurs altérations

L'enseignant ou l'enseignante :

- utilise le logiciel de notation musicale et le clavier MIDI pour expliquer les gammes majeures et leurs altérations.
- encourage l'élève à s'initier à la technologie MIDI, par le biais de l'équipement multimédia, tout en liant la notation écrite avec la notation qu'elle ou il lit et entend.
- invite l'élève à faire usage de sa connaissance de la séquence d'intervalles de la gamme majeure pour inscrire correctement les armatures dans la portée.

L'élève :

- écoute attentivement la leçon en suivant dans son manuel et au clavier MIDI, et se familiarise avec le vocabulaire spécifique à l'activité.
- pose des questions et complète les exercices de renforcement en classe.

Étape C : Exécution et mémorisation des gammes majeures et de leurs altérations

L'enseignant ou l'enseignante :

- planifie l'activité de répétition d'ensemble 8 afin de la présenter à l'élève comme activité de renforcement à la leçon théorique. L'exécution musicale assure l'intégration des concepts dans tous les domaines (Création, Analyse, Théorie) et la cohérence de la présentation de la matière.

L'élève :

- lit et exécute les gammes majeures avec son instrument.
- tente de nommer et de jouer les notes de la gamme majeure de mémoire.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- questions et réponses (matière enseignée)
- observation du travail sur les gammes

évaluation formative

- démonstration des habiletés et de l'atteinte des objectifs visés (exercices, exécution)
- épreuves qui vérifient la compréhension de l'élève

évaluation sommative

- épreuve théorique de fin d'unité

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Cahier d'exercices*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 102 p. *

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Manuel de l'élève*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 37p. *

Science de la musique et dictionnaire de la musique, coll. Marc Honegger, 5 volumes, Bordas, Paris, 1976.

WHARRAM, Barbara, *Notions élémentaires de musique*, Oakville, Frederick Harris Music, 1986, 202 p.

Médias électroniques

- *Corel Presentations*, logiciel de présentation multimédia

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 4.3 (AMU10)

Son et image

1. Durée

90 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève fait l'analyse critique de certaines œuvres dont les conditions génératrices sont différentes (*Casse-Noisette* de Tchaïkovski, *Fantasia* de Walt Disney). L'élève visionne et écoute les œuvres, et procède à l'analyse critique de celles-ci lors d'un travail collectif.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.1 - 4

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.1 - 5
AMU10-A-Id.2 - 3
AMU10-A-Fon.2

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 2 - 5
AMU10-T-His.1
AMU10-T-Tech.1 - 2

4. Notes de planification

- Obtenir l'enregistrement sonore *Casse-Noisette* de Tchaïkovski.
- Acquérir une chaîne stéréo, une télévision couleur et un magnétoscope.
- Copier des éléments et des principes du langage musical pour en faire un document d'appui.

5. Acquis préalables

- Pouvoir se concentrer pendant une longue période de temps.
- Comprendre ce qu'elle ou il écoute.
- Faire preuve d'une certaine mémoire auditive.

- Reconnaître les timbres des instruments de l'orchestre.
- Connaître un peu l'histoire de la musique.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Préparation

L'enseignant ou l'enseignante :

- présente succinctement le compositeur Tchaïkovski et la société russe de la fin du XIX^e siècle et analyse son œuvre *Casse-Noisette*.
- présente l'enregistrement de la production de *Fantasia* de 1930 et compare les techniques d'enregistrement de l'époque et les méthodes numériques utilisées aujourd'hui.

Étape B : Casse-Noisette - la réaction initiale

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique les étapes de l'analyse critique (réaction initiale, description, analyse, interprétation et jugement).
- fait écouter les enregistrements de *Casse-Noisette* et de *Fantasia* et demande à l'élève de faire l'analyse critique des œuvres en insistant sur les deux premières étapes du processus. Le travail se fait en groupe de deux ou trois élèves.

L'élève :

- note les étapes du processus de l'analyse critique (réaction initiale, description, analyse, interprétation et jugement) et écoute les enregistrements.
- exprime sa réaction initiale aux autres membres du groupe et participe à la mise en commun des idées et des émotions véhiculées.

Étape C : Description

L'enseignant ou l'enseignante :

- soulève une discussion sur les sept éléments musicaux présents dans les œuvres (mélodie, harmonie, rythme, écriture, intensité, timbre, forme). L'apprentissage de ces concepts se fait à l'aide d'un gabarit qui indique les aspects à considérer lors de l'analyse critique.

L'élève :

- participe à la discussion de façon objective en utilisant le vocabulaire approprié, complète son rapport et met à jour son cahier de notes.

Étape D : Analyse

L'enseignant ou l'enseignante :

- invite les élèves à étudier l'interaction entre les éléments utilisés par le compositeur, à l'aide de questions et de réponses, et à découvrir la façon dont les principes de composition sont manipulés afin d'organiser la pièce et de susciter l'intérêt.
- s'assure que l'élève reconnaît les patrons d'organisation et la structure globale de la pièce.

L'élève :

- répond à des questions telles que :

- La musique contient-elle de la répétition? du contraste?
- Comment le compositeur/trice parvient à créer de la variété?
- Y a-t-il de la tension dans la musique? Comment cette tension est-elle produite? Est-ce que cette tension est résolue?
- Est-il possible de relever des phrases qui sont semblables ou même identiques?
- Quels timbres sont présents et comment sont-ils produits?
- Quels sont les astuces du compositeur qui servent à gagner ton intérêt?
- Quelle est la tonalité de la pièce? Est-ce qu'elle change (majeure, mineure)?
- Y a-t-il des syncopes ou des rythmes irréguliers?
- Qu'est-ce qui se passe dans l'harmonie?
- Est-il possible de relever des sections dans la pièce (p. ex., introduction, corps, ré-exposition, conclusion, refrain, couplet)?
- La pièce a-t-elle un ordre ou une forme précise (p. ex., deux parties - A B; trois parties A B A; rondo - A B A C A)?

Étape E : L'interprétation

L'enseignant ou l'enseignante :

- demande aux élèves d'exprimer leurs émotions ou sentiments en fonction de ce qu'elles/ils ont entendu et visionné, et d'en donner une signification.
- demande aux élèves de tenter d'expliquer leur réaction initiale. On peut demander aux élèves si leurs impressions de l'œuvre ont changé.
- crée une atmosphère de confiance et de respect afin que les élèves se sentent à l'aise d'exprimer leurs sentiments et perceptions sans être ridiculisés par leurs pairs.

L'élève :

- fait des associations et des liens avec ses expériences personnelles ainsi qu'avec son imagination. Ces liens varient considérablement selon l'identité culturelle des élèves, de son bagage musical et de son expérience de vie.

Étape F : Le jugement renseigné

L'enseignant ou l'enseignante :

- encourage les élèves à revoir leur réaction initiale et à noter les changements d'opinions s'il y en a eu. Si les impressions demeurent les mêmes après l'étape de l'analyse et l'écoute des interprétations, les élèves devraient pouvoir fournir des explications.

L'élève :

- affirme son jugement à propos de l'œuvre (p. ex., «c'est une œuvre de grand mérite»).
- discute de la composition et de ce qu'elle/il a appris à la suite de l'écoute, de l'analyse et de l'étude de la composition (p. ex., «Il y a un suspense continu qui me garde intéressé»; «J'aime la façon dont les voix sont harmonisées»; «La musique change constamment et devient plus complexe aussitôt que les sons deviennent répétitifs, quelque chose de nouveau est introduit afin de susciter l'intérêt»).

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observation

évaluation formative

- autoévaluation, commentaires

évaluation sommative

- communication des renseignements, d'expression d'idées, utilisation des symboles artistiques et de diverses formes de communication (p. ex., orale, visuelle, écrite et musicale)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Médias électroniques

Fantasia, Walt DISNEY Home Video, coul., 120 minutes (The Walt Disney Company)

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

Annexe AMU10 4.3.2 : Grille d'évaluation adaptée - Analyse critique de «*Casse-Noisette*»

Grille d'évaluation adaptée - Analyse critique de «Casse-Noisette» Annexe AMU1O 4.3.2

<p><i>Type d'évaluation : diagnostique - formative . sommative -</i></p> <p><i>Domaine : Analyse</i> <i>Attente : AMU1O-A-A.1</i></p> <p><i>Domaine : Théorie</i> <i>Attente : AMU1O-T-A.1</i></p> <p><i>Tâche de l'élève : Analyse critique de «Casse-Noisette»</i></p>				
Compétences et critères	50 - 59 % Niveau 1	60 - 69 % Niveau 2	70 - 79 % Niveau 3	80 - 100 % Niveau 4
Connaissance et compréhension				
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - démontre sa connaissance des faits et des termes relatifs à l'oeuvre étudiée - démontre sa compréhension des concepts de langage et d'interprétation - démontre sa compréhension des concepts et de leurs rapports en fonction des messages véhiculés 	<p>L'élève démontre une connaissance et une compréhension limitées des faits et des termes, des concepts et de leurs rapports</p>	<p>L'élève démontre une connaissance et une compréhension partielles des faits et des termes, des concepts et de leurs rapports</p>	<p>L'élève démontre une connaissance et une compréhension générales des faits et des termes, des concepts et de leurs rapports</p>	<p>L'élève démontre une connaissance approfondie et une compréhension subtile des faits et des termes, des concepts et de leurs rapports</p>
Réflexion et recherche				
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rédige une analyse critique des éléments et principes du langage musical employé - fait des rapprochements entre sa réaction initiale et les messages véhiculés 	<p>L'élève rédige une analyse critique et fait des rapprochements avec peu de clarté et une efficacité limitée</p>	<p>L'élève rédige une analyse critique et fait des rapprochements avec une certaine clarté et efficacité</p>	<p>L'élève rédige une analyse critique et fait des rapprochements avec une grande clarté et efficacité</p>	<p>L'élève rédige une analyse critique et fait des rapprochements avec une très grande clarté et efficacité</p>
Communication				
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communique des renseignements et exprime des idées par écrit - utilise des éléments et des principes du langage musical 	<p>L'élève communique par écrit avec une clarté limitée et utilise les éléments et les principes du langage avec une efficacité limitée et peu d'exactitude</p>	<p>L'élève communique par écrit avec une certaine clarté et utilise les éléments et les principes du langage avec une certaine efficacité et exactitude</p>	<p>L'élève communique par écrit avec une grande clarté et utilise les éléments et les principes du langage avec une grande efficacité et exactitude</p>	<p>L'élève communique par écrit avec une très grande clarté et utilise les éléments et les principes du langage avec une très grande efficacité et exactitude</p>

<i>Mise en application</i>				
L'élève : - applique à l'oeuvre étudiée ses connaissances et habiletés quant au processus d'analyse critique (cinq étapes)	L'élève applique ses connaissances et habiletés quant au processus avec une efficacité limitée	L'élève applique ses connaissances et habiletés quant au processus avec une certaine efficacité	L'élève applique ses connaissances et habiletés quant au processus avec une grande efficacité	L'élève applique ses connaissances et habiletés quant au processus avec une très grande efficacité
Remarque : L'élève dont le rendement est en deçà du niveau 1 (moins de 50 %) n'a pas satisfait aux attentes pour cette tâche.				

ACTIVITÉ 4.4 (AMU10)

Recherche sur son instrument

1. Durée

120 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève étudie son instrument, son origine et son historique. Elle ou il prépare un plan de travail et fait une recherche sur les origines, les particularités, le mode de production et la qualité du son de son instrument. Pour ce faire, l'élève visite le centre de ressources de l'école, consulte des ouvrages et intègre des recherches dans Internet. La présentation matérielle du travail de recherche s'appuie sur les règles de présentation d'un travail proposées par l'école.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Théorie

Attente : AMU10-T-A.2

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.5
AMU10-T-His.2

4. Notes de planification

- Obtenir et vérifier l'agenda scolaire de l'élève.
- Organiser une visite guidée du centre de ressources.
- Réserver une période au laboratoire d'informatique pour rédiger le travail.
- Énumérer les institutions et les centres de ressources accessibles pour faire de la recherche en musique (p. ex., bibliothèque de l'Université d'Ottawa, sites WEB de l'Université Laval).
- Se procurer le document d'appui et la grille d'évaluation *Apprends à connaître ton instrument*.
- S'assurer d'avoir une copie du guide de présentation d'un travail de recherche élaboré par l'école.

5. Acquis préalables

- Savoir faire la synthèse du matériel consulté.
- Savoir rédiger un texte cohérent.
- Posséder les habiletés de base en clavigraphie.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Recherche

L'enseignant ou l'enseignante :

- dirige l'élève au centre de ressources pour une visite guidée et indique les ressources disponibles se rapportant au travail de recherche.
- distribue les documents d'appui et la fiche d'évaluation ainsi qu'une liste des sites Internet qui examinent le sujet de recherche.

L'élève :

- écoute attentivement les explications de la/du bibliothécaire.
- trouve les ouvrages de référence, les livres et les cédéroms qui parlent de la musique et de l'instrument en question.
- entreprend sa recherche.

Étape B : La rédaction

L'enseignant ou l'enseignante :

- propose à l'enseignant ou à l'enseignante de français que le travail sur l'instrument soit évalué dans les cours de musique et de français.
- s'assure que l'élève bénéficie de l'apport structurel des deux cours pour compléter le travail. Il/elle encourage l'élève à s'inspirer du document d'appui *Apprends à connaître ton instrument* et du cours sur la présentation et la rédaction d'un travail de recherche pour mieux déterminer les paramètres de sa recherche.

L'élève :

- organise un plan de recherche que l'enseignant ou l'enseignante vérifie et approuve.
- travaille à la rédaction de son texte en suivant le processus d'écriture et en respectant son plan de recherche.

Étape C : Production du texte final

L'enseignant ou l'enseignante :

- réserve le laboratoire d'ordinateurs afin que l'élève puisse rédiger la copie finale de son texte à l'aide du logiciel de traitement de texte.
- explique la présentation du travail (page-titre, bibliographie, citations).
- encourage l'élève à se servir du gabarit de présentation sur le serveur pour faire la mise en page de la page-titre et de la bibliographie.

L'élève :

- rédige la copie finale de son travail à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- respecte les directives se rapportant à la présentation et à la disposition du texte.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observation (trouver les élèves désorganisés ou qui semblent perdre leur temps)

évaluation formative

- démonstration des habiletés (vérifier le travail à chaque étape, utiliser la grille d'observation)

évaluation sommative

- démonstration de l'atteinte des objectifs visés (travail de recherche) en mesurant les compétences de l'élève se rapportant aux connaissances et à la compréhension (p. ex. faits historiques, production du son) concernant la réflexion, la recherche (p. ex. fluidité verbale, raisonnement) et les rapprochements (p. ex., avec sa vie personnelle, avec la vie des artistes virtuoses de son instrument)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Personnes-ressources

- appui au processus d'écriture de la part de l'enseignant ou de l'enseignante du cours de français

Ouvrages généraux/de référence/de consultation

- bibliothèque communautaire

Médias électroniques

Moteur de recherche en français (consulté le 28 avril 1999)

www.departclair.com

La page d'accueil du basson (consulté le 28 avril 1999)

www.basson.com

La page d'accueil de la clarinette (consulté le 28 avril 1999)

clar@net

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 4.5 (AMU10)

Formation à l'oreille

1. Durée

90 minutes

2. Description

Cette activité porte sur la reconnaissance auditive des intervalles de la gamme majeure diatonique. L'élève nomme les intervalles de façon orale et écrite et s'habitue à les reproduire sur son instrument en jouant au jeu *Imitation*. Elle ou il écoute les rythmes dans le contexte de la mesure 2/2 et les transcrit.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 5
AMU10-C-Hab.1 - 2 - 3

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.1 - 4

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.1 - 2
AMU10-A-Fon.1

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 2 - 3 - 6
AMU10-T-His.1 - 3

4. Notes de planification

- Avoir un piano.
- Préparer une série d'extraits musicaux.
- Préparer une fiche d'écoute de l'élève.
- Se procurer du papier à musique.

5. Acquis préalables

- Avoir complété les activités d'écoute des unités 1 et 2.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Dictées rythmiques *alla breve*

L'enseignant ou l'enseignante :

- dicte les enchaînements rythmiques au son du métronome, joue la dictée au complet, répète chaque enchaînement une fois et invite l'élève à transcrire ce qu'elle ou il entend.
- demande aux élèves d'échanger les copies afin de corriger la dictée. Des points sont accordés pour la précision du rythme et le regroupement des valeurs rythmiques selon l'unité de temps.

L'élève :

- écoute la dictée au complet et consulte le menu des rythmes nouveaux (p. ex., syncope, croche, demi-soupir).
- inscrit le nombre de notes entendues et regroupe les notes en fonction de l'unité de temps.
- exécute la dictée et corrige la copie d'un/e autre élève.
- reprend sa dictée et l'exécute en la frappant, en la comptant à voix haute ou en la jouant avec son instrument.

Étape B : Dictée d'intervalles majeurs ascendants et descendants

L'enseignant ou l'enseignante :

- joue la gamme de Do Majeur dans sa forme ascendante et dans sa forme descendante.
- demande à l'élève de la chanter en nommant les notes.
- joue un intervalle (p. ex., octave), demande à l'élève de le nommer selon son classement et répète la procédure jusqu'à la fin de l'exercice (faire 8 à 10 intervalles).

L'élève :

- écoute les intervalles joués au piano et les mémorise en les chantant intérieurement.
- examine le menu d'intervalles présentés au tableau et nomme chaque intervalle en inscrivant le chiffre arabe qui y correspond.
- corrige la copie d'un/e collègue, l'enseignant/e note le résultat.

Étape C : Imitation - «Répète ce que tu entends»

L'enseignant ou l'enseignante :

- propose un jeu qui fait appel à la sensibilité auditive de l'élève.
- joue au piano le premier intervalle ascendant ou descendant de la gamme majeure en évitant de montrer la disposition de ses doigts sur le clavier et demande à l'élève de nommer l'intervalle joué et de produire la deuxième note de l'intervalle avec son instrument.
- peut rendre l'exercice plus complexe lorsque l'élève devient habile et tendre vers l'enchaînement mélodique.

L'élève :

- écoute attentivement les notes jouées par l'enseignant ou l'enseignante, reconnaît l'intervalle et l'exécute avec son instrument.
- doit exécuter l'intervalle selon la battue et le rythme imposé par l'enseignant ou l'enseignante.
- peut noter ses résultats sur une fiche d'observation.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- répétition, observation et écoute (concepts enseignés, capacité auditive des élèves concernant la reconnaissance et la reproduction de l'intervalle simple)
- grille d'observation

évaluation formative

- démonstration des habiletés (dictées rythmiques et mélodiques, mesures rattachées aux formes de danse, rythmes et intervalles à l'aide de l'instrument, fiche d'écoute)

évaluation sommative

- épreuve théorique de fin d'unité

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

WEBER, Alain, *Leçons progressives de lecture et de rythme en six volumes*, Alphonse Leduc, Paris, Éditions musicales, 1976, 30 p.

Personnes-ressources

- élèves capables de jouer le rôle de chef d'orchestre

Médias électroniques

BLANCHETTE, Alain, et Henri TOURIGNY, *Sur mesure*, Logiciel de formation de l'oreille musicale, Corporation Musilab inc., 1996.

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 4.6 (AMU10)

Technique du clavier

1. Durée

90 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève s'habitue à la position de Sol. Elle ou il exécute l'accord de la tonique, de la dominante et de la sous-dominante dans la tonalité de Sol Majeur. L'élève joue les accords plaqués et les accords brisés au clavier.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2 - 3 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 2 - 4
AMU10-C-Hab.1 - 2 - 4 - 5
AMU10-C-Exp.2 - 3 - 4

Domaine : Analyse

Attente : AMU10-A-A.2

Contenu d'apprentissage : AMU10-A-Id.3

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2 - 3

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 2 - 3 - 6

4. Notes de planification

- Utiliser le manuel *Cours de base Alfred pour le piano - Livre 1*, p. 30-41.
- S'assurer d'avoir un piano par élève.

5. Acquis préalables

- Être capable de se situer sur le clavier sans regarder ses mains.
- Être habile à découvrir le doigté correct.
- Respecter la mesure en jouant avec le métronome.

- Respecter la mesure lors de l'exécution de groupe.
- Respecter la démarche dans le laboratoire de claviers.
- Être attentif/ve et respectueux/euse dans la manutention du bien commun.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Position de Sol

L'enseignant ou l'enseignante :

- illustre la position de Sol de la main gauche et de la main droite et montre l'accord de Sol et l'accord de Ré⁷.
- demande à l'élève de répéter l'exercice préparatoire du manuel et circule dans la classe pour vérifier la posture, la position des mains et la précision du doigté.
- encourage l'élève à répéter l'exercice avec l'accord plaqué et l'accord brisé, montre l'utilisation de la grande pédale afin que l'élève puisse en comprendre les rudiments et les appliquer.

L'élève :

- exécute les exercices de formation et travaille sur une base individuelle avec le casque d'écoute.
- garde la pulsation initiale établie par l'enseignant ou l'enseignante, lors de l'exécution d'ensemble.
- fixe sa partition sur le clavier et apprend à placer ses doigts sur le clavier sans regarder ses mains.
- s'attarde à jouer correctement les notes dans la mesure.
- s'efforce à respecter les nuances et le caractère suggéré par le style musical du/de la compositeur/trice.

Étape B : Enchaînement d'accords et notes en commun

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique et montre la façon de placer et de bouger les doigts sur le clavier pour faire l'accord de Do à partir de la position de Sol. Un exercice préparatoire illustre une nouvelle façon de jouer les accords brisés.
- procède à la démonstration des trois accords brisés dans la mélodie *Jolis yeux bruns*.
- circule dans la classe, vérifie la posture et la position des mains pendant que l'élève exécute les exercices.

L'élève :

- exécute les exercices de formation et travaille sur une base individuelle avec le casque d'écoute.
- garde la pulsation initiale établie par l'enseignant ou l'enseignante lors de l'exécution d'ensemble.
- fixe sa partition au clavier et apprend à placer ses doigts sur le clavier sans regarder ses mains.
- s'attarde à jouer correctement les notes dans la mesure.
- s'efforce à respecter les nuances et le caractère suggéré par le style musical du/de la compositeur/trice et utilise la grande pédale.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- répétition orale (concepts enseignés)
- observation (comportement de chaque élève aussitôt qu'un concept nouveau est présenté)

évaluation formative

- démonstration des habiletés (appuyer les élèves en difficulté en suggérant diverses approches pour simplifier la tâche - mains séparées - compter à voix haute)

évaluation sommative

- démonstration de l'application des concepts dans des domaines familiers (enregistrer *Mélodie alpine*, p. 41, sur le clavier MIDI en guise d'évaluation sommative - technique d'évaluation qui minimise la nervosité tout en fournissant de nombreuses occasions de perfectionner l'exécution)
- utilisation de l'équipement, du matériel et de la technologie
- application du processus du création dans l'apprentissage et l'interprétation de la pièce

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

CARSON TURNER, Barrie, *Le piano* (incluant un disque compact), adaptation française

Françoise Rose, France, Hachette Livre/Gautier-Languereau, 1997, 45 p.

HUOT, Cécile, *Si le piano m'était conté*, Québec, Méridien, 1994, 108 p.

PALMER, Willard, Morton MANUS et Amanda Vick LETHCO, *Cours de base Alfred pour le piano*, États-Unis, Alfred Publishing Co., 1987, 96 p.

Médias électroniques

Cours de piano gratuits sur Internet (consulté le 24 mars 1999)

<http://www.primenet.com/~hawaii/>

Liens aux sites de divers fabricants (consulté le 24 mars 1999)

Liens vers des sites concernant le piano (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.chavanne.com/lien.htm>

<http://www.hnet.net/~pianotec/linksto.htm>

Le monde du piano (consulté le 24 mars 1999)

<http://www.pianoworld.com>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

APERÇU GLOBAL DE L'UNITÉ 5 (AMU10)

Répertoire d'ensemble

Description

Dans cette unité, l'harmonie fait l'objet d'une analyse approfondie à partir de l'exécution musicale de l'élève et de l'écoute guidée. L'élève apprend à accorder son instrument et s'efforce de maintenir une intonation juste sur les plans mélodiques et harmoniques. L'élève est exposé/e aux concepts de l'équilibre du jeu d'ensemble, de la mélodie et de l'accompagnement, des principes d'unité et de contraste (dans deux pièces) et des rôles des sections dans l'ensemble. Elle ou il apprend les conventions de la salle de concert et de la scène. L'élève présente ses pièces devant un public (p. ex., lors d'un concert comprenant tous les élèves de musique de la 9^e à la 12^e année, ou lors d'une représentation à une école élémentaire).

Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2 - 3 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 2 - 4 - 5 - 6
AMU10-C-Hab.1 - 2 - 3 - 4 - 5
AMU10-C-Exp.2 - 3 - 4 - 5

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.1 - 2 - 3 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.1 - 2 - 3 - 4 - 5
AMU10-A-Id.1 - 4
AMU10-A-Fon.1 - 2 - 4 - 5

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2 - 3

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Tech.1 - 2 - 3
AMU10-T-Lang.1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7
AMU10-T-His.1 - 3

Titres des activités

Activité 5.1 : Technique de l'instrument

Activité 5.2 : Armatures et degrés de la gamme

Activité 5.3 : Préparation générale

Activité 5.4 : Techniques d'enregistrement

Activité 5.5 : Formation à l'oreille

Activité 5.6 : Technique du clavier

Activité 5.7 : Performance publique

Acquis préalables

- Montrer une certaine connaissance et agir selon les conventions du jeu d'ensemble.
- Savoir exécuter les exercices d'échauffement les plus avantageux selon son instrument.
- Connaître les aspects de sécurité se rapportant à l'instrument (p. ex., hygiène, souffle, posture).
- Avoir développé une discipline de travail quotidien à la maison (répéter de façon efficace).
- Pouvoir distinguer plusieurs voix dans l'ensemble.
- Savoir reconnaître à l'oreille les intervalles de la gamme majeure.
- Être habitué à la démarche de l'analyse critique et savoir reconnaître une variété d'extraits musicaux représentatifs de divers genres, styles et cultures.
- Savoir tenir à jour son portfolio audio, sa fiche de répétition et son journal d'apprentissage.
- Être autonome dans l'utilisation de son instrument et dans la lecture des partitions de niveau débutant.
- Exécuter de mémoire certaines gammes majeures.
- Être capable de résoudre de façon autonome des problèmes techniques.
- Être capable d'accorder son instrument.

Sommaire des notes de planification

L'enseignant ou l'enseignante doit :

- préparer un texte précisant le code de tenue vestimentaire, d'étiquette et d'éthique lors d'un concert.
- préparer une lettre d'invitation à l'intention des parents.
- développer une stratégie (p. ex., jumelage de l'élève junior avec l'élève senior) pour favoriser l'intégration des élèves de la 9^e année à l'expérience du concert.
- vérifier l'aide-mémoire se rapportant au déroulement du concert (p. ex., réservations de toutes sortes).
- préparer un grand tableau des tonalités et des armatures (p. ex., cercle des quintes).
- préparer des extraits musicaux en guise d'écoute et d'analyse (p. ex., musique d'expression française).
- aviser les élèves d'apporter une cassette audio vide afin de faire un enregistrement.
- préparer une grille d'observation (p. ex., s'assurer que chaque élève a tout le matériel nécessaire pour le concert).
- choisir deux nouvelles pièces musicales contrastantes à celle de l'unité 4. (Ces pièces devraient représenter un défi raisonnable ainsi que des aspects de divers genres, cultures et styles musicaux).

Liens

Français

- Connaître le vocabulaire lié à la scénographie (p. ex., avant-scène, entrée de scène, sortie de scène, coulisses).
- Connaître la terminologie des gammes majeures (p. ex., dominante, tonique, armature, altération).
- Développer l'art de s'exprimer devant un public (maître de cérémonie).
- Savoir lire et comprendre la littérature technique (manuel d'instructions).
- Employer le vocabulaire spécifique à la technique de l'enregistrement.
- Encourager l'emploi de la terminologie française (décourager les anglicismes).
- Trouver les termes qui qualifient le mouvement et le contour de la mélodie.
- Orthographier correctement le vocabulaire (p. ex., liaison, indications stylistiques, accords).
- Utiliser le vocabulaire spécifique à la production des spectacles.

Autres disciplines

- Lier l'écriture de la musique à l'art décoratif, à la calligraphie et au graphisme.
- Lier la production du spectacle de musique à la mise en scène du théâtre (présentation, régie, éclairage).
- Établir un parallèle entre les technologies de l'information et des communications et les techniques d'enregistrement du son.
- Établir des correspondances entre les mathématiques (fractions) et la musique.
- Connaître la signification de certains termes musicaux dans une langue étrangère (*Da capo al Fine, crescendo, diminuendo*).
- Établir des parallèles entre le jeu de l'acteur et de l'actrice, du danseur et de la danseuse et du musicien et de la musicienne.

Animation culturelle

- Présenter un concert à la communauté.
- Définir les genres de gammes utilisés dans la musique de diverses cultures.
- Faire participer divers secteurs de l'école à la production du concert.
- Inviter la communauté au spectacle.
- Enregistrer des spectacles et des événements culturels franco-ontariens ou canadiens.
- Établir des liens entre les formes, les mesures musicales et les danses de certaines cultures traditionnelles (gigue, reel, musique irlandaise, musique canadienne-française).
- Trouver les origines de la valse dans notre culture (folklore, musique folklorique, grande valse).
- Faire participer des membres de la communauté à la publicité du concert.

Technologie

- Travailler à la mise en scène du spectacle (éclairage, régie, enregistrement).
- Utiliser un logiciel de notation musicale.
- Développer certaines techniques de sonorisation, d'éclairage et d'enregistrement.
- Manipuler électroniquement l'écriture musicale (fichiers Wave, fichiers MIDI, fichiers Mp3, Real Audio).
- Utiliser un didacticiel de formation à l'oreille.

- Enregistrer une séquence sur le clavier MIDI.
- Utiliser les techniques de la scénographie (éclairage, sonorisation).

Perspectives d'emploi

- Énumérer les professions liées aux secteurs de la production et de la diffusion de la musique (p. ex., impresario, technicien/ne d'enregistrement, chef d'orchestre, musicien/ne).
- Énumérer les carrières en musique (p. ex., composition, enseignement).
- Énumérer les professionnelles et les professionnels qui travaillent directement ou indirectement à la production d'un récital (chef d'orchestre, publiciste, critique, régisseur et régisseuse de plateau).
- Énumérer les métiers qui contribuent au bon déroulement d'un spectacle (technicien ou technicienne de régie sonore, éclairagiste, journaliste, musicien ou musicienne, chef d'orchestre).
- Énumérer les perspectives d'emploi disponibles aux pianistes (p. ex., organiste d'église, pianiste de concert, pianiste de jazz, pianiste d'accompagnement).
- Énumérer les métiers de la production de spectacle.

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante utilise les stratégies suivantes :

- répétition et générale (p. ex., respecter le décorum et la relation interprète-auditeur/trice en tout temps; utiliser le didacticiel et exercer l'oreille musicale).
- engagement communautaire (p. ex., se produire sur scène devant un public lors d'un événement culturel - concert du secteur, dans la communauté scolaire - école élémentaire ou intermédiaire, ou dans un foyer de personnes âgées).
- devoirs (p. ex., avoir développé une discipline de travail quotidien à la maison en répétant de façon efficace).
- système de dyade (p. ex., jumeler un élève en difficulté avec un élève fort dans diverses activités : enregistrement des techniques instrumentales, de la générale et du concert).
- voyage éducatif (p. ex., assister à une répétition ouverte d'un ensemble professionnel dans le but d'observer les techniques de répétition utilisées).
- improvisation (p. ex., exécuter de courts enchaînement mélodiques à l'aide de son instrument, dans une tonalité acquise).
- centres d'apprentissage (p. ex., réaliser un enregistrement analogue en respectant les techniques d'enregistrement apprises).
- journal d'apprentissage (p. ex., inscrire les interventions du/de la chef d'orchestre lors de la générale afin de maîtriser les difficultés lors de la répétition individuelle à la maison).
- simulation (p. ex., déroulement de la générale).
- penser/se jumeler/partager (p. ex., écoute guidée de la chanson d'expression française).

Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante emploie différentes stratégies d'évaluation :

évaluation diagnostique

- reprises lors des répétitions afin de relever les difficultés et les problèmes collectifs

évaluation formative

- grilles d'observation
- autoévaluation basée sur des critères préétablis

évaluation sommative

- fiche de répétition et grille d'observation concernant le suivi de la démarche et de la préparation du concert
- évaluation par les pairs
- épreuve de fin d'unité (p. ex., test théorique portant sur les gammes majeures et les armatures)

Mesures d'adaptation pour répondre aux besoins de l'élève

A - Déroulement de l'activité

Élèves en difficulté

- Réduire le nombre de lectures à effectuer.
- Expliquer oralement et par démonstration.
- Doubler la partition de l'élève en difficulté avec celle de l'élève fort afin de lui fournir des repères.
- Utiliser des aide-mémoire.
- Favoriser le service d'aide afin d'offrir un soutien particulier dans la matière concernée.
- Encourager l'enseignement par les pairs.
- Utiliser des didacticiels.
- Demander l'appui et la collaboration d'un/e élève de niveau senior.
- Regrouper un élève talentueux avec un élève qui éprouve certaines difficultés.
- Donner les directives oralement.
- Favoriser le système de dyade avec un élève qui montre une facilité dans ce genre d'exercice.
- Fournir un gabarit contenant certains repères de la mélodie (p. ex., première note de chaque mesure).
- Jouer la partie de la main droite pendant que l'élève joue celle de la main gauche et vice-versa.
- Demander à un/e élève d'expérience d'aider à celle ou à celui qui éprouve des difficultés.
- Travailler en dyade afin d'assurer un appui lors de la démarche.

ALF/PDF

- Demander à l'élève de répéter les directives de l'enseignant ou de l'enseignante à un autre élève afin de s'assurer de la compréhension.
- Favoriser le questionnement oral sur la compréhension de la matière écrite.

- Encourager la participation orale.
- Donner les directives oralement.
- S'assurer que l'élève comprend les critères de la grille d'observation.
- Assurer la compréhension par le questionnement oral.
- Travailler en dyade afin d'assurer un appui tout au long de la démarche.

Renforcement ou enrichissement

- Motiver l'élève en lui demandant de faire la démonstration du nouveau matériel.
- Demander à l'élève en douance de diriger la classe.
- Favoriser l'utilisation de didacticiels.
- Assigner certaines tâches de l'organisation (p. ex., comité d'accueil).
- faire de la recherche dans Internet - sites éducatifs, possibilités de carrières, compagnies de production.
- Utiliser le didacticiel de formation à l'oreille.
- Permettre à l'élève talentueux d'exécuter une pièce de répertoire à un niveau avancé.
- Encourager l'élève talentueux à aider sa/son collègue qui a des difficultés.

B - Évaluation du rendement de l'élève

Élèves en difficulté

- Évaluer principalement l'exécution.
- Expliquer oralement et montrer par l'exécution l'atteinte des critères d'évaluation.
- Donner une épreuve pratique et des explications orales.
- Permettre plus d'essais.
- Permettre de faire une épreuve avec un aide-mémoire.
- Fournir un gabarit contenant certains repères de la mélodie (p. ex., première note de chaque mesure).
- Jumeler les élèves afin de jouer un duo (un/e élève joue la partie de la main droite et l'autre élève joue la partie de la main gauche).
- Favoriser le système de dyade avec un élève fort.
- Favoriser le service d'appui.
- Permettre du temps supplémentaire pour compléter le gabarit.

ALF/PDF

- Assurer la verbalisation des consignes et des questions.
- Donner un questionnaire ou une épreuve orale.
- Assurer la compréhension par le questionnement.
- Permettre du temps supplémentaire pour compléter le gabarit.

Renforcement ou enrichissement

- Encourager les études privées en musique.
- Proposer à l'élève d'exécuter des passages de solistes.
- Encourager l'élève ayant un certificat de théorie du conservatoire à aider à la correction des épreuves ou à aider l'élève qui éprouve de la difficulté.
- Permettre à l'élève d'approfondir ses connaissances (transposition musicale, composition mélodique).
- Partager le résultat de sa recherche avec l'ensemble de la classe.

- Permettre à l'élève de jouer un rôle de leader.
- Permettre à l'élève talentueux d'exécuter une pièce de répertoire à un niveau plus avancé.
- Permettre à l'élève d'agir en tant que maître/maîtresse de cérémonie ou hôte/hôtesse d'accueil.

Sécurité

L'enseignant ou l'enseignante veille au respect des règles de sécurité qu'ont établies le Ministère et le conseil scolaire.

Ressources

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

- BERNARDEAU, Thierry, et Marcel PINEAU, *La musique*, coll. Repères pratiques, Paris, Éditions Nathan, 1995, 160 p.
- BLANCHETTE, Alain, et Henri TOURIGNY, *Sur mesure*, Corporation Musilab inc., 1996.
- CARSON TURNER, Barrie, *Le piano* (incluant un disque compact), adaptation française Françoise Rose, France, Hachette Livre/Gautier-Languereau, 1997, 45 p.
- HUOT, Cécile, *Si le piano m'était conté*, Québec, Méridien, 1994, 108 p.
- GIRARD, Luc, *Le directeur musical*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1976, 372 p.
- MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Cahier d'exercices*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 102 p. *
- MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Manuel de l'élève*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 37 p. *
- MASSIN, Brigitte, et Jean MASSIN, *Histoire de la musique occidentale*, Paris, Fayard, Les indispensables de la musique, p. 125 à 149. *
- PALMER, Willard, Morton MANUS et Amanda Vick LETHCO, *Cours de base Alfred pour le piano*, États-Unis, Alfred Publishing Co., 1987, 96 p.
- PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 129 p.
- WAUGH, Alexander, *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée*, Paris, Librairie Gründ, 1996, 143 p. (comprend un disque compact de 70 minutes)
- WHARRAM, Barbara, *Notions élémentaires de musique*, Oakville, Frederic Harris Music, 1986, 202 p.

Personnes-ressources

- élèves de niveau senior
- collègues de travail
- instrumentistes de la communauté
- musiciens et musiciennes invités/es

Médias électroniques

Disques compacts, *The Relaxation* (boîtier de 4 disques compacts), Roselyn, New York, CD 3210A, CD 3210B, CD 3210C, CD 3210D.

Disques compacts, *Global Celebration* (boîtier de 4 disques compacts), Roselyn, New York, CD 3231, CD 3232, CD 3233, CD 3234.

Disques compacts, FIRE CROW, Joseph and Fire Crow, *Northern Cheyenne Flute*, Makoché, Bismark, 1996.

Disques compacts, *Hearts of the Nation, Aboriginal Women's Voices in the Sdirdré*, Saskatoon, Sweet Grass Records, 1997, Aw cd Banff 97.

Disques compacts, *La nuit sur l'étang*, (album double), Distribution APCM, 1-800- 465-2726.

Disques compacts, *Nunavik Concert, Various Artists*, Inukjuak, Nunavik, Inukshuk Productions, 1993.

Fichiers MIDI, banque de fichiers MIDI de tous genres et styles avec moteur de recherche (consulté le 18 juin 1999) Sur Internet :
<http://www.midifarm.com/>

ACTIVITÉ 5.1 (AMU10)

Technique de l'instrument

1. Durée

540 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève étudie et s'exerce à jouer des pièces de répertoire et de la technique instrumentale. L'élève se familiarise avec les stratégies et les techniques de répétition et perfectionne l'interprétation des pièces musicales afin d'exécuter ces œuvres lors d'un concert. Cette activité dure 45-50 minutes par jour, quatre fois par semaine. Les notions de l'accord, de l'intonation, de l'équilibre d'ensemble et de la fondue des sons sont introduites dans cette unité.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 2 - 4
AMU10-C-Exp.5

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.2 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.1 - 2 - 3 - 4
AMU10-A-Fon.2

Domaine : Théorie

Attente : AMU10-T-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7

4. Notes de planification

- Préparer des pièces de répertoire de niveau débutant.
- Consulter les manuels de chef d'orchestre et de l'élève : *L'orchestre à vent moderne*, p. 103-114, et *Technique d'aujourd'hui*, p. 71-78.
- Se servir d'un métronome.
- Adapter la grille d'observation aux nouveaux concepts de l'activité.
- Adapter les fiches d'évaluation sommative.
- Préparer l'équipement de travail suivant : métronome, journal de bord, fiche de répétition, accordeur électronique, baguette de chef d'orchestre.

5. Acquis préalables

- Savoir lire une partition.
- Comprendre les signes gestuels du/de la chef d'orchestre.
- Écouter activement le/la chef d'orchestre et les autres musiciens/nes lors de l'exécution.
- Reconnaître la mélodie et l'accompagnement.
- Savoir nuancer l'exécution.
- Savoir analyser la pièce et relever les éléments du langage musical (p. ex., mélodie, harmonie, timbre).

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Répétition d'ensemble 9

L'enseignant ou l'enseignante :

- commence la leçon par une séance d'échauffement.
- explique et montre les concepts nouveaux par l'exécution, la présentation graphique ou les enregistrements sonores.
- corrige et conseille l'élève, la section ou l'ensemble au sujet de passages difficiles ou de difficultés techniques particulières en intervenant de façon régulière lors de la répétition générale et de l'exécution du nouveau matériel.

L'élève :

- commence la leçon par une séance d'échauffement et interprète le répertoire à l'étude.
- répète seul/e, avec sa section et avec l'ensemble.
- met à jour son journal de bord en notant les éléments et les concepts théoriques nouveaux et les interventions du/de la chef d'orchestre (conseils techniques et pratiques, liens entre les concepts théoriques et le langage musical, l'histoire et l'analyse du répertoire).
- poursuit son apprentissage en répétant les pièces de répertoire, de façon quotidienne à la maison.

Liste des nouveaux concepts présentés dans cette activité :

Nouveaux concepts d'exécution		
Gamme de Lab+	Styles musicaux de la Russie, du Mexique, des États-Unis	Croissance du registre
Genres : danse - trepak, barcarolle, marche	Compter les mesures de silence	Coulés sur quatre mesures
Intégration des quatre tonalités : Sib+, Mib+, Fa+, Lab+		Signe : <i>Dal segno al Fine</i>

Étape B : Répétition d'ensemble (Répertoire 2 «La tempête»)

L'enseignant ou l'enseignante :

- procède à la lecture dirigée d'une nouvelle partition et demande à l'élève de porter une attention particulière à l'ensemble des signes au début de la composition (mesure, tempo, armature).
- procède à l'analyse de la pièce en relevant les thèmes mélodiques, les éléments rythmiques et le rôle de chaque instrument. La période de préparation étant terminée, le ou la chef d'orchestre lève le bâton, fait la levée et fait commencer l'exécution de la pièce.
- assigne en devoir une section de la pièce à maîtriser (p. ex., m. 1 - 35).

L'élève :

- résume les interventions du/de la chef d'orchestre dans son journal d'apprentissage.
- exécute sa partition à plusieurs reprises en respectant les conventions du jeu d'ensemble.
- répète la section de la pièce en devoir.

Liste des nouveaux concepts présentés dans cette activité :

Nouveaux concepts d'exécution	
Compter les mesures de silence et faire son entrée au moment précis	Accorder l'instrument
S'assurer de l'équilibre à l'intérieur de la section	Respecter les indications dynamiques et stylistiques
Distinguer la mélodie de l'accompagnement et comprendre la forme de la pièce	Respecter les indications d'articulation
Reconnaître le rôle à jouer et agir en conséquence (p. ex., mélodie, accompagnement harmonique, accompagnement rythmique)	Être alerte aux indications des entrées

Étape C : Répétition d'ensemble («Hoedown»)

L'enseignant ou l'enseignante :

- suit le déroulement de l'étape B en utilisant une pièce de répertoire contrastante par rapport aux deux pièces précédentes.

L'élève : (voir Étape B)

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observation de l'exécution

évaluation formative

- questions et réponses (intervention verbale, démonstration)
- liste de vérification (grille d'observation)

évaluation sommative

- démonstration des habiletés (fiche d'évaluation sommative lors de l'épreuve de fin d'activité)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 129 p.

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 5.2 (AMU10)

Armatures et degrés de la gamme

1. Durée

60 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève étudie les armatures et maîtrise les gammes majeures. L'élève reconnaît les degrés de la gamme ainsi que les fonctions de la tonique et de la dominante, et distingue les tétracordes supérieurs et inférieurs de la gamme.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.1 - 2 - 3

Domaine : Théorie

Attente : AMU10-T-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 2 - 3 - 6 - 7

4. Notes de planification

- Préparer les notes de cours à partir des manuels *Concepts musicaux, tome 1 - Guide pédagogique*, p. 146, *Concepts musicaux, tome 1, Manuel de l'élève*, p. 35, *Concepts musicaux, tome 1, Cahier d'exercices*, p. 100.
- Se procurer du papier à musique.
- Avoir un piano à mettre dans la classe.

5. Acquis préalables

- Être capable de faire des liens avec la pratique instrumentale.
- Savoir décoder les gammes majeures avec la formule suivante : ton, ton, demi-ton, ton, ton, ton, demi-ton.
- Pouvoir déterminer les équivalents enharmoniques.
- Savoir utiliser les conventions de l'écriture musicale.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Armatures

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique et montre au tableau l'ensemble des signes d'altération (bémols, dièses) et leur disposition sur la portée.
- joue au piano la gamme majeure et nomme chaque degré de la gamme en demandant à l'élève de suivre dans son manuel.
- distribue des exercices que l'élève commence en classe.

L'élève :

- suit attentivement dans son manuel et pose des questions.
- note les signes d'altération (bémols et dièses) et leur disposition sur la portée dans son cahier d'exercice.
- commence le devoir en classe et s'assure d'avoir bien compris en vérifiant avec un/e autre élève ou avec l'enseignant ou l'enseignante.

Étape B : Degrés de la gamme majeure

L'enseignant ou l'enseignante :

- introduit les degrés de la gamme, définit la tonalité et illustre les tétracordes par des représentations visuelles (p. ex., système MIDI, projecteur Proxima).
- montre au piano les concepts enseignés afin que l'élève associe un son à l'écriture musicale.
- assigne un exercice de renforcement.

L'élève :

- suit attentivement dans son manuel, au tableau ou à l'écran et pose des questions.
- prend des notes dans son cahier d'exercice.
- commence le devoir en classe et le complète à la maison.

Étape C : Tonalité d'une pièce

L'enseignant ou l'enseignante :

- donne un exercice portant sur la tonalité et l'utilisation de gammes dans les mélodies à l'étude.
- interroge l'élève sur la tonalité et les fonctions dans chacune des pièces (majeur, mineur, tonique, dominante) et lui demande d'étudier les aspects qui jouent un rôle dans la structure musicale (cadence, mouvement conjoint, mouvement disjoint, répétition).
- fait le rappel de ces aspects lors de la prochaine répétition afin de lier la théorie avec l'exécution.
- peut représenter les données amassées dans un graphique au tableau en montrant la concordance de la cadence mélodique avec les mesures de la pièce.

L'élève :

- participe à l'exercice et répond aux questions de l'enseignant ou de l'enseignante.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- répétition des concepts enseignés

évaluation formative

- vérification des devoirs
- épreuve (armatures et gammes)
- questions et réponses lors de l'exécution du répertoire (p. ex., intégration lors de la séance de répétition)

évaluation sommative

- épreuve théorique de fin d'unité

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Cahier d'exercices*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 102 p. *

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Manuel de l'élève*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 37 p. *

Science de la musique et dictionnaire de la musique, coll. Marc Honegger, 5 volumes, Bordas, Paris, 1976.

WHARRAM, Barbara, *Notions élémentaires de musique*, Oakville, Frederick Harris Music, 1986, 202 p.

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 5.3 (AMU10)

Préparation générale

1. Durée

60 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève se familiarise avec les conventions de la scène et du spectacle. Elle ou il fait l'apprentissage et la mise en pratique des règles et du décorum concernant la présentation d'un spectacle destiné au public (position, tenue vestimentaire, accord instrumental, comportement). L'élève joue le rôle de musicien ou de musicienne et celui d'auditeur ou d'auditrice.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 2 - 4 - 6
AMU10-C-Hab.1 - 2 - 3
AMU10-C-Exp.2 - 3 - 4 - 5

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.1 - 2 - 3 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Lang.1 - 2 - 3 - 4 - 5
AMU10-A-Id.4
AMU10-A-Fon.1 - 2 - 4 - 5

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2 - 3

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1
AMU10-T-His.1

4. Notes de planification

- Réserver l'auditorium.
- Vérifier l'équipement et le matériel scénique nécessaires à l'exécution (p. ex., instruments, chaises, lutrins, estrades).

- Réserver les services de l'équipe technique de l'école (éclairage, sonorisation, enregistrement).
- Préparer les grilles d'observation, d'objectivation et d'autoévaluation.
- Distribuer un document se rapportant aux règles de conduite à suivre dans la salle de concert.
- Préparer l'équipement nécessaire à la présentation du concert (p. ex., lutrins, partitions, système de sonorisation, système d'éclairage).

5. Acquis préalables

- Maîtriser les pièces de répertoire.
- Savoir respecter les consignes de l'enseignant ou de l'enseignante.
- Pouvoir se concentrer pendant une certaine période.
- Savoir écouter attentivement.
- Connaître les règles de conduite se rapportant au concert.
- Savoir faire une autoévaluation à l'aide d'une grille critériée.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Préparation au concert

L'enseignant ou l'enseignante :

- se prépare au spectacle.
- prépare avec les élèves un horaire se rapportant à la production du récital (grille de répétition, répartition des tâches, publicité, vérification des instruments et de l'équipement, élaboration du programme, scénographie, costumes).
- aide l'élève à gérer son stress par des exercices de respiration et de relaxation.

L'élève :

- participe à la réalisation du spectacle et aux répétitions en tant que membre de l'ensemble musical.
- exécute les mouvements de scène conformément aux directives de l'enseignant ou de l'enseignante et organise son portfolio selon l'ordre du programme.
- fait les exercices de respiration et de relaxation de façon régulière pour se familiariser avec les techniques de contrôle du trac.

Étape B : Préparation en tant qu'auditeur/trice et critique musical

L'enseignant ou l'enseignante :

- simule le déroulement du concert en présentant divers scénarios possibles en tenant compte des types de comportements de l'auditoire.
- demande à l'élève de participer à l'exercice de simulation. Il/elle anime une discussion sur les rôles d'exécutant ou d'exécutante, d'auditeur ou d'auditrice et sur le déroulement d'un concert.

L'élève :

- participe activement au jeu de simulation et à la période de discussion.
- prend des notes dans son journal de bord.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observation

évaluation formative

- questions et réponses en mesurant l'application des connaissances et des habiletés dans des contextes familiers
- transfert des habiletés à de nouveaux contextes (salle de concert)
- communication de l'intention du compositeur ou de la compositrice
- application du processus de création dans la démarche de l'interprétation musicale (p. ex., explorer, expérimenter, produire, évaluer)

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

GIRARD, Luc, *Le directeur musical*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1976, 372 p.

Personnes-ressources

- élèves de niveau senior
- équipe technique
- bénévoles

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 5.4 (AMU10)

Techniques d'enregistrement

1. Durée

120 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève étudie les techniques d'enregistrement sonore. L'élève se familiarise avec le matériel, apprend à faire les raccords et les réglages nécessaires. L'élève est initié/e à l'acoustique architecturale et au phénomène de la réflexion sonore.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attente : AMU10-C-A.3

Contenu d'apprentissage : AMU10-C-Hab.5

Domaine : Analyse

Attente : AMU10-A-A.3

Contenu d'apprentissage : AMU10-A-Id.4

Domaine : Théorie

Attente : AMU10-T-A.3

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Tech.1 - 2 - 3

4. Notes de planification

- Se procurer le matériel nécessaire à l'enregistrement musical (p. ex., micros, caméra vidéo).
- Préparer le document d'appui se rapportant aux techniques d'enregistrement audio et vidéo.
- Adapter le journal d'apprentissage.
- Adapter la grille d'observation à l'activité.

5. Acquis préalables

- Faire la synthèse du matériel.
- Savoir manipuler les équipements électroniques et faire les raccords électriques.
- Faire les entrées dans le journal d'apprentissage.
- Pouvoir se concentrer et travailler en équipe.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Enregistrements audio et vidéo

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique et montre l'installation de l'équipement audio ainsi que les raccords nécessaires pour réaliser l'enregistrement sonore d'une performance musicale d'un/e soliste, d'un petit groupe ou d'un ensemble dans un espace défini (p. ex., une salle de classe).
- fournit la terminologie spécifique au matériel (p. ex., fils, prises, bandes magnétiques), aux fonctions (p. ex., rembobiner, jouer, enregistrer, programmer, dupliquer, copier, dolby) et aux types d'enregistrement (p. ex., numérique, analogue, doublage) dans un document d'appui remis au préalable.

L'élève :

- lit le matériel d'appui, observe la démonstration de l'enseignant ou de l'enseignante et pose des questions à la fin de la présentation.

Étape B : Saisie du son - micros et instruments

L'enseignant ou l'enseignante :

- fait plusieurs démonstrations d'enregistrement sonore avec un/e soliste, avec un petit groupe et avec un ensemble.
- demande à un/e soliste de jouer un extrait et fait une prise de son en omettant intentionnellement de régler le niveau d'intensité.
- demande à l'élève de commenter la qualité du son et explique les caractéristiques ainsi que les méthodes d'enregistrement (p. ex., distorsion, seuil, intensité, ajustements).
- continue les démonstrations, explique les réglages, les genres de micros et leurs positions par rapport à la source de son (p. ex., instrument à vent, caisse claire).

Contenu abordé :

- grandeur d'un espace
- matériaux de construction utilisés (reflet - vitre, béton, métal et absorption du son - rideaux, tapis)
- forme de l'espace
- propagation des ondes (la nuit par rapport au jour - quelles sont les différences et pourquoi?)
- réverbération

L'élève :

- découvre les principes de l'enregistrement sonore, les genres de micros et leurs particularités.
- utilise le document d'appui et met à jour son journal d'apprentissage.
- s'exerce à faire les raccords et montre une certaine facilité à manipuler et à régler l'équipement.

Étape C : Considérations acoustiques

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique les propriétés acoustiques de certains matériaux (p. ex., béton, métal, tapis) et de certains espaces (p. ex., grandeur, forme) en explorant et en comparant avec l'élève différents endroits à l'école et à l'extérieur.
- remet la grille d'observation que l'élève doit compléter.

Contenu abordé :

- grandeur d'un espace
- matériaux de construction utilisés (reflet - vitre, béton, métal et absorption du son - rideaux, tapis)
- forme de l'espace
- propagation des ondes (la nuit par rapport au jour - quelles sont les différences et pourquoi?)
- réverbération

L'élève :

- participe à l'activité, commente et pose des questions.
- complète la grille d'observation et écrit ses observations et ses apprentissages dans le journal d'apprentissage.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- surveiller la manutention de l'équipement

évaluation formative

- corriger par explication et démonstration
- intervenir auprès du groupe et mettre en commun les problèmes rencontrés

évaluation sommative

- compléter la grille d'observation

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Personnes-ressources

- équipe technique de l'école
- collègue de travail

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

Annexe AMU10 5.4.1 : Grille d'évaluation adaptée - Techniques d'enregistrement

<i>Type d'évaluation : diagnostique - formative . sommative -</i>				
<i>Domaine : Théorie</i>				
<i>Attente : AMU10-T-A.3</i>				
<i>Tâche de l'élève : Techniques d'enregistrement dans diverses circonstances acoustiques (analogue, numérique)</i>				
Compétences et critères	50 - 59 % Niveau 1	60 - 69 % Niveau 2	70 - 79 % Niveau 3	80 - 100 % Niveau 4
Connaissance et compréhension				
L'élève : - démontre sa connaissance des faits et de la terminologie relatifs au matériel, aux fonctions et aux types d'enregistrement - démontre sa compréhension des concepts relatifs à l'acoustique et de leurs effets sur la qualité d'un enregistrement final	L'élève démontre une connaissance et une compréhension limitées des faits, de la terminologie, des concepts de l'acoustique et de leurs effets sur la qualité d'un enregistrement	L'élève démontre une connaissance et une compréhension partielles des faits, de la terminologie, des concepts de l'acoustique et de leurs effets sur la qualité d'un enregistrement	L'élève démontre une connaissance et une compréhension générales des faits, de la terminologie, des concepts de l'acoustique et de leurs effets sur la qualité d'un enregistrement	L'élève démontre une connaissance approfondie et une compréhension subtile des faits, de la terminologie, des concepts de l'acoustique et de leurs effets sur la qualité d'un enregistrement
Réflexion et recherche				
L'élève : - analyse les besoins pour procéder à l'enregistrement - anticipe la production d'effets spéciaux et non traditionnels - fait des rapprochements entre l'équipement disponible et le genre d'enregistrement visé	L'élève analyse les besoins avec peu de clarté et une efficacité limitée , anticipe les effets spéciaux et leur enregistrement, et fait des rapprochements avec une efficacité limitée	L'élève analyse les besoins avec une certaine clarté et efficacité , anticipe les effets spéciaux et leur enregistrement, et fait des rapprochements avec une certaine efficacité	L'élève analyse les besoins avec une grande clarté et efficacité , anticipe les effets spéciaux et leur enregistrement, et fait des rapprochements avec une grande efficacité	L'élève analyse les besoins avec une très grande clarté et efficacité , anticipe les effets spéciaux et leur enregistrement, et fait des rapprochements avec une très grande efficacité
Communication				
L'élève : - communique en utilisant la terminologie propre à l'équipement et aux techniques d'enregistrement	L'élève communique en utilisant la terminologie appropriée avec une clarté limitée	L'élève communique en utilisant la terminologie appropriée avec une certaine clarté	L'élève communique en utilisant la terminologie appropriée avec une grande clarté	L'élève communique en utilisant la terminologie appropriée avec une très grande clarté

<i>Mise en application</i>				
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - applique ses connaissances et habiletés de base en techniques d'enregistrement - transfère ses connaissances et habiletés afférentes aux techniques d'enregistrement à la création d'effets spéciaux et non traditionnels - utilise l'équipement et le matériel propres aux techniques d'enregistrement exploitées - applique le processus de création à l'expérimentation et la production d'enregistrements variés 	<p>L'élève applique et transfère ses connaissances et habiletés ainsi que le processus de création avec une efficacité limitée et utilise l'équipement et le matériel de façon sûre et correcte uniquement sous supervision</p>	<p>L'élève applique et transfère ses connaissances et habiletés ainsi que le processus de création avec une certaine efficacité et utilise l'équipement et le matériel de façon sûre et correcte avec peu de supervision</p>	<p>L'élève applique et transfère ses connaissances et habiletés ainsi que le processus de création avec une grande efficacité et utilise l'équipement et le matériel de façon sûre et correcte sans supervision</p>	<p>L'élève applique et transfère ses connaissances et habiletés ainsi que le processus de création avec une très grande efficacité et utilise l'équipement et le matériel avec une très grande efficacité et avec assurance sans supervision</p>
<p>Remarque : L'élève dont le rendement est en deçà du niveau 1 (moins de 50 %) n'a pas satisfait aux attentes pour cette tâche.</p>				

ACTIVITÉ 5.5 (AMU10)

Formation à l'oreille

1. Durée

60 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève intègre l'écoute des rythmes et des intervalles dans le contexte de la mesure musicale. Elle ou il écrit ses premières dictées mélodiques, avec un centre tonal précis.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 5
AMU10-C-Hab.1 - 2 - 3
AMU10-C-Exp.5

Domaine : Analyse

Attente : AMU10-A-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.1 -2 -3
AMU10-A-Id.1
AMU10-A-Fon.1 - 2

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 2 - 3 - 6
AMU10-T-His.1 - 3

4. Notes de planification

- Posséder un piano et un nombre suffisant d'instruments.
- Préparer des extraits musicaux.
- Préparer la fiche d'écoute de l'élève.
- Se procurer du papier à musique.

5. Acquis préalables

- Savoir écrire la notation des rythmes dans les mesures simples.
- Pouvoir distinguer les intervalles ascendants et descendants de la gamme.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Dictée mélodique du niveau débutant (courtes mélodies folkloriques provenant du répertoire de l'élève)

L'enseignant ou l'enseignante :

- procède à la dictée par étapes, la première mesure, puis la deuxième pour finalement jouer la dictée au complet, ce qui permet à l'élève d'augmenter sa mémoire auditive.

L'élève :

- fait la dictée mélodique.

L'enseignant ou l'enseignante :

- projette la dictée à l'écran et demande aux élèves de corriger la copie d'un/e autre élève, de vérifier la précision de rythmes et des intervalles ainsi que le regroupement des valeurs rythmiques.
- note les résultats de l'exercice et exécute la dictée mélodique avec le groupe-classe en la frappant et en la chantant.

L'élève :

- écoute la dictée au complet, remarque les rythmes et les intervalles, et mémorise le nombre de sons joués.
- inscrit les notes entendues et les regroupe en fonction de l'unité de temps.
- écrit la dictée et corrige la copie d'un/e autre élève et donne les résultats à l'enseignant ou à l'enseignante.
- exécute la dictée en la frappant et en la chantant (ou en solfiant).

Étape B : Imitation 2 - «Répète ce que tu entends»

L'enseignant ou l'enseignante :

- se sert de l'imitation pour reconnaître les notes dans les enchaînements mélodiques de trois à cinq notes.
- ajoute des notes aux enchaînements lorsque l'élève devient plus habile. Cette activité intègre la théorie, l'analyse et l'exécution musicale.

L'élève :

- écoute attentivement les directives du jeu et vérifie brièvement les notes de la gamme dans son cahier de théorie.
- écoute l'enchaînement mélodique et l'imité en respectant le rythme et la battue dictés par l'enseignant ou l'enseignante.
- peut noter son succès sur une fiche d'observation en guise d'évaluation formative.

Étape C : Écoute et analyse

L'enseignant ou l'enseignante :

- prépare l'élève aux séances d'écoute en expliquant et en montrant les étapes initiales du processus de l'analyse critique.
- fait jouer des extraits musicaux et demande à l'élève de noter ses commentaires sur sa fiche d'écoute.
- mène la discussion et la mise en commun en intervenant au besoin afin de relever les éléments et les principes et de discuter de l'interaction de ces derniers. Cette activité est répétée tous les deux jours, à chaque unité.
- crée un climat de confiance dans la classe qui encourage les élèves à partager leur interprétation de l'œuvre. L'analyse critique se fait de façon orale, en groupe, à la fin de l'unité.
- distribue le gabarit d'analyse critique pour être complété et remis en guise d'évaluation.

Fiche d'écoute de l'élève (échantillon)

	Œuvre	Genre	Époque / Compositeur/trice	Éléments discutés	Principes discutés	Particularités de l'œuvre	Commentaires personnels
1	<i>Peer Gynt</i>	Musique orchestrale	Romantique Grieg	Timbre, forme, mélodie	Tension et résolution	Descriptive	Paisible et serin
2	Un nouveau jour va se lever	Chanson française	XX ^e siècle; Jacques Michel	Mélodie, paroles	Forme		

L'élève :

- respecte les directives, participe aux séances d'écoute, note sur la fiche de séance d'écoute les informations pertinentes (p. ex., titre de l'œuvre, époque, compositeur/trice) et discute de l'œuvre en appliquant le processus de l'analyse critique.
- complète, à la fin de l'unité, le gabarit d'analyse critique et le remet en guise d'évaluation.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- questionnaire et exercices de répétition des notions et des éléments enseignés
- exercice de formation à l'oreille
- grille d'observation personnelle

évaluation formative

- correction en classe des dictées mélodiques
- exécution de courtes mélodies avec l'instrument

évaluation sommative

- épreuve théorique de fin d'unité

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

WEBER, Alain , *Leçons progressives de lecture et de rythme en six volumes*, Alphonse Leduc, Paris, Éditions musicales, 1976, 30 p.

Personnes-ressources

- élèves capables de jouer le rôle du/de la chef d'orchestre

Médias électroniques

BLANCHETTE, Alain, et Henri TOURIGNY, *Sur mesure*, logiciel de formation de l'oreille musicale, Corporation Musilab inc., 1996.

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 5.6 (AMU10)

Technique du clavier

1. Durée

120 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève révise la position de Do et applique certains concepts qu'elle ou il a appris en exécution instrumentale. L'élève joue des pièces en subdivisant la pulsation en croches. Elle ou il choisit une pièce de répertoire et l'exécute en solo devant sa classe.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2 - 3 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 2 - 4
AMU10-C-Hab.1 - 2 - 4 - 5
AMU10-C-Exp.2 - 3 - 4

Domaine : Analyse

Attente : AMU10-A-A.2

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 2 - 3 - 6
AMU10-T-His.1

4. Notes de planification

- Préparer les notes du cours avec le manuel *Cours de base Alfred pour le piano, Livre 1*, p. 42-47.
- S'assurer d'avoir un piano pour chaque élève avec un maximum de deux élèves par piano.
- Préparer une grille d'observation se rapportant à la performance solo.
- Préparer une grille d'objectivation.
- Préparer les fournitures matérielles pour fabriquer le décor du récital.
- Préparer des invitations à donner aux parents.
- Préparer des rafraîchissements.

5. Acquis préalables

- Être habile à jouer dans la position de Do et dans la position de Sol.
- Posséder un certain automatisme dans le jeu des deux mains.
- Garder une vitesse égale.
- Savoir utiliser la grande pédale.
- Comprendre la subdivision de la pulsation en croches.
- Respecter les valeurs rythmiques (surtout dans la durée des notes longues et des notes pointées).
- Contrôler l'intensité lors de l'exécution.
- Reconnaître et appliquer les indications de temps et du caractère de la pièce.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Nouveaux concepts en position de Do

L'enseignant ou l'enseignante :

- présente les nouveaux signes de la notation musicale par la lecture dirigée et la démonstration au piano (p. ex., intensité, point d'orgue, anacrouse, croches).
- dirige l'exécution d'ensemble des exercices de formation et intervient au besoin pour aider et conseiller l'élève qui éprouve certaines difficultés.

L'élève :

- s'habitue à consulter le cahier pour vérifier la position des mains sur le clavier.
- exécute les exercices de formation et travaille avec le casque d'écoute.
- écoute attentivement, lors de l'exécution d'ensemble, suit les signes gestuels du/de la chef d'orchestre et garde la pulsation initiale.
- apprend à se situer sur le clavier sans regarder ses mains.
- s'applique dès le début à jouer correctement les notes dans la mesure et développe par la suite les nuances et le caractère suggéré par le/la compositeur/trice.

Étape B : Préparation au récital

L'enseignant ou l'enseignante :

- distribue une fiche d'observation à la classe et propose aux élèves de simuler une performance comme exercice préparatoire.
- présente les pièces au programme (compositeur/trice, origine, époque) et les exécute au piano.
- fait un retour sur l'exécution, demande à l'élève de critiquer la performance en fonction de la grille d'observation fournie, et invite les commentaires se rapportant aux points suivants : position, tenue vestimentaire, attitude, courtoisie, concentration, expression, mémorisation et contrôle du trac.

L'élève :

- écoute attentivement et note ses observations et ses commentaires au sujet de la performance de l'enseignant ou de l'enseignante en fonction de la grille d'observation.
- participe à la discussion concernant les divers points liés à la performance.

- répète une des deux pièces et tente de maîtriser l'exécution. Lorsque l'élève est satisfait de son exécution, il ou elle l'enregistre sur son clavier électronique et s'autoévalue.

Étape C : Récital en classe

L'enseignant ou l'enseignante :

- organise la salle de classe en salle de concert pour simuler l'événement réel (décoration, instruments). Deux élèves accueillent l'auditoire et le/la maître de cérémonie introduit les musiciens/nes. Chaque groupe s'exécute pendant que l'enseignant ou l'enseignante complète la grille d'observation.
- prévoit une petite réception à la fin du récital (p. ex., jus, pâtisseries).

L'élève :

- participe activement à l'expérience en s'assurant de remplir la grille d'observation reçue au début de l'activité.
- exécute en groupe devant ses pairs.
- évalue sa performance et se conforme au décorum du récital en tant que musicien/ne et auditeur/trice.
- participe à la réception à la fin de l'activité et partage son expérience avec ses parents.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- questionnaire ou exercices de répétition des notions et des éléments enseignés
- observation

évaluation formative

- venir en aide à ceux et celles qui éprouvent de la difficulté en fournissant des approches pour simplifier l'activité (p. ex., mains séparées, compter à voix haute, refaire les exercices de formation, nommer les notes)
- organiser une générale et intervenir lors du déroulement, au besoin

évaluation sommative

- évaluation de l'activité à l'aide de la grille d'observation
- évaluation de l'enregistrement sonore de l'exécution au clavier

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

CARSON TURNER, Barrie, *Le piano* (incluant un disque compact), adaptation française

Françoise Rose, France, Hachette Livre/Gautier-Languereau, 1997, 45 p.

HUOT, Cécile, *Si le piano m'était conté*, Québec, Méridien, 1994, 108 p.

PALMER, Willard, Morton MANUS et Amanda Vick LETHCO, *Cours de base Alfred pour le piano*; États-Unis, Alfred Publishing Co., 1987, 96 p.

Personnes-ressources

- participation des élèves pour décorer la classe, participation des élèves pour confectionner les pâtisseries.

Matériel

- affiches, banderoles, goûter, invitations

Médias électroniques

Liens aux sites majeurs du piano (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.hnet.net/~pianotec/linksto.htm>

Cours de piano gratuits sur Internet (consulté le 24 mars 1999)

<http://www.primenet.com/~hawaii/>

Liens aux sites de divers fabricants (consulté le 24 mars 1999)

<http://www.hnet.net/~pianotec/linksto.htm>

Le monde du piano (consulté le 24 mars 1999)

<http://www.pianoworld.com>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 5.7 (AMU10)

Performance publique

1. Durée

120 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève participe à un concert avec les autres musiciens et musiciennes de la 10^e à la 12^e année. Elle ou il a l'occasion d'interpréter avec l'ensemble des œuvres musicales devant un auditoire, dans un lieu public. Elle ou il assiste aussi au concert en tant qu'auditeur ou auditrice.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 2 - 4 - 6

AMU10-C-Hab.1 - 2 - 3

AMU10-C-Exp.2 - 3 - 4

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.1 - 2 - 3 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.1 - 2 - 3 - 4 - 5

AMU10-A-Id.4

AMU10-A-Fon.1 - 2 - 4 - 5

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2 - 3

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1

AMU10-T-His.1

4. Notes de planification

- Réserver l'auditorium.
- Posséder l'équipement d'exécution et le matériel technique (p. ex., instruments, chaises, lutrins, estrades).
- Réserver l'équipe technique (éclairage, sonorisation, enregistrement).
- Préparer la grille d'autoévaluation.
- Fournir le document d'appui *Comportement dans la salle de concert*.

- Se procurer le matériel de travail suivant : métronome, accordeur électronique, baguette de chef d'orchestre.

5. Acquis préalables

- Pouvoir participer à la générale.
- Maîtriser le répertoire au programme.
- Connaître et appliquer le processus d'analyse critique.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Exécution au concert

L'enseignant ou l'enseignante :

- convoque les élèves une demi-heure avant le concert, dirige la séance d'échauffement et rassure l'élève qui a le trac.
- demande au groupe de retourner en coulisse et d'attendre le signal d'entrée. Pendant que le/la maître de cérémonie accueille l'auditoire, l'enseignant ou l'enseignante donne le signal d'entrée sur scène et s'assure que les élèves sont en position selon le plan de scène. Le/la chef d'orchestre prend sa place sur le podium, salue l'auditoire, se retourne vers le groupe et l'invite à s'asseoir.
- donne le signal du début de l'exécution et respecte les signes gestuels utilisés lors des répétitions. Le/la chef d'orchestre signale la fin du dernier morceau, demande à l'ensemble de saluer et de sortir de scène.

L'élève :

- respecte les consignes et écoute attentivement les directives du/de la chef d'orchestre.
- écoute le/la maître de cérémonie en coulisse et prépare son entrée sur scène avec le groupe en demeurant immobile et silencieux.
- prend sa position sur scène et attend le signal qui dicte l'ouverture du morceau.

Étape B : Assister au concert en tant qu'auditeur ou auditrice

L'enseignant ou l'enseignante :

- maintient le rôle de chef d'orchestre avec les autres ensembles pendant la durée du concert.
- a fait les arrangements avec les parents bénévoles pour s'assurer que les instruments et les partitions retournent au local de musique et que les élèves prennent place dans l'audience en respectant les règles de bienséance pour profiter du concert.

L'élève :

- quitte la scène en compagnie d'un parent bénévole et retourne son instrument ainsi que sa partition au local de musique.
- revient dans la salle en tant que spectateur/trice et se comporte de façon respectueuse. Elle/il peut aider à servir les rafraîchissements lors de l'entracte, au besoin.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observation du groupe lors de l'exécution
- observation du groupe lors de l'analyse

évaluation formative

- intervention verbale de façon régulière

évaluation sommative

- évaluation du gabarit d'analyse critique à la suite de la performance (ce guide a été remis lors de la préparation).

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

GIRARD, Luc, *Le directeur musical*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1987, 372 p.

Personnes-ressources

- élèves de niveau senior
- maître de cérémonie (enseignant ou enseignante, ancien élève, personnage de renommée de la communauté ou élèves en douance)
- techniciens (éclairage, son, enregistrement)
- accueil (élèves de niveau senior ou en douance)
- équipe d'entracte (élèves de niveau senior ou en douance)
- comité de publicité (élèves de niveau senior ou en douance)
- comité du programme (élèves de niveau senior ou en douance)
- comité de vente de billets (élèves de niveau senior)
- concierges (la salle)
- secrétariat (polycopie du programme)
- bénévoles

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

APERÇU GLOBAL DE L'UNITÉ 6 (AMU10)

Synthèse des concepts

Description

L'élève peut exécuter, lire et écrire dans quatre tonalités majeures. Elle/il possède un registre d'une octave et demie et peut jouer la gamme chromatique. Les aspects fondamentaux de sa technique sont en place. L'élève réagit aux indications stylistiques ainsi qu'aux articulations et sait reconnaître la phrase musicale et extraire la forme simple d'une pièce. L'élève peut écrire une mélodie simple dans une tonalité majeure qui contient certains sauts, improviser une phrase musicale de huit mesures et jouer une de ses œuvres au piano. Elle/il analyse son exécution, discute et évalue sa performance en fonction des aspects techniques et de l'expression musicale.

Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2 - 3 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 2 - 3 - 4 - 5

AMU10-C-Hab.1 - 2 - 3 - 4 - 5

AMU10-C-Exp.2 - 3 - 4

Domaine : Analyse

Attentes : AMU10-A-A.1 - 2 - 3 - 4

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Id.1 - 2 - 3 - 4

AMU10-A-Proc.1 - 2 - 3 - 4 - 5

AMU10-A-Fon.1 - 2 - 3 - 4 - 5

Domaine : Théorie

Attentes : AMU10-T-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-T-Lang.1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7

AMU10-T-His.1 - 2 - 3

AMU10-T-Tech.1 - 3

Titres des activités

Activité 6.1 : Technique de l'instrument

Activité 6.2 : Préparation à l'examen théorique

Activité 6.3 : Analyse critique d'une performance d'ensemble

Activité 6.4 : Examen pratique

Activité 6.5 : Improviser à l'aide de son instrument

Activité 6.6 : Initiation à la technologie MIDI

Acquis préalables

- Avoir développé une discipline de travail quotidien à la maison (répéter de façon efficace).
- Savoir lire, écrire et exécuter de mémoire trois gammes majeures et la gamme chromatique.
- Savoir exécuter les exercices d'échauffement les plus avantageux selon son instrument.
- Connaître les aspects de sécurité se rapportant à la pratique d'un instrument (p. ex., hygiène, souffle, posture).
- Savoir exécuter les articulations principales avec clarté et caractère.
- Posséder un registre d'environ une octave et demie.
- Pouvoir accorder son instrument avec le diapason.
- Savoir jouer en équilibre dans l'ensemble.
- Réagir correctement aux gestes et aux expressions du/de la chef d'orchestre.
- Reconnaître par oreille les intervalles ascendants et descendants de la gamme majeure.
- Reproduire spontanément, à l'aide de son instrument, les intervalles ascendants et descendants de la gamme majeure.
- Savoir subdiviser correctement en croches le temps de la mesure.
- Être capable de maintenir un tempo constant dans l'exécution d'une mesure.
- Être habitué à la démarche de l'analyse critique.
- Savoir reconnaître une variété d'extraits musicaux représentatifs de divers genres, styles et cultures.

Sommaire des notes de planification

L'enseignant ou l'enseignante doit :

- préparer les exercices de révision théorique.
- faire une liste d'exercices concernant l'étude de l'examen pratique.

Liens

Français

- Employer la terminologie musicale.
- Orthographier correctement les termes musicaux.
- Rédiger l'analyse critique en s'attardant sur l'orthographe.
- Savoir s'exprimer en utilisant la terminologie juste.
- Utiliser le vocabulaire spécifique au sujet de la présentation orale.
- Orthographier correctement la terminologie se rapportant au séquenceur (p. ex., clic, module de son, pistes).

Autres disciplines

- Établir un parallèle entre la préparation d'une performance musicale et d'une performance sportive.
- Appliquer les qualités de l'art graphique à l'écriture musicale.
- Rétroagir sur la production (métacognition) liée à toutes les matières artistiques et à tout secteur de production.

- Établir des parallèles entre un concert, un spectacle de danse et une pièce de théâtre.
- Comparer la formation en musique et la formation dans d'autres disciplines (athlétisme, danse).
- Lier l'improvisation musicale à l'improvisation au théâtre.
- Intégrer les moyens technologiques à la production musicale.
- Établir des liens entre la littérature et la musique.

Animation culturelle

- Faire le lien entre sa performance et une performance publique dans sa communauté.
- Trouver des sites concernant la chanson d'expression française dans Internet (p. ex., partitions, enregistrements, ressources, terminologie).
- Inviter la communauté au concert (p. ex., parents, amis, collègues).
- Sélectionner des pièces de répertoire de la musique traditionnelle francophone.
- Improviser dans un style folklorique canadien-français.
- Savoir reconnaître les tons et l'humeur dans toute interaction (divertissements).

Technologie

- Autoévaluer l'enregistrement sonore de ses répétitions à la maison.
- Utiliser des ressources dans Internet.
- Utiliser les didacticiels de théorie musicale.
- Demander à l'équipe de la télévision communautaire de venir filmer l'événement.
- Enregistrer et répéter l'accompagnement.
- Procéder à l'enregistrement de la séquence sur le clavier MIDI.

Perspectives d'emploi

- Lier l'éducation musicale aux carrières (p. ex., éducateur, éducatrice, conférencier, conférencière, musicien, musicienne).
- Énumérer les professions de l'éducation et de la formation en musique (enseignant, enseignante, pédagogue, conférencier, conférencière).
- Énumérer les métiers directement ou indirectement liés au spectacle (musicien, musicienne, chef d'orchestre, critique, journaliste, adjudicateur ou adjudicatrice).
- Énumérer les professionnelles et les professionnels qui font de l'improvisation (p. ex., musicien, musicienne de musique jazz, pianiste, acteur, actrice, danseur, danseuse).
- Énumérer des carrières liées à la production musicale (compositeur, compositrice, musicien, musicienne).

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante utilise les stratégies suivantes :

- répétition et générale (p. ex., respecter le décorum et la relation interprète-auditeur au concert; utilisation du didacticiel et formation de l'oreille musicale).
- explications orales et démonstrations (p. ex., lors de la répétition afin de surmonter les difficultés inhérentes au répertoire exécuté).
- lecture à voix haute (p. ex., compter à voix haute, frapper les rythmes en comptant, articuler les rythmes verbalement).
- calcul mental et visualisation (p. ex., activité d'improvisation à l'aide de son instrument).

- conférence et discussions (analyse critique de la performance du concert).
- centres d'apprentissage, système de dyade et échanges verbaux (p. ex., activité de manipulation des timbres sonores, jumeler l'élève en difficulté avec l'élève fort lors de l'activité d'initiation à la technologie MIDI).
- écoute guidée et remue-méninges (p. ex., activité d'analyse de l'enregistrement du concert).
- journal d'apprentissages et portfolio audio (p. ex., garde à jour ces outils d'apprentissage en préparation à l'examen final).
- simulation (p. ex., compléter les questions types en préparation à l'examen théorique).
- discussion et recherche (p. ex., carrières en musique).

Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante emploie différentes stratégies d'évaluation :

évaluation diagnostique

- observation (p. ex., cibler les élèves ayant besoin d'aide supplémentaire en vue de l'examen)

évaluation formative

- interventions au besoin (p. ex., correction en classe de questions types et explications en préparation à l'examen)
- questions et réponses (p. ex., questions se rapportant aux aspects théoriques)
- grilles d'observation (p. ex., suivi de la démarche de chaque élève en faisant des rappels et en fournissant de l'aide personnelle ou par le système de dyade)
- journal de bord (p. ex., vérification des entrées)

évaluation sommative

- fiches de répétition, journal ou portfolio audio
- examens théoriques et pratiques de fin d'unité (p. ex., examen pratique joué en classe lors des trois derniers jours du semestre et examen théorique écrit lors de la période d'examens)

Mesures d'adaptation pour répondre aux besoins de l'élève

A - Déroulement de l'activité

Élèves en difficulté

- Encadrer l'élève de façon rigoureuse tout au long de la démarche.
- Encourager et valoriser l'élève lors de ces démonstrations.
- S'assurer de multiplier les occasions de s'exécuter en solo en vue de l'examen final.
- Visualiser les différentes étapes liées à l'exécution en solo.
- Permettre l'utilisation d'aide-mémoire.
- S'assurer d'avoir un service d'aide.
- Penser, se jumeler, partager.
- Encourager la visualisation.
- Permettre plus de temps de préparation concernant le déchiffrement.
- Choisir une pièce de solo moins exigeante.

- Encourager le système de dyade avec l'élève montrant une facilité dans ce genre d'exercice.
- Assurer un bon équilibre dans la formation des groupes.

ALF/PDF

- Demander à l'élève de répéter la consigne afin de vérifier sa compréhension.
- S'assurer de la compréhension par le questionnement.
- Demander à l'élève de se grouper lors de la relecture du gabarit.
- S'assurer que l'élève a compris les directives.

Renforcement ou enrichissement

- Valoriser l'élève en lui demandant de faire la démonstration du nouveau concept.
- Encourager l'élève à choisir une pièce solo plus complexe.
- Encourager l'utilisation de didacticiels.
- Encourager une analyse plus poussée.
- Rechercher les groupes d'improvisation dans Internet.
- Assurer un bon équilibre dans la formation des groupes.

B - Évaluation du rendement de l'élève

Élèves en difficulté

- Montrer l'atteinte des objectifs dans l'exécution.
- Permettre les altérations accidentelles à l'intérieur de la pièce.
- Questionner oralement.
- Permettre les aide-mémoire (tableau des gammes et des tonalités).
- Orienter l'évaluation sur le contenu plutôt que sur la forme.
- Permettre plus de temps de préparation concernant le déchiffrage.
- Choisir une pièce de solo moins exigeante.
- Fournir à l'élève plus de repères concernant la structure mélodique.
- Encourager la participation de chaque élève.

ALF/PDF

- Verbaliser les consignes et les questions.
- Montrer l'atteinte des objectifs dans l'exécution.
- Relire la question oralement.
- S'assurer de la compréhension par oral.
- Demander à l'élève de se grouper afin de compléter le gabarit.
- S'assurer que l'élève a compris les directives.
- Encourager la participation de chaque élève.

Renforcement ou enrichissement

- Encourager l'élève à poursuivre des études privées, à faire de la recherche dans Internet et à trouver les sites spécialisés dans la technique instrumentale.
- Encourager l'élève talentueux/se à agir en tant que tuteur ou tutrice auprès de l'élève qui a des difficultés et d'assister l'enseignant ou l'enseignante lors de l'évaluation formative.
- Permettre à l'élève de jouer un rôle de leader.
- Cette activité d'enrichissement peut bénéficier à tous les élèves.

Sécurité

L'enseignant ou l'enseignante veille au respect des règles de sécurité qu'ont établies le Ministère et le conseil scolaire.

Ressources

Dans cette unité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

BERNARDEAU, Thierry, et Marcel PINEAU, *La musique*, coll. Repères pratiques, Paris, Éditions Nathan, 1995, 160 p.

BLANCHETTE, Alain, et Henri TOURIGNY, *Sur mesure*, Corporation Musilab inc., 1996.

CARSON TURNER, Barrie, *Le piano* (incluant un disque compact), adaptation française Françoise Rose, France, Hachette Livre/Gautier-Languereau, 1997, 45 p.

HUOT, Cécile, *Si le piano m'était conté*, Québec, Méridien, 1994, 108 p.

GIRARD, Luc, *Le directeur musical*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1976, 372 p.

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Cahier d'exercices*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 102 p. *

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Manuel de l'élève*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 37 p. *

MASSIN, Brigitte, et Jean MASSIN, *Histoire de la musique occidentale*, Paris, Fayard, Les indispensables de la musique, p. 125 à 149. *

PALMER, Willard, Morton MANUS et Amanda Vick LETHCO, *Cours de base Alfred pour le piano*, États-Unis, Alfred Publishing Co., 1987, 96 p.

PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 129 p.

WAUGH, Alexander, *La musique comme vous ne l'avez jamais écoutée*, Paris, Librairie Gründ, 1996, 143 p. (comprend un disque compact de 70 minutes)

WHARRAM, Barbara, *Notions élémentaires de musique*, Oakville, Frederic Harris Music, 1986, 202 p.

Personnes-ressources

- élèves de niveau senior
- collègues de travail
- instrumentistes de la communauté
- musiciens et musiciennes invités/es

Médias électroniques

Disques compacts, *The Relaxation* (boîtier de 4 disques compacts), Roselyn, New York, CD 3210A, CD 3210B, CD 3210C, CD 3210D.

Disques compacts, *Global Celebration* (boîtier de 4 disques compacts), Roselyn, New York, CD 3231, CD 3232, CD 3233, CD 3234.

Disques compacts, FIRE CROW, Joseph and Fire Crow, *Northern Cheyenne Flute*, Makoché, Bismark, 1996.

Disques compacts, *Hearts of the Nation, Aboriginal Women's Voices in the Sdirdré*, Saskatoon, Sweet Grass Records, 1997, Aw cd Banff 97.

Disques compacts, *La nuit sur l'étang*, (album double), Distribution APCM, 1-800- 465-2726.
Disques compacts, *Nunavik Concert, Various Artists*, Inukjuak, Nunavik, Inukshuk Productions,
1993.
Fichiers MIDI, banque de fichiers MIDI de tous genres et styles avec moteur de recherche
(consulté le 18 juin 1999)
<http://www.midifarm.com/>

ACTIVITÉ 6.1 (AMU10)

Technique de l'instrument

1. Durée

600 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève intègre et applique ses connaissances théoriques et pratiques dans la réalisation d'un spectacle ou dans la préparation d'un concours ou d'un examen d'exécution, en tant que soliste.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU10-C-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU10-C-Lang.1 - 2 - 3

Domaine : Analyse

Attente : AMU10-A-A.3

Contenus d'apprentissage : AMU10-A-Proc.2 - 4

Domaine : Théorie

Attente : AMU10-T-A.2

Contenu d'apprentissage : AMU10-T-His.2

4. Notes de planification

- Préparer les notes de cours à partir des manuels *L'orchestre à vent moderne*, p. 114-129, et *Technique d'aujourd'hui*, p. 79-88.
- Posséder un métronome.
- Préparer la grille d'observation se rapportant à l'activité.
- Adapter la fiche d'évaluation sommative.
- Acquérir un lecteur-enregistreur ou une caméra vidéo.
- Obtenir un métronome, un journal de bord, une fiche de répétition, un accordoir électronique et une baguette de chef d'orchestre.

5. Acquis préalables

- Pouvoir lire la musique.

- Posséder les compétences de base de la technique instrumentale.
- Planifier à long terme.
- Savoir contrôler le trac.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Répertoire d'ensemble 10

L'enseignant ou l'enseignante :

- dirige la séance d'échauffement et explique les nouveaux éléments musicaux.
- fait la démonstration par représentation graphique ou à partir d'enregistrements sonores. Le cours magistral terminé, l'enseignant ou l'enseignante dirige l'exécution du nouveau matériel en intervenant régulièrement auprès de l'ensemble, des sections et de l'élève pour guider et donner des conseils se rapportant à l'exécution et à la technique.
- vérifie les devoirs d'exécution et fait la mise à jour de sa grille d'observation.
- peut filmer ou enregistrer l'élève pendant ses répétitions en guise d'évaluation formative.

L'élève :

- participe à la séance d'échauffement, répond aux questions du/de la chef d'orchestre et interprète le répertoire de façon sérieuse.
- met à jour son journal d'apprentissage en indiquant les interventions du/de la chef d'orchestre (pratiques, techniques, théoriques).
- met à jour sa fiche de répétition et la fait signer par ses parents une fois par semaine en guise de vérification et d'évaluation par l'enseignant ou l'enseignante.
- écoute ou visionne son enregistrement afin de s'autoévaluer.

Étape B : Préparation à l'examen final

L'enseignant ou l'enseignante :

- présente et montre la matière nouvelle par des représentations graphiques ou des enregistrements sonores ou visuels.
- dirige l'exécution du matériel et met à jour la grille d'observation de chaque élève du groupe.
- observe l'élève en lui demandant de jouer seul/e et avec sa section, en fait l'évaluation formative et l'aide à résoudre des difficultés techniques particulières.

L'élève :

- participe à la séance d'échauffement, répond aux questions du/de la chef d'orchestre et interprète le répertoire de façon sérieuse.
- met à jour son journal d'apprentissage en indiquant les interventions du/de la chef d'orchestre (pratiques, techniques, théoriques)
- met à jour sa fiche de répétition et la fait signer par ses parents une fois par semaine en guise de vérification et d'évaluation par l'enseignant ou l'enseignante.
- écoute ou visionne son enregistrement afin de s'autoévaluer.

Synthèse des concepts musicaux et des habiletés techniques :

1. produire une sonorité agréable
2. exécuter de mémoire la gamme de Sib +
3. exécuter de mémoire la gamme de Lab +
4. exécuter de mémoire la gamme de Fa +
5. exécuter de mémoire la gamme de Mib +
6. exécuter un exercice rythmique
7. exécuter un exercice d'articulation (p. ex., coulé et détaché)
8. exécuter un exercice de liaisons
9. exécuter un exercice démontrant le respect des armatures et des tonalités
10. exécuter un solo choisi parmi une liste approuvée
11. exécuter une étude technique : *Technique d'aujourd'hui*, numéro 28, 29 ou 30.
12. exécuter les principaux rudiments de la percussion

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observation du groupe lors de l'exécution

évaluation formative

- démonstration des habiletés
- démonstration des éléments théoriques à l'aide de son instrument
- journal

évaluation sommative

- fiche d'évaluation
- épreuves d'exécution

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 129 p.

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 6.2 (AMU1O)

Préparation à l'examen théorique

1. Durée

60 minutes

2. Description

Cette activité porte sur la révision de l'écriture musicale étudiée et exécutée depuis le début du cours (systèmes, symboles, abréviations, termes). L'élève répond à des questions types et corrige son travail en guise de préparation à l'examen final.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Analyse

Attente : AMU1O-A-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU1O-A-Fon.1

Domaine : Théorie

Attente : AMU1O-T-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU1O-T-Lang.3 - 7

4. Notes de planification

- Préparer les notes du cours à partir du manuel *L'orchestre à vent moderne*.
- Posséder un piano.
- Se procurer du papier à musique.
- Préparer des exercices de révision.
- S'assurer d'avoir un crayon, une règle et une gomme à effacer.
- S'assurer d'avoir un diascope et des transparents.

5. Acquis préalables

- Connaître la portée et les symboles qui s'y rapportent.
- Appliquer les connaissances des valeurs rythmiques à l'écriture de la notation musicale.
- Connaître la fonction des mesures simples (p. ex., 2/4, 3/4, 4/4, 2/2).
- Nommer et écrire les tons et les demi-tons.

- Écrire les gammes majeures.
- Reconnaître les abréviations et la terminologie musicale.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Révision des abréviations et des termes

L'enseignant ou l'enseignante :

- mène une lecture dirigée du manuel *L'orchestre à vent moderne*, pages 35-37, demande à l'élève de relever dans ses partitions musicales tous les symboles et les termes appris, et de déterminer le contexte dans lequel ils sont utilisés.
- s'assure que chaque élève participe à l'activité en questionnant.

L'élève :

- explore le manuel étudié, trouve un exemple de chaque terme et symbole, et explique le contexte dans lequel ils sont utilisés.

Étape B : Questions types

L'enseignant ou l'enseignante :

- simule un examen.
- donne les directives, explique que cet exercice formatif reflète les exigences et la réalité de l'examen sommatif (p. ex., silence, travail individuel). L'exercice terminé, l'enseignant ou l'enseignante demande à l'élève de corriger la copie d'un/e autre élève et d'inscrire la note, en guise d'évaluation formative.

L'élève :

- écoute attentivement les consignes de l'enseignant ou de l'enseignante et complète le questionnaire.
- corrige la copie d'un/e autre élève.
- révisé sa copie, la corrige et demande de l'aide supplémentaire auprès de l'enseignant ou de l'enseignante au besoin.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- répétition des concepts enseignés

évaluation formative

- observation du travail
- questions types

évaluation sommative

- examen théorique de fin de semestre

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Cahier d'exercices*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 102 p. *

MASSIE, Pierre, et Richard RANGER, *Concepts musicaux, Manuel de l'élève*, tome 1, Vanier, CFORP, 1991, 37 p. *

Science de la musique et dictionnaire de la musique, coll. Marc Honegger, 5 volumes, Bordas, Paris, 1976.

WHARRAM, Barbara, *Notions élémentaires de musique*, Oakville, Frederick Harris Music, 1986, 202 p.

Personnes-ressources

- élèves possédant des certificats du Conservatoire en théorie musicale

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 6.3 (AMU1O)

Analyse critique d'une performance d'ensemble

1. Durée

90 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève fait l'analyse critique d'une performance d'ensemble (réaction initiale, description, analyse, interprétation, jugement). L'enregistrement audiovisuel du concert de la classe permet à l'élève de porter un jugement sur sa performance et sur celle des autres. C'est une activité de métacognition.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Analyse

Attentes : AMU1O-A-A.1 - 2 - 3 - 4

Contenus d'apprentissage : AMU1O-A-Proc.1 - 2 - 3 - 4 - 5
AMU1O-A-Id.1 - 2 - 3 - 4
AMU1O-A-Fon.1 - 2 - 3 - 4 - 5

Domaine : Théorie

Attente : AMU1O-T-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU1O-T-Lang.1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7
AMU1O-T-His.1
AMU1O-T-Tech.1

4. Notes de planification

- Préparer la bande sonore avec enregistrement du concert public.
- Préparer un gabarit de l'analyse critique.
- Se procurer une chaîne stéréo, un magnétoscope et une télévision.
- Préparer un document d'appui se rapportant aux éléments et aux principes du langage musical.

5. Acquis préalables

- Pouvoir appliquer le processus de l'analyse critique.
- Être capable de contribuer à un remue-méninges.

- Être capable de prendre des notes en style télégraphique.
- Savoir faire la synthèse de ses connaissances.
- Pouvoir composer un texte à partir des notes.
- Connaître les éléments et les principes du langage musical.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Analyse critique de l'enregistrement du concert

L'enseignant ou l'enseignante :

- propose à la classe de faire l'enregistrement sonore du concert.
- anime une discussion sur les impressions, les points forts et les points faibles du concert et fait l'analyse critique de la performance en groupe-classe (réaction initiale, description, analyse, interprétation, jugement). L'enseignant ou l'enseignante et l'élève se réfèrent à la grille d'observation/d'objectivation/d'évaluation remise lors de la préparation du concert.

L'élève :

- complète le gabarit d'analyse critique et fait l'évaluation de sa performance et celle de l'ensemble. Elle ou il remet le travail en guise d'évaluation sommative.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- séance de remue-méninges
- observation lorsque l'élève complète le gabarit

évaluation formative

- intervention verbale
- échange avec les pairs

évaluation sommative

- évaluation du rapport écrit dans le gabarit d'analyse critique (p. ex., réaction initiale, description, analyse, interprétation, jugement)

8. Ressources

(Comme cette activité ne mentionne aucune ressource particulière, l'enseignant ou l'enseignante peut se reporter aux ressources paraissant dans l'aperçu global du cours et de l'unité ou ajouter les ouvrages et moyens jugés pertinents.)

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

Annexe AMU10 6.3.1 : Grille d'évaluation adaptée - Analyse critique du «Prince d'Égypte»

Grille d'évaluation adaptée - Analyse critique du «Prince d'Égypte»

<i>Type d'évaluation : diagnostique - formative - sommative .</i>				
<i>Domaine : Analyse</i> <i>Attentes : AMU10-A-A.1 - 2 - 4</i>				
<i>Domaine : Théorie</i> <i>Attentes : AMU10-T-A.1 - 2 - 3</i>				
<i>Tâche de l'élève : Analyse critique de la trame sonore du «Prince d'Égypte»</i>				
Compétences et critères	50 - 59 % Niveau 1	60 - 69 % Niveau 2	70 - 79 % Niveau 3	80 - 100 % Niveau 4
Connaissance et compréhension				
L'élève : - démontre sa connaissance de la pièce à l'étude - démontre sa compréhension du langage musical employé - démontre sa compréhension du rapport entre les concepts musicaux et les messages véhiculés	L'élève démontre une connaissance et une compréhension limitées des faits et des termes, des éléments, des principes et de leurs rapports avec les messages véhiculés	L'élève démontre une connaissance et une compréhension partielles des faits et des termes, des éléments, des principes et de leurs rapports avec les messages véhiculés	L'élève démontre une connaissance et une compréhension générales des faits et des termes, des éléments, des principes et de leurs rapports avec les messages véhiculés	L'élève démontre une connaissance approfondie et une compréhension subtile des faits et des termes, des éléments, des principes et de leurs rapports avec les messages véhiculés
Réflexion et recherche				
L'élève : - fait une analyse critique de la pièce à l'étude - utilise ses habiletés en pensée créative pour déterminer les messages véhiculés par la pièce à l'étude - fait des rapprochements entre le langage musical employé et son expérience de vie	L'élève fait une analyse critique, utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec peu de clarté et une efficacité limitée	L'élève fait une analyse critique, utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec une certaine clarté et efficacité	L'élève fait une analyse critique, utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec une grande clarté et efficacité	L'élève fait une analyse critique, utilise ses habiletés en pensée créative et fait des rapprochements avec une très grande clarté et efficacité
Communication				
L'élève : - communique par écrit selon des critères pré-établis de qualité de la langue	L'élève communique par écrit avec une clarté limitée	L'élève communique par écrit avec une certaine clarté	L'élève communique par écrit avec une grande clarté	L'élève communique par écrit avec une très grande clarté

<i>Mise en application</i>				
L'élève : - applique ses connaissances et habiletés relatives aux aspects théoriques du langage musical et aux techniques d'enregistrement - transfère ses connaissances et habiletés du langage musical ainsi que des techniques d'enregistrement à l'analyse critique de la pièce à l'étude - applique le processus d'analyse critique	L'élève applique et transfère ses connaissances et habiletés et applique le processus d'analyse critique avec une efficacité limitée	L'élève applique et transfère ses connaissances et habiletés et applique le processus d'analyse critique avec une certaine efficacité	L'élève applique et transfère ses connaissances et habiletés et applique le processus d'analyse critique avec une grande efficacité	L'élève applique et transfère ses connaissances et habiletés et applique le processus d'analyse critique avec une très grande efficacité
Remarque : L'élève dont le rendement est en deçà du niveau 1 (moins de 50 %) n'a pas satisfait aux attentes pour cette tâche.				

ACTIVITÉ 6.4 (AMU1O)

Examen pratique

1. Durée

180 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève fait la démonstration des acquis techniques et exprime sa sensibilité lors de l'examen de fin d'année. L'examen évalue la technique et l'expression lors de l'exécution individuelle. L'élève exécute des exercices techniques qui correspondent aux exigences de fin d'année et une étude ou une courte partition solo afin de montrer ses habiletés d'expression musicale.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attente : AMU1O-C-A.1

Domaine : Analyse

Attente : AMU1O-A-A.3

Contenu d'apprentissage : AMU1O-A-Fon.1

Domaine : Théorie

Attente : AMU1O-T-A.1

Contenu d'apprentissage : AMU1O-T-Lang.3

4. Notes de planification

- Préparer une fiche d'évaluation.
- Se procurer une caméra vidéo et des cassettes VHS.
- Préparer l'exercice de déchiffrage (partition musicale dans une mesure simple respectant le niveau de développement de l'élève).

5. Acquis préalables

- Être capable de suivre un plan de répétition quotidien structuré.
- Posséder la technique de base de son instrument.

- Pouvoir se conformer aux exigences théoriques de la 9^e année.
- Savoir se concentrer et contrôler sa nervosité.
- Connaître et exécuter les doigtés correspondants au registre débutant.
- Être capable de produire une sonorité de qualité acceptable.
- Être capable d'exécuter quatre gammes majeures et la gamme chromatique selon le registre débutant.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : L'exercice technique

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique les directives concernant la période d'examen et distribue des exercices théoriques aux élèves.
- demande à chaque élève de jouer à tour de rôle et leur remet les exercices appropriés en fonction de leur instrument.
- enregistre chaque exécution en guise de pièce justificative.
- complète la fiche d'évaluation se rapportant à chaque élève.

L'élève :

- fait la synthèse de toutes les connaissances théoriques et pratiques acquises durant l'année.
- exécute les exercices techniques avec beaucoup de précision, de justesse et d'expressivité.

Étape B : Déchiffrage

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique les directives se rapportant à la deuxième période d'examen et distribue d'autres exercices théoriques aux élèves.
- accorde une minute de préparation à chaque élève.
- choisit une pièce du niveau de difficulté de l'activité 1.3 dans le manuel *Technique de l'instrument* et demande à l'élève de l'exécuter.
- enregistre la performance de l'élève. Pendant que l'enseignant ou l'enseignante évalue l'exécution de la pièce une première fois et complète la fiche d'évaluation de la performance, l'élève suivant se prépare.

L'élève :

- se prépare en relisant sa pièce (8-16 mesures).
- vérifie l'armature, les chiffres indicateurs, le tempo, les rythmes, les altérations possibles, l'articulation et le caractère de la pièce. La préparation terminée, l'élève revient dans la classe et exécute la pièce en respectant le plus fidèlement possible la notation musicale de la partition.

Étape C : L'étude ou le solo

L'enseignant ou l'enseignante :

- assigne la partie III de la révision théorique.
- invite chaque élève à exécuter leur solo ou leur étude et complète la grille d'évaluation.
- enregistre la performance de chaque élève.

L'élève :

- exécute le solo en montrant une grande précision dans la technique, la notation et l'expressivité.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observation du contrôle de la nervosité chez l'élève

évaluation sommative

- évaluation (fiche d'évaluation)
- avoir recours à la bande magnétique enregistrée en cas d'incertitude

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

PLOYHAR, James, *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills Publishing Corp., 1977, 129 p.

Personnes-ressources

- élève enregistrant chaque musicien et musicienne

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 6.5 (AMU1O)

Improviser à l'aide de son instrument

1. Durée

90 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève travaille en groupe et utilise le processus créateur afin de s'initier à l'improvisation, à l'aide de son instrument. L'improvisation se fait à l'intérieur d'une tonalité avec un accompagnement d'accords traditionnels (I-IV-V). L'élève enregistre son improvisation et porte un jugement sur son œuvre selon les critères préétablis.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU1O-C-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU1O-C-Lang.1 - 5
AMU1O-C-Hab.1 - 2 - 3

Domaine : Analyse

Attentes : AMU1O-A-A.1 - 2 - 4

Contenus d'apprentissage : AMU1O-A-Proc.1 - 2 - 3
AMU1O-A-Id.1 - 3 - 4
AMU1O-A-Fon. 1 - 2

Domaine : Théorie

Attentes : AMU1O-T-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU1O-T-Lang.1 - 2 - 3 - 6
AMU1O-T-His.1 - 3

4. Notes de planification

- Créer une fiche d'évaluation formative.
- Se procurer un lecteur enregistreur audio et de microphones.
- Énumérer les tâches de l'élève.
- Faire un accompagnement rythmique et harmonique simple I - IV - V - I ou I - V - I - V - I.
- Fournir un crayon et du papier à musique.
- S'assurer d'avoir un magnétophone, un microphone et une cassette audio.

5. Acquis préalables

- Posséder la facilité à exécuter la gamme majeure.
- Être capable de produire un son de qualité.
- Comprendre le contour et la cadence d'une mélodie.
- Être capable de garder une vitesse égale.
- Faire preuve de créativité dans le rythme et la mélodie.

6. Déroulement de l'activité

Étape A : Démonstration

L'enseignant ou l'enseignante :

- distribue un document d'appui expliquant les cadres organisateurs de l'improvisation et produit graphiquement certains repères.
- fait une démonstration, à l'aide de son instrument, en utilisant le langage musical et les éléments qui constituent des repères (gammes, organisation harmonique, thèmes rythmiques ou mélodiques).

L'élève :

- se familiarise avec les règles de l'improvisation et pose des questions.
- copie la représentation graphique sur du papier à musique.
- porte une attention à la démonstration de l'enseignant ou de l'enseignante.

Étape B : Expérimentation

L'enseignant ou l'enseignante :

- utilise le système de pairage.
- accorde 10 minutes pour explorer une improvisation.
- suggère l'utilisation d'un motif connu (rythmique ou mélodique) pour créer une unité dans la phrase musicale.
- propose à l'élève de noter les idées musicales (enchaînements) qu'elle ou qu'il conçoit et d'explorer les idées au piano.

L'élève :

- explore et crée une mélodie nouvelle et originale en s'inspirant de la démarche suggérée par l'enseignant ou l'enseignante.

Étape C : Production, enregistrement et évaluation

L'enseignant ou l'enseignante :

- invite les élèves à élaborer une grille d'autoévaluation se rapportant à l'improvisation par le remue-méninges.
- invite chaque groupe à exécuter sa création mélodique et à enregistrer la pièce pour la faire écouter aux parents et aux pairs, ou invite chaque groupe à exécuter sa création mélodique devant ses pairs.

L'élève :

- participe à un remue-méninges afin de construire une grille d'autoévaluation.
- exécute sa nouvelle création en dyade en guise d'enregistrement ou de performance en direct.
- écoute sa performance et analyse celle-ci dans le but de s'autoévaluer selon les critères préétablis par le groupe.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observation des groupes de travail

évaluation formative

- intervention par le commentaire et la discussion
- autoévaluation à partir de la grille d'évaluation du rendement construit par les élèves lors du remue-méninges

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Personnes-ressources

- expérience et formation musicales de l'enseignant ou de l'enseignante spécialiste

Médias électroniques

Répertoire type jazz et musique populaire (consulté le 18 juin)

<http://ginette.musique.umontreal.ca/>

Improvisation (consulté le 18 juin)

<http://www.nmc.vt.edu/staff/Ed/music/glossary/texti/Improvisation.html>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)

ACTIVITÉ 6.6 (AMU1O)

Initiation à la technologie MIDI

1. Durée

60 minutes

2. Description

Dans cette activité, l'élève travaille en groupe et réalise un enregistrement multi-piste en utilisant la pièce de piano exécutée lors du récital. Le groupe détermine les timbres sonores qui créent une certaine atmosphère ou humeur dans la pièce, lors de la synthèse du son, et introduit la partition à exécuter (les données). Le groupe présente la pièce à la classe et les élèves tentent de reconnaître l'humeur ou l'atmosphère de la pièce musicale.

3. Domaines, attentes et contenus d'apprentissage

Domaine : Création

Attentes : AMU1O-C-A.1 - 2 - 3 - 5

Contenus d'apprentissage : AMU1O-C-Lang.1 - 2 - 4
AMU1O-C-Hab.1 - 2 - 4 - 5
AMU1O-C-Exp.2 - 3 - 4

Domaine : Analyse

Attente : AMU1O-A-A.1

Contenus d'apprentissage : AMU1O-A-Proc.1 - 2 - 3 - 4 - 5

Domaine : Théorie

Attentes : AMU1O-T-A.1 - 2

Contenus d'apprentissage : AMU1O-T-Lang.1 - 5
AMU1O-T-Tech.3

4. Notes de planification

- Utiliser le *Cours de base Alfred pour le piano*, livre 1.
- Se procurer un centre MIDI qui peut servir trois à cinq personnes.
- Préparer la partition musicale du récital.
- Organiser une boîte avec des étiquettes sur lesquelles sont inscrites des descriptions d'atmosphères ou d'humeurs.
- Préparer une fiche de directives (étape par étape) pour décrire le déroulement de l'activité.
- Préparer une boîte à étiquettes pour piger des étiquettes d'humeur et d'atmosphère.

5. Acquis préalables

- Savoir jouer la pièce au piano.
- Connaître les commandes de base de l'ordinateur (p. ex., Windows ou Macintosh).
- Connaître les fonctions d'un enregistreur.
- Être capable de travailler en équipe.

6. Déroulement de l'activité

Enregistrer une pièce en utilisant le séquenceur

L'enseignant ou l'enseignante :

- explique le déroulement de l'activité et distribue la fiche des consignes.
- forme des groupes de trois à cinq élèves et demande à chaque équipe d'enregistrer leur pièce une voix par piste.
- fait piger une étiquette décrivant l'humeur ou l'atmosphère à exprimer dans la pièce. Cette consigne est gardée secrète et elle ou il donne au groupe la sélection des timbres sonores qui rendent l'humeur ou l'atmosphère choisie.
- demande à chaque groupe d'exécuter leur séquence tandis que les autres groupes doivent deviner le sentiment exprimé dans la pièce musicale.

L'élève :

- lit la fiche de consignes et pose des questions.
- fait l'enregistrement multi-piste de la pièce solo.
- explore avec les autres membres de l'équipe le menu de timbres sonores du module et sélectionne celui qui correspond à l'humeur désirée. La nouvelle séquence MIDI de l'élève et de son groupe est jouée et les autres équipes doivent deviner l'intention dans la création.

7. Évaluation du rendement de l'élève

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante emploie les stratégies d'évaluation suivantes :

évaluation diagnostique

- observer le comportement de chaque groupe et s'assurer qu'il a bien compris les directives

évaluation formative

- répondre aux questions
- offrir des suggestions

8. Ressources

Dans cette activité, l'enseignant ou l'enseignante fait appel aux ressources suivantes :

Manuels pédagogiques

CARSON TURNER, Barrie, *Le piano* (incluant un disque compact), adaptation française Françoise Rose, France, Hachette Livre/Gautier-Languereau, 1997, 45 p.

PALMER, Willard, Morton MANUS et Amanda Vick LETHCO, *Cours de base Alfred pour le piano*, États-Unis, Alfred Publishing Co., Inc., 1987, 96 p.

Personnes-ressources

- expérience et formation de l'enseignant ou de l'enseignante en technologie MIDI

Médias électroniques

La musique MIDI (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.vi.interpc.fr/archigny/fr20/MIDI.html>

La musique, l'audio et le MIDI sur Macintosh (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.macmusic.org/>

Site MIDI français (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.multimania.com/midinet/index.html>

La classe de musique branchée (consulté le 18 juin 1999)

<http://w3.teaser.fr/~cchater/cmb/index.htm>

Création musicale (consulté le 18 juin 1999)

<http://www.ls-i.com/music/index.htm>

9. Annexes

(espace réservé à l'enseignant ou à l'enseignante pour l'ajout de ses propres annexes)